

L'ENQUETE SUR LA MORALITE

Le juge Caron prend l'affaire en délibéré

Me Drapeau résume le sens de l'accusation

Les plaidoiries ont pris fin jeudi soir - Jugement dans trois mois

par FRANÇOIS ZALLONI

Il était près de 6 h., jeudi soir, quand l'hon. juge François Caron a levé la 35ème et dernière séance de l'enquête sur la moralité. Les dernières paroles ont été celles du président du tribunal qui, dans un geste inusité, a félicité les avocats pour leur tenue durant les débats.

La chose a été faite pour cette enquête, les détails qui manquaient aux requêtes Penverne.

3) La guerre, au lieu de nuire aux efforts de la police, aurait facilité la lutte contre le vice commercialisé si telle lutte avait été entreprise.

4) Il ne faut pas s'attendre sur le fait que les intimés peuvent perdre leur réputation à la suite de cette enquête; car d'autres réputations ont été perdues, des familles ont été ruinées et des âmes se sont perdues par la faute de l'emprise qu'exerçait à Montréal le vice commercialisé.

5) Le juge Caron a dit le juge, quoique cela ne soit pas le propre du tribunal, nous dirons que j'ai passé en votre compagnie des heures nombreuses, mais fort agréables. Je me permets de dire cela, parce que cette cause n'est pas ordinaire.

6) Je vous félicite de votre profonde science juridique, de votre manière à la fois aimable et ferme d'aider le tribunal, et de votre attitude toujours respectueuse que vous avez gardée envers la Cour.

ses actes. Si l'on pose une série d'actes, si l'on omet de poser une série d'actes et que cette omission porte d'un acte de la volonté, on est alors présumé vouloir cette série d'actes ou d'omissions.

7) Il suffit de démontrer l'existence d'une série d'actes aussi mauvais que ceux dont la preuve a été faite pour que, à moins d'être imbécile au point de ne pas rendre compte de la situation, l'on veuille la continuation du régime que l'on a permis et toléré.

Moyens de preuve

"Fallait-il décrire, poursuit l'avocat, les actes portés au compte des intimés pour obtenir la tenue de l'enquête? Je réponds que non.

"D'ailleurs, ce qui a été révélé dans quelque 1,050 pages sur les 1,100 que comporte la requête ne constitue que des moyens de preuve.

"Les accusations véritables sont d'avoir laissé opérer sciemment des maisons de désordre à Montréal, tout en donnant l'impression de les combattre.

"La requête aurait été parfaitement légale, si les requérants s'étaient contentés de ne donner que la liste des endroits, ou des maisons de désordre au sujet desquels on entendait faire une preuve.

"L'histoire des faux cadenas, des préavis, etc., ne sont que des moyens de preuve, qu'il n'était nullement nécessaire d'alléguer. Les requérants l'ont fait parce qu'ils voulaient établir qu'ils n'allaient pas à la pêche — qu'un travail sérieux de pré-enquête avait été poursuivi.

Services rendus

"Le juge, continue Me Drapeau, est loin d'être limité par le libellé de la requête. En effet, l'article 9 (de la loi) autorise le juge à mener enquête sur toutes les matières mentionnées dans la requête et se rapportant à la malversation, etc.

"Dans la loi, on voit que le juge peut s'enquérir si un prix a été payé pour les 'services rendus'. Mais il est clair que la matière de l'enquête c'est le service rendu.

"La loi dit encore que le juge peut, à sa discrétion, forcer le juge à révéler quelle a été la rémunération qu'il a reçue pour les services qu'il a rendus... Si le juge le peut, c'est aussi qu'il n'est pas forcé et que les requérants ne sont pas obligatoirement tenus de l'alléguer.

Unité de défense

"Ce qui est encore frappant dans l'argumentation de mes collègues, poursuit Me Drapeau, c'est l'unité de leur défense.

"A l'exception d'une déclaration de Me Cohen au sujet des préavis, ils n'ont fait aucune admission qui aurait pu être nuisible aux clients de leurs confrères de la défense.

Les titres

"Les intimés ont prétendu, par l'entremise de leurs procureurs, que les titres des lois servent à expliquer l'intention du législateur.

"Si les auteurs que l'on a cités pour soutenir cette proposition avaient étudié les lois de notre province, ils auraient peut-être changé d'opinion. Car nos statuts regardent de lois qui ne veulent rien dire, sinon les sentiments d'un régime politique envers un autre.

"On a dit, poursuit Me Drapeau, que, d'après la loi, il faut prouver l'intention malhonnête des intimés.

"On est toujours présumé vouloir la conséquence naturelle de ses actes; si ceux-ci sont généralement mauvais, c'est qu'on les veut mauvais; d'où existence d'une intention malhonnête.

3) la loi n'obligeait pas les requérants à décrire toutes les illégalités reprochées aux intimés; les chapitres relatifs aux faux cadenas, par exemple, ou aux préavis, ne sont que des moyens de preuve dont les requérants auraient pu se dispenser de faire mention.

4) la Cour n'est pas limitée par le libellé de la requête;

5) le but de la matière légale de l'enquête est d'apprécier les 'services rendus' à la pégre par les intimés. Le juge n'est aucunement obligé de constater l'existence d'un pot-de-vin.

6) Me Drapeau a encore souligné les points suivants:

1) les intimés ont pris grand soin de ne pas se nuire les uns aux autres, au moment où ils avaient eu raison de la faire;

2) les principaux intimés ont été unanimes à invoquer leur intervention dans la nomination de Me Plante afin de prouver leur bonne foi. Cet homme — cependant, qu'ils disaient protéger, ils le renvoyaient avec ignominie huit mois plus tard;

3) le chef Langlois connaissait tellement bien la situation qu'il faisait poser par d'autres de faux cadenas et prenait tous les moyens voulus pour tenter de se couvrir;

4) Me Plante n'était pas obligé de prévenir le chef Dufresne d'une situation que ce dernier connaissait très bien, ainsi que le démontre la preuve;

5) De deux choses l'une: ou le chef Langlois a menti, en 1950, (après le renvoi de Pax) quand il a affirmé qu'à ce moment-là les plaintes étaient bien fondées, suites de descentes et de poursuites judiciaires; ou bien il a menti durant l'enquête, quand il a juré qu'à la même époque, ses agents connaissaient des échecs dont on ne pouvait le blâmer puisque Me Plante n'avait pas pu faire mieux.

6) Il existe un axe Asselin-Dufresne; ces messieurs ont adopté une ligne de défense absolument identique: ignorance véritable de la situation, désir de combattre le vice malhonnête persistant, ne toujours tenter que sur des moyens inefficaces.

7) Le Comité exécutif aurait eu avec facilité mener une enquête administrative ou trouver, comme

Quinze médecins remis en liberté, à Moscou

Moscou, 4. (P.C.) — Le ministère soviétique des affaires étrangères, dans un communiqué officiel publié aujourd'hui, dans tous les journaux de Moscou, a annoncé que 15 médecins soviétiques accusés d'avoir complété l'assassinat de chefs soviétiques ont été libérés et que toutes les accusations portées contre eux ont été retirées.

Le communiqué n'expliquait pas pourquoi six des médecins, qui n'avaient jamais été mentionnés précédemment dans la cause, avaient été arrêtés.

Le communiqué déclarait: "Une vérification a démontré que les accusations portées contre les personnes mentionnées sont fausses et que la preuve documentaire sur laquelle les enquêteurs ont procédé est sans fondement. Il a été établi que le témoignage des prévenus, qui semblait confirmer les accusations portées contre eux, a été recueilli par des employés de la sécurité de l'Etat par l'usage de moyens d'enquête arbitraires et strictement défendus par la loi soviétique."

On a aussi annoncé que le Præsidium du Soviet suprême a annulé la décoration de l'Ordre de Lénine qui avait été accordée à une femme médecin, Mme L.F. Timashuk, qui aurait dénoncé 9 de ces médecins. Elle avait été décorée le 20 janvier dernier.

Le ministère dit que la décoration était "incohérente".

Cinq des médecins sont des Juifs. Ce fut l'un des premiers incidents que les observateurs occidentaux considèrent comme une campagne antisémite.

Les médecins furent accusés d'avoir tué le chef soviétique Andreï Zhdanov en 1948 et d'avoir tenté d'éliminer des chefs militaires russes.

Lors des accusations, Tass, l'agence de presse soviétique officielle, déclara:

"Les criminels ont avoué avoir profité de la maladie de Zhdanov (considéré comme le successeur éventuel de Staline), pour annoncer un faux diagnostic de sa maladie et avoir causé les symptômes d'une maladie de cœur.

"Ils prescrivirent plus tard un médicament contraire à sa grave maladie et causèrent ainsi sa mort."

(Au procès, Tass décrivit tous les médecins comme des professeurs appartenant à un groupe dissident. Ils furent aussi appelés "criminels" et "terroristes").

Cinq des médecins furent officiellement mentionnés comme appartenant à "un groupe de terroristes relié à une organisation juive internationale, bourgeoise et nationaliste".

Parmi les chefs militaires qu'on les accusait d'avoir tenté d'éliminer on mentionnait le maréchal A.M. Vassilevsky, ministre de l'armée, le gén. S.M. Shtemenko, qui l'a remplacé comme chef d'état-major, le maréchal Ivan S. Koniév, le maréchal L.R. Govorov et l'amiral G.I. Levchenko.

(Les noms des cinq médecins, selon Tass, étaient: les professeurs M.S. Vovsi, V.N. Vinogradov, M.B. Kogan, P.I. Yegerov, A. Feldman, I.G. Etinger, A.M. Grinstein, B.I. Mayorov et B.B. Kogan.)

(Un éditorial de la Pravda, diffusé le même jour par Radio-Moscou, relierait les médecins à "une organisation d'espions sionistes se cachant sous le déguisement d'une organisation de charité").

Les "terroristes" furent également accusés d'être en relations avec les services d'espionnage britannique et américain.)

L'ex-roi Carol de Roumanie mort ce matin au Portugal

LISBONNE, Portugal, 4. (Reuters). — On a annoncé de bonne heure ce matin que l'ex-roi Carol de Roumanie est mort à Estoril, près de Lisbonne.

Le maréchal Urdarian, ancien ministre de la Cour roumaine, a communiqué la nouvelle à Reuters.

Carol est décédé d'une crise cardiaque, peu après minuit. La princesse Hélène était à son chevet au moment du trépas.

L'ex-monarque avait ressenti un malaise un peu avant minuit. Il fut immédiatement transporté. Il mourut un heure plus tard à l'âge de 59 ans.

Un médecin fut appelé, mais il ne put sauver Carol. Le défunt habitait Estoril, centre de villégiature élégant près de la mer, sis à environ 15 milles de Lisbonne. Il s'y était installé en octobre 1947.

La Corée du Nord endosse l'offre des communistes chinois

Siège des Nations Unies, N.-Y. 4. (Reuters). — Un message du général Kim Il Sung, premier ministre de la Corée du Nord, endossant l'offre communiste d'échanger certains prisonniers de guerre, a été reçu hier au quartier général des Nations Unies.

Le câblegramme était adressé à M. L.B. Pearson, du Canada, président de l'Assemblée générale. Le message dit que la déclaration faite lundi dernier par le premier ministre de la Chine communiste Chou En-lai était le résultat de consultations avec les chefs de la Corée du Nord.

Rendez-vous avec M. Pattel, le chef de la délégation indienne au Conseil législatif, cette assemblée hétéroclite qui est un embryon de parlement. Je dois rencontrer M. Pattel au Memorial Hall, où ont lieu les séances du conseil. L'indien m'attend à la porte: il n'y a pas de bureau pour lui dans cet édifice où, pourtant, un bon nombre d'hommes politiques européens ont trouvé à se loger et à loger leurs secrétaires.

Nous nous promènerons dans les couloirs en quête d'un petit coin où nous pourrions causer à l'aise. Tout est occupé.

— Nous pourrions peut-être aller à mon hôtel? propose-t-il. — Vous savez bien que c'est impossible.

— Mais comment ça? — Je suis indien. L'accès des hôtels de Nairobi est interdit aux Indiens comme aux Noirs.

A la fin, M. Pattel m'emmena dans un quartier indien de la ville où il a un ami.

C'est un marchand. Nous causerons dans l'arrière-boutique. Je suis désolé, mais comme je n'ai le pas Nairobi, c'est tout l'hospitalité que je puis vous offrir.

Et nous voilà donc dans l'arrière-boutique, poussiéreuse et encombrée. Sur un mur un méchant portrait de Gandhi, le vieux sage souriant qui a vaincu les dernières résistances de l'Empire britannique aux Indes.

Pourquoi les Mau-Mau? Nous parlons évidemment des Mau-Mau. D'abord, je demande à M. Pattel quelle est, à son avis, la principale cause des troubles actuels. Sa réponse est celle qui m'est venue déjà de plusieurs sources différentes.

— La terre! La se trouve le fonds de la question. Pour les Noirs et particulièrement les Kikuyus, la possession d'un petit lopin de terre est essentielle. C'est le pain quotidien, c'est la sécurité pour les vieux jours.

— Le Kenya est pourtant un pays vaste et fertile? — Oui, mais les Noirs manquent de terre tandis qu'une poignée de Blancs possèdent de vastes domaines.

Tous les Kikuyus sont-ils des Mau-Mau? — Non. Il y a même un noyau de Kikuyus loyaux mais le gouvernement ne leur fait pas confiance.

— Et les autres tribus? — Elles observent avec le plus grand intérêt la lutte entre les Mau-Mau et les autorités.

— N.B.—On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à Post-Restante, ROME, Italie.



L'Alouette EN AFRIQUE

(Écrit spécialement pour LE DEVOIR par Jacques Hébert, auteur d'Autour des trois Amériques, d'Autour de l'Afrique et d'Autour du monde, et poursuivi en compagnie de sa femme son voyage en automobile au Sahara et en Afrique noire.)

ENTREVUE AVEC UN HOMME POLITIQUE DU KENYA

Pour passer le temps — Le leader des Indiens du Kenya — Le sourire du vieux Gandhi — Les causes des troubles mau-mau — La guerre est encore à venir

Toujours Nairobi. On se plaindrait davantage si le ciel n'était si bleu, l'air si pur et le vent si doux. Pour passer le temps, nous rencontrerons deux ou trois personnalités politiques du Kenya. Histoire de découvrir quelque idée nouvelle sur le problème des Mau-Mau. Chose certaine, tout le monde ici est convaincu de son extrême gravité.

Pas de place

— Les mesures prises par le gouvernement contre les Mau-Mau ont-elles des chances de succès? — Je ne crois pas. La force n'est jamais une solution. Il faudrait que les Blancs commencent par changer leur attitude à l'égard des Kikuyus, par les traiter comme des êtres humains, par essayer de comprendre leurs misères. Hélas! Les Blancs sont de plus en plus exacerbés par les crimes mau-mau. Ils ne songent qu'à la répression violente.

— A part la question des terres, y a-t-il d'autres causes aux troubles mau-mau? — Il y a la question des salaires qui sont évidemment beaucoup trop bas. Il y a encore le colportage qui engendre de la suspicion, de l'hostilité et de la rancœur à l'égard des colons.

— Le commencement

— Quelle est l'attitude des Indiens du Kenya dans le présent conflit? — Nous sommes une minorité et nous sommes destinés à le rester. Alors notre rôle naturel est de travailler à retablir la paix dans le pays. Mais nos sympathies vont naturellement du côté des Noirs. Presque toujours, nous faisons bloc avec eux contre les Blancs afin d'obtenir justice pour la masse de la population. Nous réclamons que le pays soit dirigé par des hommes de valeur, quels qu'ils soient, et non pas, nécessairement par des représentants des colons blancs.

— Croyez-vous que les Blancs finiront par écraser les Mau-Mau? — Je n'en sais rien. Je sais cependant que les Mau-Mau ne sont pas la dernière arme des Noirs. Leur petite "révolution" me paraît une simple opération de patrouille. Mais je crains fort que la vraie guerre soit encore à venir.

— Et c'est sur cette déclaration pessimiste que se termine l'entretien.

Gandhi sourit toujours là-haut dans son grand cadre. Et en quittant la boutique, je ne puis m'empêcher de dire à M. Pattel: "Ah! si seulement les Kikuyus avaient un petit Gandhi!"

N.B.—On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à Post-Restante, ROME, Italie.

La Corée du Nord libère 14 Français

Le Kremlin a tenu sa promesse faite au début de la semaine

Paris, 4. (P.A.) — Quatorze civils français ont été libérés après près de trois ans de captivité en Corée du Nord et ils sont maintenant en route pour la France en passant par Moscou, a annoncé hier, le ministre français des Affaires étrangères.

La libération de ces prisonniers a été interprétée à Paris comme un signe que l'Union soviétique entend donner suite par des actes à au moins quelques-unes de ses paroles de paix. On y voit aussi un indice d'une entente plus générale concernant les prisonniers de guerre en Corée.

Les Français, dont le chargé d'affaires à Séoul et un correspondant de l'Agence France-Presse, ont été libérés exactement une semaine après que le ministre russe des Affaires étrangères, V. M. Molotov, eut promis d'intervenir en leur faveur auprès des Nord-Coréens.

La nouvelle que les civils ont au moins regagné leur liberté a été reçue au Quai d'Orsay dans un bref message de son ambassadeur à Moscou, Louis Joxe. Il avait appris la nouvelle du ministère soviétique des Affaires étrangères.

Molotov, qui a également offert d'aider à obtenir la libération des civils britanniques détenus en Corée du Nord, a approuvé mercredi, les propositions de la Chine communiste au sujet des prisonniers de guerre.

On n'a pas encore annoncé de mesures dans le cas des Britanniques. Toutefois, les Russes ont informé les Britanniques que deux des neuf civils en faveur de qui Molotov a promis d'intercéder sont morts et que les Nord-Coréens disent ne rien savoir d'un troisième.

Les civils français libérés, qui ont tous été capturés au début des hostilités quand les Nord-Coréens ont envahi Séoul, comprennent Georges Perruche, chargé d'affaires.

Des convois chargés de provisions devant servir au soin des prisonniers bloquent les routes entre Séoul et Munsan.

Il y a une semaine, des officiers de liaison communistes ont remis une note aux officiers des Nations Unies à Panmunjon acceptant une offre d'échanger les prisonniers malades et blessés. Cette note a déclenché une série de gestes conciliatoires de la part des communistes.

Le radio de Pékin a consacré vendredi beaucoup de temps à diffuser ce qu'elle appelait les réactions favorables dans les pays communistes et non communistes à la proposition du premier ministre chinois Chou En-Lai en vue de régler tout le problème des prisonniers de guerre.

"Les propositions chinoises et nord-coréennes éliminent le dernier obstacle à la paix en Corée", a dit Radio-Pékin.

Chou a proposé que les prisonniers n'insistent pas pour être rapatriés immédiatement soient remis à un "pays neutre" où ils pourraient être interrogés par les navs intéressés. Mais il n'a pas précisé ce qui se produirait ensuite. Les alliés détiennent plus de 50,000 prisonniers communistes

Les Alliés construisent un "camp de la liberté", en Corée

On se prépare à l'échange des prisonniers malades et blessés

MUNSAN, Corée, 4 (P.A.). — Les militaires achevèrent la construction d'un "camp de la liberté" aujourd'hui et la huitième armée a mobilisé des hélicoptères en vue d'établir un pont aérien dans l'espoir qu'on en arrivera rapidement à une entente sur l'échange des prisonniers malades et blessés, lundi à Panmunjon.

Cette ville servant de base aux pourparlers d'armistice bourdonne d'activité. Le "camp de la liberté" comprend des tentes et des hôpitaux préfabriqués et muni d'un hôpital chirurgical complet, s'élève rapidement aux limites de la ville.

Des convois chargés de provisions devant servir au soin des prisonniers bloquent les routes entre Séoul et Munsan.

Il y a une semaine, des officiers de liaison communistes ont remis une note aux officiers des Nations Unies à Panmunjon acceptant une offre d'échanger les prisonniers malades et blessés. Cette note a déclenché une série de gestes conciliatoires de la part des communistes.

Le radio de Pékin a consacré vendredi beaucoup de temps à diffuser ce qu'elle appelait les réactions favorables dans les pays communistes et non communistes à la proposition du premier ministre chinois Chou En-Lai en vue de régler tout le problème des prisonniers de guerre.

"Les propositions chinoises et nord-coréennes éliminent le dernier obstacle à la paix en Corée", a dit Radio-Pékin.

Chou a proposé que les prisonniers n'insistent pas pour être rapatriés immédiatement soient remis à un "pays neutre" où ils pourraient être interrogés par les navs intéressés. Mais il n'a pas précisé ce qui se produirait ensuite. Les alliés détiennent plus de 50,000 prisonniers communistes

On abandonne tout espoir de retrouver le "fou volant"

Reuter, Irlande du Nord, 4. (Reuters). — Les avions de la R.A.F. ont abandonné hier les recherches qu'ils avaient entreprises pour retrouver un appareil à seul moteur disparu au-dessus de la mer d'Irlande depuis mercredi avec son pilote australien Rodney Matthews-Napier, connu sous le nom de "fou volant".

Les avions de la R.A.F. ont abandonné hier les recherches qu'ils avaient entreprises pour retrouver un appareil à seul moteur disparu au-dessus de la mer d'Irlande depuis mercredi avec son pilote australien Rodney Matthews-Napier, connu sous le nom de "fou volant".

Les avions de la R.A.F. ont abandonné hier les recherches qu'ils avaient entreprises pour retrouver un appareil à seul moteur disparu au-dessus de la mer d'Irlande depuis mercredi avec son pilote australien Rodney Matthews-Napier, connu sous le nom de "fou volant".

Les avions de la R.A.F. ont abandonné hier les recherches qu'ils avaient entreprises pour retrouver un appareil à seul moteur disparu au-dessus de la mer d'Irlande depuis mercredi avec son pilote australien Rodney Matthews-Napier, connu sous le nom de "fou volant".

Les avions de la R.A.F. ont abandonné hier les recherches qu'ils avaient entreprises pour retrouver un appareil à seul moteur disparu au-dessus de la mer d'Irlande depuis mercredi avec son pilote australien Rodney Matthews-Napier, connu sous le nom de "fou volant".



Voici le trajet parcouru en un mois par L'ALOUETTE. Il commence sur la côte de l'Atlantique à Lagos, traverse le Cameroun, l'Afrique Equatoriale française, le Congo belge et l'Ouganda pour s'arrêter à Nairobi, capitale du Kenya. Par cet itinéraire, la distance entre Lagos et Nairobi est de près de 5000 milles. Et, dans l'ensemble, les routes sont mauvaises! Du Kenya, nos deux voyageurs passeront à l'Ethiopie par une route longue et difficile. (Carte de Thérèse Hébert)

Diner du "Devoir" à Québec

Le dîner des Amis du "Devoir" de Québec aura lieu chez Kerhulu, mardi, le 7 avril, à 6.30 p.m.

Le dîner sera sous la présidence de M. André Dorion, optométriste. Le conférencier sera M. Gérard Filion, directeur du "Devoir"; et il sera accompagné de M. Paul Sauriol, secrétaire de la rédaction.

Le nombre des couverts est limité à cent et les billets sont déjà tous vendus.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

SI LA RUSSIE VEUT LA PAIX

par André LAURENDEAU

CHANT DE PAQUES

Alleluia! Fais, ô soleil, la maison neuve!
Mes soeurs, que chacune se meure
Avec des mains de ménagère et des doigts gris...

L'homme déifié en route vers le mausolée

L'illustration de France vient de consacrer un numéro spécial à Staline, numéro magnifique dans sa présentation comme on le devine bien.

social soviétique, améliorer le niveau général de culture chez les gens du peuple, donner au peuple une plus grande conscience de ses obligations et pour diminuer la vague de crimes.

CLINIQUE DE L'ECOLE DES PARENTS DU QUEBEC

VOICI LE FEU NOUVEAU

Ce matin, l'Eglise a béni l'eau, le feu, les fonts baptismaux. Elle a revisé ses instruments de travail pour repartir avec du neuf demain.

A quel besoin l'Eglise obéit-elle? Oui, les anciens catéchumènes se faisaient baptiser dans la nuit de Pâques, mais pourquoi cela nécessitait-il tout un "gréement" neuf?

Le vieux matériel

Et nous, parents, remettons-nous en cause nos instruments de travail: nos méthodes?

La pédagogie familiale repasse-t-elle au creuset des sciences nouvelles et de l'expérience? Travaillons-nous toujours avec du vieux feu, avec de l'eau éteinte?

Les oeuvres immortelles

Pourtant la tâche qui est nôtre veut que nous révisions souvent nos positions, que nous ajustions nos demandes aux situations créées aux enfants par l'école, les mouvements sociaux, le voisinage.

Car nous travaillons pour l'immortalité. Phédias, Michel-Ange ou Rodin travaillant à leurs oeuvres ne pourraient prétendre à la gloire de parents qui forment des élus.

Comment ressusciteront nos enfants? Lumineux comme le Christ au matin de Pâques ou torturé par les flammes éternelles? Nous aurons une part très grande dans leur gloire ou dans leur châtiement.

L'EQUIPE

et à Mlle A. Johnson, sembleront le mime de l'histoire tanté.

Un autre ralliement semblable se tiendra à Montréal. C'est vingt chefs d'équipe de 14 diocèses de la province, chacun représentant une Compagnie de Guides de la Fédération, se rallieront à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Et le troisième grand événement sera le Rallye des 1600 Chefs et Guides aînés de la Fédération des Guides catholiques, à Ottawa, la fin de semaine de la Fête du travail, en septembre prochain.

Collège Saint-Denis CENTRAL PSYCHO-PEDAGOGIQUE 4152, rue Saint-Denis, Montréal, B.E. 6219

Le médecin doit être consulté à temps

Les oreillons sont caractérisés par une inflammation des glandes salivaires, en particulier la parotide. La tuméfaction siège sous le pavillon de l'oreille et apparaît de façon à trois semaines après un contact infectant.

Depuis le début de l'année 1953, 861 cas d'oreillons ont été rapportés à la Division des maladies contagieuses, en comparaison de 487 cas pour la même période, l'an dernier. Aucun décès.

Les oreillons sont considérés comme une maladie contagieuse mineure à cause de la bénignité de son évolution chez l'enfant préscolaire et d'âge scolaire.

Cependant, des complications qui se traduisent par la propagation du virus à d'autres tissus glandulaires, comme les organes sexuels, peuvent survenir à partir de l'âge de la puberté.

C'est pourquoi, il est important de garder au lit l'enfant ou l'adolescent pendant une durée de 8 jours, afin d'éviter ces complications.

En tout cas, il convient de consulter le médecin et de faire traiter l'enfant, comme dans tous les cas de maladies contagieuses.

REMERCIEMENTS

Les Soeurs Compassionnistes Servites de Marie, les enfants de l'Orphelinat italien Saint-Joseph, les dames patronnesses, les membres de la Corporation, remercient bien sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de la Rvd Mère Camilla de l'Enfant-Jésus, fondatrice et supérieure des Soeurs Compassionnistes Servites de Marie à Montréal, et directrice de l'Orphelinat italien Saint-Joseph, décédée le 17 mars 1953, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, fleurs, visites et assistance aux funérailles.

Marie NOEL

Autres temps, autres goûts

Des mannequins plutôt qu'à la tête des grandes maisons d'Angleterre

(P.C.) — La chroniqueuse Eileen Ascroft, de l'Erening Standard, a fait remarquer récemment que les mariées choisies pour enlever les majestueuses résidences de Grande-Bretagne, ne sont plus des étoiles de théâtre mais des mannequins.

A la fin du siècle dernier, la scintillante Gortie Miller devint comtesse de Dudley et Rosie Boote quitta les feux de la rampe pour épouser le marquis de Headfort. Sylvie Grey fut l'hôte du roi Edouard VII et reçut de superbes bijoux en cadeaux de son fils, le duc de Clarence.

Cette année, le comte de Dalkeith, que l'on a longtempes cru prétendant à la main de la princesse Margaret, a épousé un mannequin de haute mode, Jane McNeil. La présente duchesse de Rutland était, avant son mariage, une jeune beauté blonde exerçant la profession de mannequin. La vicomtesse Boyle abandonnait également pour se marier, cette carrière qu'elle poursuivait sous le nom de Katherine Carlotto.

Une artiste disparaît en Californie

La baronne Lucienne de Saint-Mart, ancien peintre à la cour du tsar de Russie, est morte récemment à l'âge de 87 ans, dans un hôpital de Santa Anna, en Californie.

On peut admirer de ses oeuvres, portraits et paysages, dans nombre de galeries de peinture d'Amérique et d'outre-mer. Elle est née à Navel, en France, et était fille du dramaturge Lemerclier de Neuville. La baronne de Saint-Mart exposa pour la première fois à Paris, alors qu'elle n'avait que 15 ans. Plus tard, elle devait faire des miniatures pour le tsar de Russie.

Un voyage l'amenaient aux Etats-Unis il y a près de 60 ans. Elle s'y établit pour de bon un peu plus tard.

Dans l'un ou l'autre de nos trois établissements il y a un choix complet de draperies, tentures, rideaux et corniches pour égayer n'importe quelle pièce de votre home. — A des prix raisonnables.

HOPITAL MICHAUD DRUMMONDVILLE

PARFUM TULIPE NOIRE Cette création de Chenard est un triomphe d'équilibre et de raffinement. Ce parfum discret est le complément indispensable de la toilette féminine. LA CHEMISE CANADA DRUG Montréal.

E. Lecomppte MAGASIN 6602, St-Hubert CR. 2898 1574 est, Mt-Royal FR. 6206 6595, St-Hubert Vt. 2018

Carnet mondain

CHEZ LES SOURDES-MUETTES La grande partie de cartes annuelles de l'Association des Sourdes-Muettes aura lieu le mercredi de Pâques, 8 avril courant, sous le patronage de Mme Gaspard Fauteux.

Mme Tancred Jodoin, M.B.E., présidente de l'Association des Dames bienfaitrices, recevra, à l'heure du thé, les invités de la table d'honneur: M. l'abbé Gérard Hébert, aumônier; M. l'abbé Pierre Hurteau, assistant-aumônier; Mmes J.-O. Asselin, Raymond Alard, A.-D. Archambault, J.-Emile Boucher, L. de G. Beaubien, E.-A. Bertrand, J.-A.-A. Brodeur, Elie Beaugrand, Fernand Brunelle, Roland Beaudry, Roland Bock, Edmond Brégent, Emile Benoit, Henri Baril, E. Brizor, Roger Brossard, A.phonse Brodeur, Arthur Brassard, Omer Côté, L.-P. Caisse, Walter Clerck, Moser Clermont, Maurice Cormier, Emile Chaput, Gilles Couvrette, Hector Desjardins, Albert Dupuis, François Desjardins, Vincent Dupuis, Raymond Dupuis, Camille Dugal, Marie-Claire Daveluy, Eugene Durocher, Joseph Demers, Raymond Eudes, C.-E. Gravel, Henri Groulx, Jean Gagnon, Lucien Gendron, Camille Houde, Alphonse Hébert, Jean Joseph, Flore Jutra, Eustache Le-tellier de St-Just, Raoul Larin, L.-P. Lussier, Oscar Davis Lebel, Mostyn Lewis, J.-C. Legendre, Georgette Lemoyne, René Laporte, Ernest Léger, J.-P. Lamarche, G.-F. Lafferty, J.-E. Marin, Willie Major, Paul Martel, Jules Massé, Honoré Mercier, Victor Marchand, Paul Massé, J.-E. Marcoux, Ferdinand Mancuso, Roger Oulmet, Hugh E. O'Donnell, A.-H. Paradis, W. Prévost, Eugene Poitevin, Gustave Perrault, Hector Perrier, Gustave Perrault, Albany Philie, P.-E. Paquette, Paul Prati, Georges Ri-cher, Maxime Raymond, Pierre Rolland, Hilaire Ste-Marie, Raymond St-Cyr, N.-A. Timmins, Alfred Thibaudeau, Madeleine Thibaudeau, Raoul Thibert, Thomas Vien, Henri Vautlet, Thomas Yturralde, Laure Yturralde, Odette Yllguy, Germaine Bernier, G.ber-te Roby, Gisèle de Clabannes, Pierrette Champoux, Cécile Pilon.

Les personnes qui détient encore des billets ou des livrets obligeraient le bureau de direction en faisant remise le plus tôt possible.

CONCERT DE GEORGES SAVARIA M. André Malavoix, directeur des Services officiels français du Tourisme au Canada et Mme Malavoix ont accordé leur patronage d'honneur au concert qui donnera le pianiste compositeur canadien, Georges Savaria, mercredi le 15 avril prochain, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu.

Font également partie du comité d'honneur: M. Aurèle Séguin, M. Ray Royal, M. et Mme Jean-Paul Lepailleur, M. André Patry, M. Palmer, le docteur et Mme Ayre, Mlle Gilmore, pianiste, H. Eddie Prévost, M. et Mme Marcel Therrien, M. et Mme A. Bro-sard, M. et Mme E. Turcot, M. et Mme Claude Champagne, M. et Mme A. Lévesque, M. et Mme Marcel Savaria, Mlles Marie et Mi-reille Tétrault, M. et Mme Tail-lefer, Me Gérard Hébert et Mme Hébert, le R. P. Lachance, O.P., et M. Gendreau de la Société Pro-Musica.

POUR LES MISSIONS Lundi soir le 6 avril, à 8 h., à la salle des Oeuvres des Francis-caines Missionnaires de Marie, 120 est, rue Laurier, aura lieu une partie de cartes, organisée par le Cercle Missionnaire Liturgique "Marie Reine des Missions"; au bénéfice des missions. Les amis des missions sont cordialement invités.

SALON DU PRINTEMPS La présidente et les membres du comité de la société "Les Amis de l'Art" ont lancé des invitations pour le vernissage qui aura lieu jeudi le 9 avril, à 9 h., au Jardin Botanique, sous le patronage, de M. et de Mme Léon Lortie et sous la présidence de M. Armour Lan-dry.

Une vente de mobilier annulée Mme J. Laliberté a acheté, le 3 mai 1950, tout le mobilier d'une dame Eva Poulin, qui lui a cédé son bail pour l'occupation d'un logement situé sur la rue Bishop. La régie fédérale fixa la valeur de ce mobilier à \$1,577.23.

La défenderesse poursuit la défenderesse pour la différence, soit la somme de \$3,697.77.

Le juge George S. Challies, par jugement du 27 mars, a condamné Mme Poulin à payer à la défenderesse, cette somme de \$3,697.77.

La défenderesse prétendait que pareille poursuite devait être autorisée par le procureur général. Le juge Challies déclara que cette autorisation n'était nécessaire que pour les poursuites pénales. Et s'appuyant sur l'ordonnance fédérale no 800 et en particulier sur l'art. 33c, il condamna la défenderesse à rembourser la somme de \$3,697.77 avec intérêts et les dépens. (297 419). Me Philippe Ferland, c.r., occupait pour la défenderesse.

Avocate malgré tout Le bureau de la Colombie canadienne vient d'admettre à la pratique du droit une femme à cheveux blancs, veuve d'un ancien avocat et avoué de Vancouver.

Mme Viola McCrossan interrompait ses études de droit pour se marier et élever ses trois enfants. Ce n'est qu'après la mort de son mari qu'elle décidait de le compléter.

Pour comprendre et guérir L'OBSESSION il faut absolument lire LA NEVROSE, par André La Rivière

Psychanalyste consultant et stagiaire des Hôpitaux de Paris 1946-51

264 pages \$2.50 Editions psychologiques Enrg.

3426 avec Marcell, Montréal H.U. 8-4312

Fête de Pâques chez les sourdes-muettes

La fête de Pâques chez les Sourdes-Muettes, c'est-à-dire à l'Institution dirigée par les religieuses de la Providence, a un joyeux épilogue dans la partie de cartes qu'organisent les Dames patronnesses pour lundi prochain. Et tous les invités, mesdames! Tout est organisé pour vous faire passer, à vos amis, à vos invités, à un très agréable après-midi. Les prix sont toujours nombreux et de qualité et le goûter est à l'avenant.

Mais le plus important c'est la charité qu'apportera votre présence et celle de vos amis. L'Institution qui recueille, éduque, instruit et pensionne les jeunes sourdes-muettes et offre un refuge à celles qui sont âgées et sans foyer, doit donner tous ces services gratuitement dans une forte partie des cas, les sujets venant surtout de milieux indigents, a grandement besoin de votre aide. Et rien n'est plus facile à apporter que cette aide puisqu'il ne s'agit que d'assister à une très agréable partie de cartes. Renseignements et billets: M. Arquette 7416.

Les 15 ans d'existence de la F.G.C.P.O.

La Fédération des Guides catholiques de la province de Québec compte à présent 15 ans d'existence. En 1938, les six diocèses réunis en une seule Fédération comptaient 1,345 membres. Elles sont aujourd'hui près de 6,000 dans vingt diocèses.

Des célébrations spéciales marqueront cet anniversaire; deux rallies provinciaux se tiendront à Pâques et un troisième à la Fête du travail.

Rallye des Jeannettes à Trois-Rivières. Rallye des chefs d'équipe des Guides à Montréal. Rallye des Guides aînées à Ottawa.

Plus de 50 Jeannettes représenteront chacune une Ronde de la Fédération arriveront à Trois-Rivières aujourd'hui pour en repartir le lundi de Pâques. Elles recevront l'hospitalité dans les familles de Jeannettes trifluviennes. Ce soir elles assisteront à l'histoire des 15 ans de la Fédération, animée par des Guides aînées. Après la messe en groupe, elles visiteront la ville des Trois-Rivières et le sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, au Cap-de-la-Madeleine. La direction du Rallye est confiée à Mlle C. Cantin, commissaire provinciale au Jeannetisme, aînées du Feu provincial, Vivre,

EATON

Commencant lundi! GRANDE SEMAINE chez EATON

PLUS DE 100 DEMONSTRATIONS 20 pages d'offres économiques spéciales

PAS DE VERSEMENT COMPTANT pour achats sur Plan Budgétaire

Commencant lundi! Cours culinaires gratuits Eaton 2 grands prix hebdomadaires Téléviseur Viking — Mixmaster Sunbeam

677 ouest, rue St-Catherine, angle rue de l'Université THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Elections nationales en Italie le ou vers le 7 juin prochain

Les démocrates-chrétiens de M. Alcide de Gasperi tenteront de s'assurer la maîtrise complète du pouvoir

Rome, 4 (Reuters) — L'Italie tiendra ses élections nationales le 7 juin ou peu après, a-t-on décidé hier. Les électeurs choisiront une nouvelle Chambre de députés et probablement un nouveau Sénat. L'élection devait être tenue ce printemps, mais un ordre d'urgence a été publié hier indiquant que les élections ne peuvent avoir lieu avant le 7 juin.

Bientôt, ces symboles — l'écusson de croisé des démocrates-chrétiens, le marteau et la faucille des communistes, etc. — apparaîtront dans tout le pays sur les bannières et les pancartes politiques. Ces symboles seront également sur les bulletins afin d'identifier les candidats sans risque d'erreur. A la réunion de demain, le cabinet dissoudra la Chambre des députés. On prévoit qu'il dissoudra également le Sénat, un an avant la fin de son mandat de six ans. Les droitistes ont réclamé la dissolution du Sénat dès maintenant, mais les gauchistes ont combattu cette demande avec violence, car ils sont presque certains de perdre leurs sièges à la Chambre haute, aussi bien qu'à la Chambre basse. Des informateurs politiques disent que le premier ministre de Gasperi s'est rendu aux demandes de la droite et que le cabinet annoncera qu'un nouveau Sénat devra être élu en juin.

Femme de 53 ans condamnée pour vols de banque

Los Angeles, 4 (P.C.) — "Grand-Mère" a été condamnée hier, à 10 ans d'emprisonnement, à Los Angeles.

Il s'agit de Mme Ethel Arata, 53 ans, une ancienne héritière, recherchée pendant des mois pour vols de banques en Californie. Mme Arata s'est reconnue coupable à une accusation de vol de banque et à une accusation de tentative de vol dans une banque. Elle a bénéficié de la liberté provisoire pour la deuxième accusation.

On a repêché le corps de J. Lukas près de Windsor

Windsor, Ont., 4 (P.C.) — Un cadavre identifié comme étant celui de Jack Lukas, 56 ans, disparu pendant qu'il était en liberté provisoire sous un cautionnement de \$7,000 après avoir été accusé de tentative de meurtre, a été trouvé hier sur la rive du lac St. Clair à Riverside, près de Windsor, Ontario. Un médecin a déclaré que le corps avait été dans l'eau environ un mois. Les policiers ont dit qu'il ne semblait pas s'agir d'un meurtre.

Utilisation commerciale de l'énergie atomique avant un an

Le ministre de la Production pour la défense, M. Howe prévoit que le Canada possèdera sa quatrième pile atomique bientôt — Alors commenceront les expériences pour l'utilisation commerciale de l'énergie atomique

Ottawa, 4 (P.C.) — Le ministre de la production pour la défense, M. Howe, a déclaré hier que le Canada devrait faire des expériences sur l'utilisation commerciale de l'énergie atomique dans moins d'un an. Au cours d'une entrevue, M. Howe a révélé que la pile atomique brisée NRX de Chalk River, Ont., et la nouvelle pile NRU, actuellement en construction, serviront toutes deux à préparer la production d'énergie atomique pour une quatrième pile, dont les plans ne sont pas encore tracés.

M. Howe a déclaré que le gouvernement compte sur l'association avec une industrie riche et progressive pour la construction d'une pile commerciale au Canada. Il s'est dit d'avis que le coût d'une telle entreprise serait sûrement bien inférieur à \$100,000,000, somme que certains ont évaluée comme prix des travaux éventuels. Il a ajouté que le Canada avait dépensé jusqu'à présent \$30,000,000 pour la construction de la pile NRU.

Montréal recevra un congrès international

La Fédération canadienne des maires de municipalités et la ville de Montréal dressent le programme des grandes réunions municipales qui se tiendront au mois de septembre.

Dans quelque temps, les maires de toutes les municipalités du Canada recevront des invitations à assister au grand congrès international municipal qui se tiendra à Montréal du 20 au 24 septembre. Les invitations viendront de la part de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, organisatrice du congrès. Les municipalités recevront en même temps le programme détaillé des assises du mois de septembre.

Ce sera la première fois qu'un congrès municipal de cette envergure se tiendra dans la métropole canadienne. Les municipalités du Canada et des Etats-Unis y seront représentées et on compte également sur une délégation venant d'Europe et des municipalités du Commonwealth britannique.

La ville de Montréal se prépare à recevoir dignement les centaines de délégations municipales qui viendront chez nous au mois de septembre, durant quatre jours. Dans l'après-midi du 24 septembre, les délégués se dirigeront vers le centre de "Mont Tremblant Lodge" où ils séjourneront jusqu'au 27 septembre.

Afin de céder la place au congrès municipal international de Montréal, l'Union des municipalités de la province de Québec qui tient habituellement ses assises annuelles au mois de septembre a fixé cette année à la fin de juin; elle saurait lieu au Manoir Richelieu, à la Ponte-au-Pic.

On peut danser maintenant à Québec

Québec, 4 (P.C.) — Les propriétaires de restaurants de la vieille capitale peuvent maintenant établir des pistes de danse dans leurs établissements selon ce qu'en ont décidé les autorités municipales.

Pour se conformer aux règlements, les restaurateurs devront payer un permis supplémentaire de \$200 et la piste de danse devra mesurer au moins 15 pieds sur 25. Ce sera donc la première fois que Québec sera doté de véritables pistes de danse non seulement au présent des spectacles, mais aussi en danse également.

LE PROLONGEMENT DE LA RUE BERRI

Le conseiller Emile Pigeon, l'un des plus ardents protagonistes du percement de la rue Berri, au-delà de la rue Ontario, adresse une lettre à tous ses collègues de l'est et du nord de la ville ainsi qu'au maire et aux membres du Comité exécutif, les invitant à se rendre mercredi soir, au Palais du Commerce; ce soir-là, les associations "Est central, le Plateau Mont-Royal et les Hommes d'affaires du Nord se réuniront, en vue de réclamer le prolongement de la rue Berri.

On prévoit une nouvelle baisse dans le coût de la vie

Ottawa, 4 (P.C.) — Trois déclinés mensuels consécutifs dans l'indice du coût de la vie pourraient fort bien être suivis par un quatrième.

L'Office fédéral de la statistique prépare actuellement les indices des prix pour le mois de février pour publication aujourd'hui et tout indique qu'ils afficheront de nouvelles baisses de prix, tout particulièrement dans les vivres.

Bien que les prix des loyers, des dépenses d'entretien des lofts et quelques autres articles dans le budget familial se soient maintenus à un niveau relativement élevé, les prix des vivres et du vêtement ont fléchi régulièrement au cours des derniers mois.

Rien n'indique que cette descente graduelle mais lente s'arrêtera depuis que les prix ont atteint le pinacle inflationnaire qui a menacé d'engouffrer le consommateur pendant les mois qui ont suivi le début de la guerre de Corée. En janvier, le nouvel indice des prix au consommateur, basé sur les prix de 1949, équivalant à 100,

Bambin tué par la chute d'un rouleau de prélat

Un bambin de 3 ans, Jean-Pierre Lepage, rue St-Jean-Baptiste, est mort dans des circonstances tragiques, vendredi avant-midi. L'enfant jouait tout près d'un assez volumineux rouleau de prélat qui avait été appuyé contre un mur. Probablement heurté par le bambin, le rouleau est tombé, entraînant dans sa chute l'enfant qui eut le crâne fracturé. La petite victime n'a survécu que quelques instants à ses blessures.

Le père de l'enfant est employé à la Coopérative fédérée de Rimouski et membre de la brigade ambulancière St-Jean. Outre ses parents, le petit défunt laisse un frère, Guy, et deux sœurs, Nicole et Lisette, tous en bas âge.

La fête de Pâques sera-t-elle le prélude à la paix mondiale?

Cérémonies religieuses et gestes pacifiques

(par la Presse Associée)

Les nations chrétiennes de par le monde ont commémoré, hier, dans les cérémonies du Vendredi Saint, la mort du Christ en croix. Que Pâques soit le prélude d'une renaissance à l'espérance à la paix ou que le monde continue de vivre dans l'incertitude, la chrétienté garde la foi dans la promesse réalisée par la Résurrection. Il y a bien longtemps de cela, à Jérusalem.

Plus de 5,000 pèlerins, venus de différents pays ont repris le Chemin de la Croix, Via Dolorosa, à Jérusalem, depuis la place où Jésus-Christ fut condamné par Pilate jusqu'au Saint Sépulchre, où on l'inhumait le Vendredi. Le chemin est étroit, tortueux, rocailleux.

Trente hommes ont porté deux énormes croix tout le long du chemin et l'on a récité des prières, des hymnes en différentes langues à chacune des 14 stations de la Voie. Les hôtels de Jérusalem étaient bondés de touristes.

A la Cité du Vatican, on estime qu'un demi-million de personnes ont visité la Basilique St-Pierre, où le cardinal Tedeschini a officié à la messe solennelle des Présanctifiés.

A Londres, 20,000 personnes ont envahi la cathédrale de Westminster pour entendre un sermon de circonstance prononcé par Mgr Fulton J. Sheen, de New-York. L'évêque de la vidéo a déclaré à son auditoire que si quelque chose se sentait dans le désarroi, il était bon de se rappeler que "le Christ lui-même est demeuré dans une position de grandes souffrances, durant trois heures, sur la croix".

De Formose, le généralissime Chiang Kai-Shek, un méthodiste, a déclaré, à la radio, à ses compatriotes du continent de Chine "en leur délivrance du régime satanique des communistes".

L'Espoir et le doute ont marqué une conférence de presse du Vendredi Saint du secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, qui a déclaré que les Etats-Unis auraient encore besoin de fortes dépenses et d'alliés, en dépit des présentes ouvertures de paix soviétiques. Le danger représenté par l'Union soviétique, armée jusqu'aux dents, n'a pas diminué, a-t-il dit, en dépit du fait que l'entente sur l'échange de prisonniers de guerre invalides puisse paver la voie à l'armistice en Corée.

La température colle les avions au sol à Rimouski

Rimouski, 4 (D.N.C.) — La température brumeuse qui a été le lot de toute la région depuis une semaine a interrompu le trafic aérien entre les deux rives du fleuve. Aucun appareil de Québec n'a décollé de l'aéroport municipal de Rimouski depuis samedi dernier, par suite de la mauvaise visibilité. L'aéroport municipal devra le reste demeurer inactif durant les quinze jours qui vont suivre, à cause du mauvais état des pistes d'envol et d'atterrissage.

A Mont-Joli, les quatre appareils de Québec demeurent collés au sol depuis lundi, également, à cause de la température défavorable. La Hollinger Ungava Transport a effectué cette après-midi son premier voyage à Sept-Îles depuis dimanche dernier. Au-delà de 350 hommes, voyageurs de l'une ou l'autre de ces compagnies d'aviation, attendent à Mont-Joli de pouvoir regagner Baie-Comeau, Sept-Îles ou Goose-Bay. Les hôtels de la ville ont été pris d'assaut.

En tout, l'indice des prix a fléchi de 2.7 points du sommet de 118.2 atteint en décembre 1951, et remplace le coût de la vie à ce qu'il était en juillet 1951.

En janvier les loyers ont été légèrement plus élevés, mais pour les vivres tel le sucre, le thé, les oeufs, les oranges et les pommes de terre les prix ont fléchi et contrebalancé les hausses dans les prix de la margarine et les viandes, ce qui a contribué à réduire le niveau général des prix.

Le nouvel indice des prix au consommateur est le baromètre officiel de l'Office de la statistique de la tendance des prix de détail, mais l'ancien indice du coût de la vie basé sur les prix de 1935-39 équivalant à 100 fournit souvent un tableau bien différent.

En janvier, cet indice s'est hissé pour le deuxième mois consécutif, augmentant d'un demi-point soit de 184.4 à 184.9 à la suite d'une majoration d'un cinquième de point en décembre, comparativement au sommet de 191.5 atteint en décembre 1951.

se hâtent d'établir des locaux d'hospitalisation au cas où une promesse plus significative se concrétiserait, l'échange de prisonniers de guerre malades ou blessés. Le contre-amiral John C. Daniel, qui agit comme chef d'une mission de liaison alliée dans les négociations qui doivent s'entamer lundi, a déclaré: "Je suis ici depuis juin, et je ne ferai pas l'erreur d'être optimiste".

On a remarqué, à Bonn, que les Russes semblent avoir musé quelques-uns de leurs gros canons du réseau radiophonique de l'Allemagne orientale destinés à perturber les émissions alliées et diffuser leur propre propagande. On ne trouve pas d'explication à ce mutisme des nouveaux appareils.

La propagande soviétique continue cependant de se déverser sur l'Allemagne et le Japon. Les commentateurs ont insisté sur ce qu'ils appellent les "dangers" de l'armée européenne, dont feront partie les Allemands.

Une émission de Moscou s'est élevée contre le nouveau traité d'amitié, de commerce et de navigation entre le Japon et les Etats-Unis. Radio-Moscou a dit que ce traité était "désavantageux" pour le Japon.

Les ennemis de la politique de réarmement du chancelier Konrad Adenauer, en Allemagne occidentale, n'ont pas manqué de faire flicher des ouvertures de paix soviétiques. "C'est, disent-ils, la dernière chance de règlement pacifique". Une déclaration à cet effet a été publiée par le parti du peuple allemand, qui veut une Allemagne désarmée, unie, agissante comme état-tampon entre l'est et l'ouest.

Le général Alfred M. Gruenther, chef d'état-major de l'Alliance atlantique, a tiré l'attention sur le ralentissement possible des préparatifs de défenses de l'ouest. Il a dit, à Washington, que les ouvertures de paix de Moscou "pourraient compliquer le maintien de l'unité de l'Alliance".

En Allemagne orientale, les communistes ont choisi le Vendredi Saint pour persécuter l'église protestante. Ils ont défendu la réunion d'un synode à Weimar, saisi un séminaire et prohibé les services religieux de Pâques dans la "zone de mort" d'un demi-mille séparant l'est et l'ouest de l'Allemagne.

La Hongrie communiste a annoncé que le Lundi de Pâques, habituellement jour de congé, serait jour de travail comme à l'accoutumée.

Un film à la communiste sur Mgr Stepinac

Belgrade, Yougoslavie, 4 (Reuters). — Politika, journal de Belgrade, a fourni hier à ses lecteurs les détails d'un film "documentaire" récemment terminé qui prouverait que le cardinal Aloysius Stepinac est un collaborateur nazi et un traître.

Le cardinal Stepinac a été jugé par la Yougoslavie comme criminel de guerre et emprisonné. Il a été relâché, mais il ne peut quitter le village de Krasic, où il vit comme un curé.

Politika dit que le film montre le cardinal bénissant les groupes fascistes "ustasha" organisés par le traître Ante Pavelic durant la deuxième guerre mondiale. On y verrait aussi le cardinal célébrant une messe spéciale pour le mouvement Ustasha et serrant la main à Pavelic, qui lui aurait décerné plus tard deux décorations de l'Ustasha.

Il montre également le prétendu fascisme du journal du cardinal, dans lequel il soutient que les Serbes orthodoxes et les Croates catholiques "sont deux mondes différents qui ne seront jamais unis tant que l'un vivra".

Le film a apparemment l'appui du gouvernement du maréchal Tito. S'il est distribué, on pourra y voir un signe que la Yougoslavie n'a pas relâché ses attaques contre l'Eglise catholique.

(A Londres, mercredi dernier, le premier ministre Churchill a déclaré l'espérance d'un règlement de la dispute entre Tito et le Vatican quand il a déclaré que Tito passe la situation en revue. Il a ajouté que Tito lui a révélé cela durant sa récente visite de cinq jours en Grande-Bretagne).

Une mère trouve son fils mort dans le réfrigérateur

Meadville, Penn., 4 (P.A.). — Une mère terrifiée a ouvert un réfrigérateur électrique chez elle jeudi et y a trouvé son fils de 10 ans, mort suffoqué. Mme Merle Williams a déclaré que son fils Frederick s'était apparemment enfermé dans le réfrigérateur vide alors qu'il ne fonctionnait pas.

Plus de 4,000 billets enlevés en quatre jours

Le comité d'organisation du "Souper familial au Cardinal", organisé pour le mardi soir 14 avril, au Palais du Commerce, sous les auspices des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Montréal, a le regret d'annoncer à ses milliers d'amis qu'il reste quelques centaines de billets à peine sur les 5,000 disponibles dans la grande salle des expositions du Palais du Commerce. En 14 jours à peine de vente, en effet, plus de 4,000 billets ont été vendus. A partir d'aujourd'hui, il n'y a plus aucun billet en vente dans les Cercles Lacordaire. Les retardataires pourront se procurer les billets qui restent seulement à un endroit: au bureau du comité d'organisation, au Palais du Commerce, chambre 134, tél. BE. 7717 et BE. 7726.

Enfant tué d'un coup de manche à balai par un copain

Un gamin de 6 ans du quartier St-Henri a succombé jeudi après-midi à une fracture du crâne que lui a involontairement infligée un compagnon de jeu.

Le jeune Raymond Coutu, fils de M. et Mme Gervais Coutu, 5051a ouest, rue Notre-Dame, jouait "aux cowboys et aux Indiens" dans une ruelle à l'arrière du No 5027 de la même rue quand un camarade de 12 ans lui a rabattu sur la tête le manche à balai qui lui servait de fusil simulé. L'enfant s'est affaissé aussitôt, sans connaissance. On l'a vainement transporté en ambulance à l'Institut, où le décès est survenu vers 4 heures p.m.

2 suspects dans l'affaire Waggoner

Toronto, 4 (P.C.) — La police a dit hier que deux hommes arrêtés à Toronto pour fins d'interrogatoire relativement au meurtre de Charles (The Kid) Waggoner, de Montréal, ont été conduits à Montréal.

La police torontoise dit que ces hommes, Frank Battaglia, 37 ans, et James Rogers, alias Smith, 26 ans, ont été arrêtés jeudi en vertu d'un mandat du coroner à la demande de la police montréalaise. Les deux hommes ont été appréhendés par Jarvis dans le centre de Toronto.

On est d'avis que Waggoner a été victime de la vengeance d'une bande, car son corps a été retrouvé la tête percée d'une balle et une lourde pierre y était attachée. Le corps reposait dans un ruisseau. La victime, habituée des maisons de jeu, était bien connue de la police montréalaise et torontoise.

Agrandissement du terrain de jeux Campbell

Les autorités municipales se proposent d'agrandir le terrain de jeux Campbell, de façon à lui donner une superficie de 100,000 pieds carrés, au lieu de 24,000 actuellement. Le Comité exécutif, donnant suite à la recommandation du service municipal d'urbanisme, vient d'autoriser à cette fin l'expropriation des immeubles bornés par les rues Chatham, Lanning et Kamouraska, et les limites du terrain de jeu Campbell.

Le terrain agrandi permettra à quelque 10,000 enfants de se récréer.

Exposition de fleurs au parc La Fontaine

L'exposition annuelle de fleurs au parc La Fontaine s'ouvrira demain au nouveau pavillon du parc et sera ouverte durant une couple de semaines. Les visiteurs sont admis gratuitement.

Heures de visite: de 10 h du matin à 9 h 45 du soir, tous les jours; le dimanche, de 2 h de l'après-midi à 9 h 45 du soir. Le public est prié de se rendre à l'exposition par l'entrée de la rue Amherst.

Une vieille coutume qu'on tenterait de faire disparaître à Terre-Neuve

St-Jean, Terre-Neuve, 4 (P.C.). — Une des plus vieilles coutumes de Terre-Neuve, la vente de nageoires sanglantes de phoque dans les rues, pourrait bientôt disparaître. M. James Tucher, conseiller municipal de St-Jean, a déclaré que la coutume "donnera une mauvaise réputation à la ville". Le conseil a décidé de demander au ministre de la santé d'interdire la vente. Les nageoires de phoque sont considérées comme un mets délicat.

Sept projets de loi sont approuvés sans discussion

Nombreux députés absents — Adoption du traité des pêcheries entre le Canada, les Etats-Unis et le Japon

Ottawa, 4 (P.C.) — La Chambre des communes, désertée par plusieurs députés à l'approche de l'ajournement de Pâques, a approuvé jeudi, presque sans aucune discussion, sept projets de loi. Le gouvernement, heureux du progrès enregistré par ses projets, a exempté les députés de la séance qui devait être tenue jeudi soir et a ajourné la Chambre à 2 h, 30, mardi.

1—Adopté en lecture finale le projet ratifiant le traité des pêcheries entre le Canada, les Etats-Unis et le Japon.

2—Approuvé une loi qui permettra au gouvernement fédéral de contribuer jusqu'à concurrence de 37% pour cent du coût des travaux de conservation des eaux entrepris par les provinces et les municipalités.

3—Accepté une résolution préliminaire pour augmenter le montant de l'aide financière aux mines d'or qui ne produisent pas, en vertu de la loi d'aide urgente aux mines d'or. Un projet d'augmentation de l'aide a ensuite subi sa première lecture.

4—Approuvé une résolution — et accepté en première lecture un projet — pour apporter une modification à la constitution d'Air-Canada, propriété du gouvernement.

5—Projété en première lecture un projet en vue de permettre à certaines terres du nord du Manitoba et de la Saskatchewan de bénéficier de l'assurance sur les moissons.

6—Adopté en première lecture un amendement par lequel le Canada maintiendra sa juridiction sur les soldats qui se rendront coupables de violations de la loi dans les pays étrangers qui seront consentants à cette mesure.

7—Accepté en première lecture un projet prévoyant l'augmentation de 15 à 19 le nombre des membres du Conseil de recherches des pêcheries.

Walter Gieseking pourra jouer à New-York

Les Etats-Unis ne refusent plus l'entrée aux sympathisants nazis

New-York, 4 (P.C.) — Un haut fonctionnaire de l'immigration américaine a dit jeudi que la sympathie à l'égard du parti nazi ou sa participation n'est plus une cause de rejet d'une personne qui demande admission aux Etats-Unis.

Ce fonctionnaire, M. P. A. Esperdy, faisait allusion à l'admission du célèbre pianiste allemand Walter Gieseking. En 1949, il avait dit contremander son récent à New-York à la suite de manifestations ostensiblement en faveur du parti nazi. Le grand artiste aurait été favorable au nazisme.

La loi McCarran, a dit M. Esperdy, vise à exclure les membres d'un parti totalitaire qui actuellement représente le communisme.

Abus flagrant de la liberté de la presse

Regina, 4 (P.C.) — Le premier ministre, M. T. C. Douglas, a dit jeudi qu'une manchette du Leader Post de Regina sur les délibérations du comité des sociétés de la Couronne de la Législature de la Saskatchewan constituait un abus flagrant de la liberté de la presse.

M. Douglas a en outre qualifié la manchette de "tendancieuse". Le comité fait enquête sur la présumée corruption qui aurait existé au sein du bureau d'assurance du gouvernement. Le comité a interrogé Philip Bodnof, ex-président d'une compagnie d'assurance de Regina, qui aurait payé des pots-de-vin à des fonctionnaires provinciaux.

Le premier ministre faisait allusion à une manchette, publiée dans l'édition de jeudi soir du "Post", qui se lisait comme suit: "Bodnof admet des erreurs dans les minutes". M. Douglas dit que le privilège de comité entier s'en trouve compromis. Il a ajouté qu'il avait hésité à soulever la question parce que les comptes rendus, en général, se sont avérés justes.

Le chef libéral, M. Walter Tucker, a déclaré que la presse, à son avis, s'est donné bien du mal pour être équitable à l'égard de tous. Elle a répété à plusieurs reprises, a-t-il dit, que l'on avait nié les accusations.

La grande Marjane à la semaine des donneurs de sang

La grande Marjane sera la première vedette à donner de son sang à "L'heure des vedettes" de la Semaine des donneurs de sang, à la clinique spéciale de la Croix-Rouge installée au Palais du Commerce à l'occasion du Pot Pourri 1953.

Le festival du printemps qui ouvre ses portes cet après-midi et restera ouvert, en matinée et en soirée, jusqu'à dimanche, le 12 avril inclusivement.

Marjane chantera, en matinée et en soirée, sur l'estrade de la vaste salle d'exposition du Palais du Commerce, aujourd'hui, demain et lundi. Parmi les autres attractions, mentionnons un défilé de modes, les dernières créations du printemps et de l'été, avec les mannequins de Barton-Taylor Schools. Pierreite Champoux sera la commentatrice.

La grande Marjane, en acceptant l'invitation des organisateurs de la Semaine des donneurs de sang, a déclaré: "Les Canadiens ont tellement versé de sang pour les miens sur le sol de France, pendant la guerre, que je considère cette invitation comme un honneur qu'on me fait et un privilège dont je suis heureuse de me prévaloir. Je suis fière d'être parmi les premiers à répondre à cet appel spécial de la Croix-Rouge, et j'encourage tous mes amis Canadiens à répondre généreusement à cet appel".

L'ouverture de la Semaine des donneurs de sang sera radiodiffusée par le poste CKAC, mardi après-midi, de 2 h à 2 h 30, de l'estrade même au Pot Pourri 1953, au Palais du Commerce. Louis Bélanger sera l'annonceur, et Errol Malouin, le réalisateur.

Français et conquérants

Ce soir, sur les ondes de Radio-Canada, à 5 h 45, les Frères Bernard, C.S.V., spécialiste de l'histoire acadienne qui occupe la chaire d'histoire à l'Université Saint-Joseph, N.B., durant les heures d'été, sera le conférencier à l'heure de la Vie française. Il a intitulé sa conférence "Français et conquérants". Cette émission est sous les auspices du Conseil de la vie française en Amérique.

Entrepreneurs bipartites sur le commerce, à New-York, le 7

Une délégation d'hommes d'affaires canadiens assistera les 7 et 8 du mois courant, à New-York, à une réunion du comité canado-américain, une organisation maintenue par les Chambres de Commerce nationales des deux pays. Les discussions porteront sur le commerce et les douanes, la défense et l'économie et l'aménagement des ressources.

HENRI BOURASSA...

père du nationalisme canadien

par Louis CHALOULT

Voici le troisième et dernier texte des discours prononcés à la finale du Concours oratoire intercolégial de l'A.J.C. Il s'agit de celui de Louis Chaloult...

Bien des personnalités, célèbres de leur vivant, meurent deux fois : l'oubli de la tombe, en même temps que leurs dépouilles, ensevelit leur mémoire...

Père du nationalisme canadien

Henri Bourassa, mesdames et messieurs, fut, en quelque sorte, le père du nationalisme. C'est lui qui lui a donné un corps de doctrine...

Notre-Dame

Mais il y eut un incident, un discours, trop connu pour que j'institue, mais qu'il faut évoquer chaque fois qu'il s'agit d'apprécier l'action nationale de ce valeureux défenseur des minorités...

Son action

Vrai tempérament de chef, lutteur prestigieux, il se lance à l'assaut sans se demander qui le suit. Par sa parole éloquent, par son clairvoyance, l'habileté d'un homme tel qu'Henri Bourassa...

Parents sans coeur

Les tribunaux punissent parfois des parents sans coeur, qui maltraitent leurs enfants. Mais il y a d'autres parents, tout aussi sans coeur, qui échappent au bras de la justice...

Où est le bobo ?

Il y a quelque chose qui ne va pas à Bordeaux. Il est temps qu'on sache quoi. Pas pour le plaisir de...

qualités et admettait leur civilisation. En plus d'une occasion, il a rendu hommage aux institutions anglaises; il s'est plu à louer le génie d'entreprise, les réalisations immenses de l'Angleterre...

Et c'est là ce que Henri Bourassa, en patriote clairvoyant, aurait voulu nous éviter. Malheureusement il n'a pas atteint pleinement son but...

Lutte ou fanatisme

Mais il y eut un autre ennemi de notre nationalisme, contre lequel Bourassa dut batailler. Ce lui-là avait son foyer à l'intérieur de nos frontières...

Bourassa, qui n'était pas anti-britannique, n'était pas non plus, tant s'en faut, anti-anglais. Il désirait vivre en bonne amitié avec nos compatriotes de langue anglaise...

Malheureusement, la partie anglaise du pays, en ce début du XXème siècle, ne l'entendait pas de la sorte. Une volonté de domination se faisait jour...

Notre-Dame

Mais il y eut un incident, un discours, trop connu pour que j'institue, mais qu'il faut évoquer chaque fois qu'il s'agit d'apprécier l'action nationale de ce valeureux défenseur des minorités...

Son action

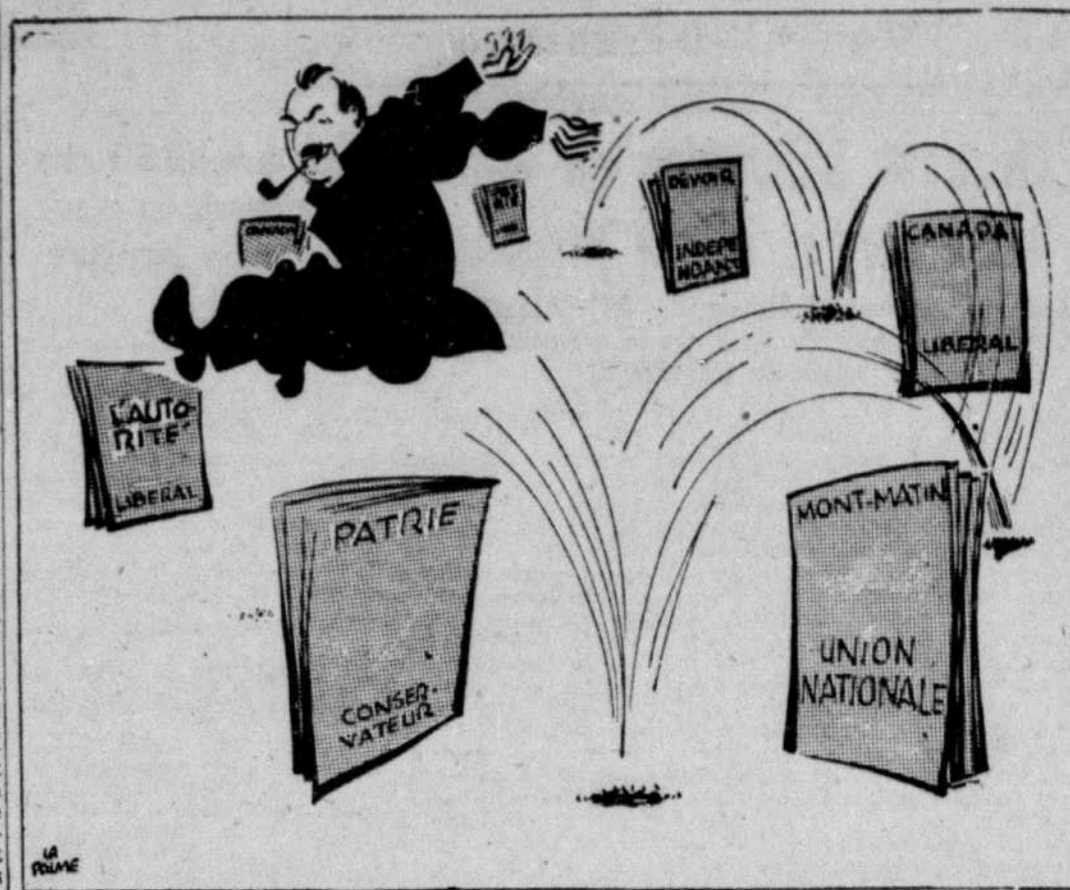
Vrai tempérament de chef, lutteur prestigieux, il se lance à l'assaut sans se demander qui le suit. Par sa parole éloquent, par son clairvoyance, l'habileté d'un homme tel qu'Henri Bourassa...

Parents sans coeur

Les tribunaux punissent parfois des parents sans coeur, qui maltraitent leurs enfants. Mais il y a d'autres parents, tout aussi sans coeur, qui échappent au bras de la justice...

Où est le bobo ?

Il y a quelque chose qui ne va pas à Bordeaux. Il est temps qu'on sache quoi. Pas pour le plaisir de...



DUHAMEL. — Il s'agit de savoir se placer les pieds.

LES LANGUES AU PAYS

Le bilinguisme, c'est surtout l'affaire de la minorité

Treize pour cent seulement des Canadiens parlent le français et l'anglais — Sur nos 1,727,000 bilingues, 1,327,000 sont d'origine française — Seulement 400,000 anglophones et autres savent le français — Dans les provinces anglaises, presque tous les adultes canadiens-français parlent l'anglais — 300,000 Canadiens français ont-ils perdu l'usage de leur langue maternelle ? — Des chiffres troublants — L'école, l'église et le foyer, trois bastions qu'il faut défendre

par Clément BROWN

La consultation des bulletins préliminaires du recensement est, pour les chercheurs, une occasion d'étonnantes découvertes. Prenons, par exemple, la question du bilinguisme au Canada. Sauf en 1951, un total de 9,387,000 (soit 67%) ne parlent que l'anglais, 2,741,000 (20%) ne parlent que le français et 1,727,000 (13%) parlent les deux langues officielles du pays.

Sur les 4,968,000 personnes ayant donné le français comme langue maternelle, 2,741,000 (67%) sont unilingues françaises. Il reste donc que, sur les 1,727,000 bilingues, 1,327,000 sont d'origine française et 400,000 d'autre origine (anglaise ou étrangère).

76% des Canadiens bilingues, soit d'origine française et 24% d'autre origine. Par rapport à leur langue maternelle, 32% des Canadiens français sont bilingues alors que seulement 5% des autres. Ça, troisième remarque: l'usage des deux langues officielles. Par rapport à la population totale du pays, 10% des Canadiens d'origine française pratiquent le bilinguisme tandis que seulement 2,8% des Canadiens d'autres origines connaissent le français et l'anglais.

qu'en réalité ils sont bilingues et même polyglottes.

Relations interraciales

Une étude des chiffres de la statistique nous éclaire sur l'effet des relations interraciales dans l'usage d'une langue autre que la langue maternelle. Les plus forts pourcentages de bilingues sont l'appanage des groupes minoritaires; dans la province de Québec, la proportion des bilingues d'origine française est de 24% et celle des bilingues d'autre origine est de 40%.

Pour ne pas alourdir indument cette chronique et lui conserver son allure de vulgarisation, donnons tout simplement le chiffre brut des bilingues autres que ceux d'origine française dans les provinces canadiennes: Terre-Neuve, 1,822; Ile du Prince-Edouard, 1,178; Nouvelle-Ecosse, 8,041; Nouveau-Brunswick, 11,697; Québec, 225,342; Ontario, 97,437; Manitoba, 11,111; Saskatchewan, 8,630; Alberta, 12,511; Colombie britannique, 20,794.

(suite à la dernière page)

L'ACTUALITÉ

La pendaïson de Judas

Il est au Mexique une coutume paraliturgique du samedi saint qui me semble riche en symboles. Bien sûr l'Eglise ne l'a pas encore consacrée mais elle demeure quand même universelle dans le pays. Pas un chrétien ne voudrait y manquer... encore moins les autres. Cette année-là je l'ai vécu dans la petite ville au nom poétique de Cuernavaca. Ce qui signifie tout bonnement en français: "Corne de vache".

Depuis le dimanche des Rameaux on vend des bonshommes en carton-pâte dans tous les marchés et sur toutes les rues. Ils sont rutilants de couleurs fortes et criardes. On en trouve à toutes les effigies. D'abord, et en abondance, des diables de tout calibre aux têtes effroyables. Rouge flamboyant ou vert des champs, ils sont tous affreux.

On peut encore acheter des gendarmes, des belles-mères, des officiers espagnols, des caciques de village, des rancheros, des personnages de tout acabit. Ce sont les judas, les ennemis, les gens odieux, ceux que les Indiens voudraient voir à tous les diables et qu'ils pendraient avec plaisir.

Pendant la Semana Sancta on les balade attachés aux radinateurs des voitures, au devant des autocars, des trams ou des taxis. D'autres sont cloués à la devanture des magasins, exposés aux risées de la foule comme les condamnés au pilori des époques anciennes.

Vient le Samedi Gloria, vient le grand jour. La foule se presse dans les rues. Chaque magasin avant chaque maison privée doit d'abord pendre et brûler son judas.

Des diables gigantesques ont été préparés. Le patron les a

cerclés de pétards, envelopés de cordons de poudre noire. Les jambes, les bras, la tête et le corps sont chargés de la même poudre prête à éclater au moindre contact avec la flamme. Suspendus aux pieds, aux bras, à la tête des caudex de la maison. Il faut bien que la mort de Judas soit une réjouissance et profite à quelques-uns. Les 30 deniers doivent servir.

La cérémonie commence par la pendaïson. Des cordes sont lancées aux arbres voisins, des gamins grimpent, lestes comme des chats, et un câble est vite arrimé qu'on attache au cou du Judas. Hi-han, hi-han! Au rythme des cris de la foule, le Judas s'élève lentement entre ciel et terre. Des lazzi fusent, les imprécations aussi. L'Indien sait bien qu'on pend, il voudrait tellement que ce soit chacun des vrais traîtres, des vrais profiteurs.

Judas se balance dans l'air. Le rit se poursuit. Ce serait une mort trop douce pour un ennemi semblable. La foule est en effervescence. Alors le maître de la maison s'approche, un long bambou à la main, un long bambou terminé d'un cierge qui place sous les pieds du pendu. Hop! D'un seul courant la foule vide la place. Elle connaît les effets de la poudre. Elle préfère celle d'escampette. Le feu grésille, le cordon bickford se consume lentement puis les déflagrations commencent. Bang! Boum! Les pattes viennent de sauter. Les bras volent en éclat. Le ventre pète en l'air et plane au-dessus des toits. Du même coup, les cadeaux sont distribués à tout venant. Et c'est une pagaille, une bagarre indescriptible à qui s'empare de restes semés à tous les vents. Une vraie dispute d'héritiers autour d'un cadavre. On se

bat, on se bouscule, on se presse à mourir étouffé. Les gens tout à l'heure craintifs arrivent au pas de course; recueurs nouvelles, troupes fraîches qui distribuent coups de pieds et coups de poings pour s'emparer des dons gratuitement offerts.

Un Américain flegmatique, le cigare à la bouche, filme tranquillement la scène. Peut-être racontera-t-il qu'il a vécu des actes de sauvagerie. S'il entendait l'espagnol, il saurait aussi que le "gringo" est chaque fois le premier à être pendu. Et le "gringo", c'est lui.

Un temps encore, le patron s'amuse avec les restes du bonhomme de papier. Les cadeaux de la tête n'ont pas encore été détachés. Il laisse aller la corde puis la remonte d'un seul coup. La foule avide se démeut. Ils sont tous les uns sur les autres, les bras au ciel pour saisir les derniers objets. Le jeu dure un moment. Ou bien quelqu'un vient de bondir qui tire le tout à lui; ou bien une nouvelle pétarade annonce qu'un autre judas vient d'être pendu et les Mexicains se ruent vers le nouveau régale.

Et quand les particuliers bienôt s'en mêlent, la ville n'est plus qu'un champ de bataille où éclatent sans arrêt ces bombes pacifiques aux clameurs joyeuses des peures gens qui s'imaginent tuer ainsi tous les judas.

Je me souviens m'être demandé ce jour-là quels bonshommes il faudrait fabriquer si la coutume s'implantait chez nous. Je vous laisse le choix, en vous suggérant le diable que chacun possède au fond de soi-même.

Ambrise LAFORTUNE, ptre.

BLOCS-NOTES

Il faut une enquête

"Le mécontentement grand à la prison de Bordeaux et cette institution sera la scène d'une nouvelle émeute dès qu'il fera assez chaud pour que les détenus risquent de coucher à la belle étoile si les dégâts le nécessitent, à moins qu'on améliore le traitement des prisonniers".

C'est un ancien prisonnier de Bordeaux qui a fait cette déclaration. Pas un prisonnier libéré avant les coûteuses émeutes de l'automne de 1952; après ces émeutes. Il vient tout juste de sortir. Il a couru au Petit Journal, de Montréal, raconter les doléances de ses anciens compagnons de captivité.

Sa déclaration à quelque chose de tragique. S'il n'y a pas eu d'autres émeutes à la prison commune, dit-il, ce n'est pas parce que les conditions ont été améliorées, mais parce que la police fait bonne garde, mais parce que les prisonniers ont eu peur du froid. "Seule la température froide des mois d'hiver a empêché une nouvelle série d'émeutes de la part des prisonniers", a dit l'ex-détenu de Bordeaux. "Mais revienne le beau temps; les détenus n'auront pas peur de coucher à la belle étoile et de nouveau tenteront de se faire justice".

Qui lira cette déclaration sans qu'un petit frisson lui coure dans le dos? La perspective de nouveaux dégâts, — ceux de l'automne ont coûté \$2,000,000, — peut à elle seule effrayer, mais la vraie raison qui devrait nous faire agir, c'est la pensée que des êtres humains pourront être blessés, tués si les émeutes recommencent. Et rien ne dit que les morts seraient tous du côté des prisonniers!

Où est le bobo ?

Il y a quelque chose qui ne va pas à Bordeaux. Il est temps qu'on sache quoi. Pas pour le plaisir de

d'émeutes à cet endroit". Après la chute du pont Duplessis, le gouvernement a pu prétendre qu'il n'avait pas été prévenu. Il ne le pourra pas s'il y a de nouvelles émeutes à Bordeaux. Un ex-prisonnier, — il est évidemment au courant, — lui a annoncé catégoriquement, le 29 mars 1953, que de nouvelles émeutes éclateraient "dès qu'il fera assez chaud...".

Parents sans coeur

Les tribunaux punissent parfois des parents sans coeur, qui maltraitent leurs enfants. Mais il y a d'autres parents, tout aussi sans coeur, qui échappent au bras de la justice. Je veux parler de ces gens qui quittent le foyer durant des heures, en laissant dans la maison, des petits enfants sans surveillance.

Chaque année, plusieurs enfants meurent asphyxiés ou brûlés vifs pendant que la mère est allée chez l'épicier ou que les parents sont au cinéma ou veillent chez la voisine.

La semaine dernière, à Gravenhurst, Ont., deux enfants, un de dix-huit mois et l'autre de quatre ans, ont été brûlés à mort pendant qu'ils dormaient, alors que leurs parents s'étaient absentés. Leur maison a passé au feu.

Il y a eu enquête et le coroner, — il n'avait pas d'autre alternative, — a rendu un verdict de "morts accidentelles". La preuve a démontré qu'en plusieurs autres circonstances, les parents avaient laissé les enfants sans aucune surveillance.

Le coroner, — et nous abondons sans pour la plupart des gens très en sains d'esprit) n'endurera d'être traité comme un animal". Il ajoutait qu'à son avis, "nous n'ir les services d'un gardien ou nous n'avons pas fini d'entendre, parler d'une gardienne quand ils doivent

André LAURENDEAU

Après la chute du pont Duplessis, le gouvernement a pu prétendre qu'il n'avait pas été prévenu. Il ne le pourra pas s'il y a de nouvelles émeutes à Bordeaux. Un ex-prisonnier, — il est évidemment au courant, — lui a annoncé catégoriquement, le 29 mars 1953, que de nouvelles émeutes éclateraient "dès qu'il fera assez chaud...".

Parents sans coeur

Les tribunaux punissent parfois des parents sans coeur, qui maltraitent leurs enfants. Mais il y a d'autres parents, tout aussi sans coeur, qui échappent au bras de la justice. Je veux parler de ces gens qui quittent le foyer durant des heures, en laissant dans la maison, des petits enfants sans surveillance.

Chaque année, plusieurs enfants meurent asphyxiés ou brûlés vifs pendant que la mère est allée chez l'épicier ou que les parents sont au cinéma ou veillent chez la voisine.

La semaine dernière, à Gravenhurst, Ont., deux enfants, un de dix-huit mois et l'autre de quatre ans, ont été brûlés à mort pendant qu'ils dormaient, alors que leurs parents s'étaient absentés. Leur maison a passé au feu.

Il y a eu enquête et le coroner, — il n'avait pas d'autre alternative, — a rendu un verdict de "morts accidentelles". La preuve a démontré qu'en plusieurs autres circonstances, les parents avaient laissé les enfants sans aucune surveillance.

Le coroner, — et nous abondons sans pour la plupart des gens très en sains d'esprit) n'endurera d'être traité comme un animal". Il ajoutait qu'à son avis, "nous n'ir les services d'un gardien ou nous n'avons pas fini d'entendre, parler d'une gardienne quand ils doivent

André LAURENDEAU

Après la chute du pont Duplessis, le gouvernement a pu prétendre qu'il n'avait pas été prévenu. Il ne le pourra pas s'il y a de nouvelles émeutes à Bordeaux. Un ex-prisonnier, — il est évidemment au courant, — lui a annoncé catégoriquement, le 29 mars 1953, que de nouvelles émeutes éclateraient "dès qu'il fera assez chaud...".

Parents sans coeur

Les tribunaux punissent parfois des parents sans coeur, qui maltraitent leurs enfants. Mais il y a d'autres parents, tout aussi sans coeur, qui échappent au bras de la justice. Je veux parler de ces gens qui quittent le foyer durant des heures, en laissant dans la maison, des petits enfants sans surveillance.

Chaque année, plusieurs enfants meurent asphyxiés ou brûlés vifs pendant que la mère est allée chez l'épicier ou que les parents sont au cinéma ou veillent chez la voisine.

La semaine dernière, à Gravenhurst, Ont., deux enfants, un de dix-huit mois et l'autre de quatre ans, ont été brûlés à mort pendant qu'ils dormaient, alors que leurs parents s'étaient absentés. Leur maison a passé au feu.

Il y a eu enquête et le coroner, — il n'avait pas d'autre alternative, — a rendu un verdict de "morts accidentelles". La preuve a démontré qu'en plusieurs autres circonstances, les parents avaient laissé les enfants sans aucune surveillance.

Le coroner, — et nous abondons sans pour la plupart des gens très en sains d'esprit) n'endurera d'être traité comme un animal". Il ajoutait qu'à son avis, "nous n'ir les services d'un gardien ou nous n'avons pas fini d'entendre, parler d'une gardienne quand ils doivent

André LAURENDEAU

Après la chute du pont Duplessis, le gouvernement a pu prétendre qu'il n'avait pas été prévenu. Il ne le pourra pas s'il y a de nouvelles émeutes à Bordeaux. Un ex-prisonnier, — il est évidemment au courant, — lui a annoncé catégoriquement, le 29 mars 1953, que de nouvelles émeutes éclateraient "dès qu'il fera assez chaud...".

Parents sans coeur

Les tribunaux punissent parfois des parents sans coeur, qui maltraitent leurs enfants. Mais il y a d'autres parents, tout aussi sans coeur, qui échappent au bras de la justice. Je veux parler de ces gens qui quittent le foyer durant des heures, en laissant dans la maison, des petits enfants sans surveillance.

Chaque année, plusieurs enfants meurent asphyxiés ou brûlés vifs pendant que la mère est allée chez l'épicier ou que les parents sont au cinéma ou veillent chez la voisine.

La semaine dernière, à Gravenhurst, Ont., deux enfants, un de dix-huit mois et l'autre de quatre ans, ont été brûlés à mort pendant qu'ils dormaient, alors que leurs parents s'étaient absentés. Leur maison a passé au feu.

Il y a eu enquête et le coroner, — il n'avait pas d'autre alternative, — a rendu un verdict de "morts accidentelles". La preuve a démontré qu'en plusieurs autres circonstances, les parents avaient laissé les enfants sans aucune surveillance.

Le coroner, — et nous abondons sans pour la plupart des gens très en sains d'esprit) n'endurera d'être traité comme un animal". Il ajoutait qu'à son avis, "nous n'ir les services d'un gardien ou nous n'avons pas fini d'entendre, parler d'une gardienne quand ils doivent

André LAURENDEAU

Après la chute du pont Duplessis, le gouvernement a pu prétendre qu'il n'avait pas été prévenu. Il ne le pourra pas s'il y a de nouvelles émeutes à Bordeaux. Un ex-prisonnier, — il est évidemment au courant, — lui a annoncé catégoriquement, le 29 mars 1953, que de nouvelles émeutes éclateraient "dès qu'il fera assez chaud...".

Parents sans coeur

Les tribunaux punissent parfois des parents sans coeur, qui maltraitent leurs enfants. Mais il y a d'autres parents, tout aussi sans coeur, qui échappent au bras de la justice. Je veux parler de ces gens qui quittent le foyer durant des heures, en laissant dans la maison, des petits enfants sans surveillance.

Chaque année, plusieurs enfants meurent asphyxiés ou brûlés vifs pendant que la mère est allée chez l'épicier ou que les parents sont au cinéma ou veillent chez la voisine.

La semaine dernière, à Gravenhurst, Ont., deux enfants, un de dix-huit mois et l'autre de quatre ans, ont été brûlés à mort pendant qu'ils dormaient, alors que leurs parents s'étaient absentés. Leur maison a passé au feu.

Il y a eu enquête et le coroner, — il n'avait pas d'autre alternative, — a rendu un verdict de "morts accidentelles". La preuve a démontré qu'en plusieurs autres circonstances, les parents avaient laissé les enfants sans aucune surveillance.

Le coroner, — et nous abondons sans pour la plupart des gens très en sains d'esprit) n'endurera d'être traité comme un animal". Il ajoutait qu'à son avis, "nous n'ir les services d'un gardien ou nous n'avons pas fini d'entendre, parler d'une gardienne quand ils doivent

André LAURENDEAU

Après la chute du pont Duplessis, le gouvernement a pu prétendre qu'il n'avait pas été prévenu. Il ne le pourra pas s'il y a de nouvelles émeutes à Bordeaux. Un ex-prisonnier, — il est évidemment au courant, — lui a annoncé catégoriquement, le 29 mars 1953, que de nouvelles émeutes éclateraient "dès qu'il fera assez chaud...".

Parents sans coeur

Les tribunaux punissent parfois des parents sans coeur, qui maltraitent leurs enfants. Mais il y a d'autres parents, tout aussi sans coeur, qui échappent au bras de la justice. Je veux parler de ces gens qui quittent le foyer durant des heures, en laissant dans la maison, des petits enfants sans surveillance.

Chaque année, plusieurs enfants meurent asphyxiés ou brûlés vifs pendant que la mère est allée chez l'épicier ou que les parents sont au cinéma ou veillent chez la voisine.

La semaine dernière, à Gravenhurst, Ont., deux enfants, un de dix-huit mois et l'autre de quatre ans, ont été brûlés à mort pendant qu'ils dormaient, alors que leurs parents s'étaient absentés. Leur maison a passé au feu.

Il y a eu enquête et le coroner, — il n'avait pas d'autre alternative, — a rendu un verdict de "morts accidentelles". La preuve a démontré qu'en plusieurs autres circonstances, les parents avaient laissé les enfants sans aucune surveillance.

Le coroner, — et nous abondons sans pour la plupart des gens très en sains d'esprit) n'endurera d'être traité comme un animal". Il ajoutait qu'à son avis, "nous n'ir les services d'un gardien ou nous n'avons pas fini d'entendre, parler d'une gardienne quand ils doivent

André LAURENDEAU

Après la chute du pont Duplessis, le gouvernement a pu prétendre qu'il n'avait pas été prévenu. Il ne le pourra pas s'il y a de nouvelles émeutes à Bordeaux. Un ex-prisonnier, — il est évidemment au courant, — lui a annoncé catégoriquement, le 29 mars 1953, que de nouvelles émeutes éclateraient "dès qu'il fera assez chaud...".

Parents sans coeur

Les tribunaux punissent parfois des parents sans coeur, qui maltraitent leurs enfants. Mais il y a d'autres parents, tout aussi sans coeur, qui échappent au bras de la justice. Je veux parler de ces gens qui quittent le foyer durant des heures, en laissant dans la maison, des petits enfants sans surveillance.

Chaque année, plusieurs enfants meurent asphyxiés ou brûlés vifs pendant que la mère est allée chez l'épicier ou que les parents sont au cinéma ou veillent chez la voisine.

La semaine dernière, à Gravenhurst, Ont., deux enfants, un de dix-huit mois et l'autre de quatre ans, ont été brûlés à mort pendant qu'ils dormaient, alors que leurs parents s'étaient absentés. Leur maison a passé au feu.

Il y a eu enquête et le coroner, — il n'avait pas d'autre alternative, — a rendu un verdict de "morts accidentelles". La preuve a démontré qu'en plusieurs autres circonstances, les parents avaient laissé les enfants sans aucune surveillance.

Le coroner, — et nous abondons sans pour la plupart des gens très en sains d'esprit) n'endurera d'être traité comme un animal". Il ajoutait qu'à son avis, "nous n'ir les services d'un gardien ou nous n'avons pas fini d'entendre, parler d'une gardienne quand ils doivent

André LAURENDEAU

Après la chute du pont Duplessis, le gouvernement a pu prétendre qu'il n'avait pas été prévenu. Il ne le pourra pas s'il y a de nouvelles émeutes à Bordeaux. Un ex-prisonnier, — il est évidemment au courant, — lui a annoncé catégoriquement, le 29 mars 1953, que de nouvelles émeutes éclateraient "dès qu'il fera assez chaud...".

Parents sans coeur

Les tribunaux punissent parfois des parents sans coeur, qui maltraitent leurs enfants. Mais il y a d'autres parents, tout aussi sans coeur, qui échappent au bras de la justice. Je veux parler de ces gens qui quittent le foyer durant des heures, en laissant dans la maison, des petits enfants sans surveillance.

Chaque année, plusieurs enfants meurent asphyxiés ou brûlés vifs pendant que la mère est allée chez l'épicier ou que les parents sont au cinéma ou veillent chez la voisine.

La semaine dernière, à Gravenhurst, Ont., deux enfants, un de dix-huit mois et l'autre de quatre ans, ont été brûlés à mort pendant qu'ils dormaient, alors que leurs parents s'étaient absentés. Leur maison a passé au feu.

Il y a eu enquête et le coroner, — il n'avait pas d'autre alternative, — a rendu un verdict de "morts accidentelles". La preuve a démontré qu'en plusieurs autres circonstances, les parents avaient laissé les enfants sans aucune surveillance.

Le coroner, — et nous abondons sans pour la plupart des gens très en sains d'esprit) n'endurera d'être traité comme un animal". Il ajoutait qu'à son avis, "nous n'ir les services d'un gardien ou nous n'avons pas fini d'entendre, parler d'une gardienne quand ils doivent

### Les Soeurs Blanches Missionnaires de N.-Dame d'Afrique

Il est bon de signaler à l'attention du public que les Soeurs Blanches missionnaires d'Afrique viennent d'ouvrir une maison à Montréal. La communauté occupe maintenant l'ancien presbytère de la paroisse de St-Louis de France, 1890, Laval, près de la rue Roy. Le but de cette nouvelle maison est de faire connaître l'oeuvre missionnaire des religieuses dans tout Montréal. Quand on sait que cette communauté a 46 maisons en Afrique du Nord, 71 en Afrique équatoriale et 16 en Afrique occidentale, on comprend mieux l'oeuvre de ces religieuses qui, à l'instar des Pères Blancs, sont complètement dévouées à l'oeuvre de la conversion des noirs. Il est bon de remarquer que la nouvelle maison provinciale des Soeurs Blanches n'a aucune oeuvre rémunératrice et qu'elle compte sur la générosité de tous les amis de l'oeuvre. Pour qu'il, afin d'aider les religieuses dans leur mission, ne pas assister au concert qui sera donné par Paul Doyon, à l'auditorium de l'Hôtel de ville, le 15 avril prochain à 8 heures 15. Les billets au prix de \$2.50 sont en vente à la maison provinciale, Dieu, Ce thé-concert aura lieu le 1890, Laval. Pour informations: P.L. 6455, DU. 6615.

### Afin de rendre la rue plus propre

Le conseiller Ulric Leblanc déplore la négligence des citoyens et suggère une campagne d'éducation à la suite de M. Guy Vanier.

Lors de la dernière session du conseil municipal, M. Guy Vanier revenait à la charge concernant la malpropreté des rues et des parcs de la ville, par suite de l'insouciance des citoyens qui se débarrassent trop négligemment des journaux, des paquets de cigarets, des vidés et des bouts de papiers. M. Vanier proposait que l'on entreprenne une campagne d'éducation de la propreté publique, par l'entremise des clubs sociaux, de la radio et des journaux, afin d'amener les citoyens à faire preuve d'un plus grand civisme à cet égard.

Le conseiller Ulric Leblanc vient de faire écho à la proposition de son collègue, M. Vanier, dans une lettre adressée au surintendant de la voie publique, M. Léopold Cabana.

"On peut voir très souvent, dit M. Leblanc, des gens qui déchirent, éparpillent, etc., jusqu'à des journaux entiers, sans se soucier: c'est dire qu'une campagne de publicité s'impose, afin de faire savoir aux citoyens que les règlements municipaux prohibent de tels agissements et qu'en enfreignant ces règlements, ils se rendent passibles des sanctions prévues."

M. Leblanc estime, de plus, que cet appel à la propreté de la rue devrait se poursuivre tout le long de l'année, par le moyen d'une campagne persistante.

Tél.: CR. 5700  
**MAGNUS POIRIER**  
Entrepreneur  
Pompes Funèbres  
Expert  
Embaumeur  
6603, rue  
ST-LAURENT

**Georges Godin**  
Successeur d'Arthur Landry-Engr.  
DIRECTEUR DE FUNERAILLES  
SALONS MORTUAIRES MODERNES  
SERVICE D'AMBULANCE  
Salons: 518 RACHEL EST  
Bureau: 528 RACHEL EST  
FALKirk 3571

**Wisintainer Inc.**  
a le plaisir de vous annoncer la réorganisation du commerce sous la direction d'un membre de la famille du fondateur.  
Nous serons heureux de vous compter parmi nos nombreux clients.  
**WISINTAINER INC.**  
Manufacturiers de cadres et de miroirs  
908, boul. Saint-Laurent, Montréal — LA. 2264

### Où l'on forme des jardiniers

Beaucoup de Montréalais ignorent peut-être l'existence d'une école pratique d'horticulture dont les jeunes gens peuvent bénéficier, leur assurant un métier lucratif, celui de jardinier. Il s'agit de l'École d'apprentissage horticole du Jardin botanique, et dont les possibilités d'avenir peuvent certainement se comparer à celles des Ecoles d'Arts et Métiers, comme le rappelle récemment, dans une causerie, M. Stephen Vincent, le directeur de l'école.

Cette institution existe depuis quinze ans. Elle offre un cours de quatre ans, composé de trois années de cours régulier et d'une année de stage à l'étranger, ou tout simplement dans une entreprise commerciale de bon niveau.

L'époque des admissions à cette école approche; les dates d'entrée sont les suivantes: le premier jeudi de mai, et le dernier jeudi de juin.

Pour avoir la chance d'être admis à l'école, il faut être âgé d'au moins 17 ans, et de pas plus de 22; posséder son certificat de neuvième année d'école primaire; passer avec succès l'examen d'admission, si la direction de l'école le juge nécessaire; s'inscrire d'une façon régulière avant le 1er avril, sur une formule spéciale que l'on peut facilement se procurer en s'adressant au directeur de l'École d'apprentissage horticole, Jardin botanique, Montréal.

Les étudiants en horticulture travaillent régulièrement au Jardin botanique de 8h. du matin à 5h. de l'après-midi, à l'exception d'une heure pour dîner, le midi. A cause du travail qu'ils accomplissent au bénéfice de la ville de Montréal, les étudiants n'ont rien à payer pour les cours, ni pour l'usage des laboratoires ou des bibliothèques.

Bien plus, ils sont généreusement rémunérés, ce qui rend les autorisations du Jardin botanique, et d'être aussi sévères qu'elles le désirent, ou plutôt, qu'elles le jugent bon, dans l'intérêt des élèves eux-mêmes ou de la réputation de l'institution.

### Nos relations avec le Commonwealth

Ottawa (Spécial). — Un nationalisme étroit n'aura pas de chance de succès au Canada tant que les grands principes du Commonwealth continueront à exister et tant que les Canadiens eux-mêmes maintiendront leur allégeance au Commonwealth, mais au titre de nation libre, a déclaré M. Romuald Bourque, député d'Outremont, et maire de la ville du même nom, devant les membres du club Lions d'Ottawa, réunis au Château Laurier.

M. Bourque, après avoir évoqué certains faits historiques qui ont marqué l'histoire du peuple anglais, a dit que le peuple canadien ressemble, en certains points, au peuple anglais. Ce dernier, dit-il, a abandonné certains monarques qui n'avaient pas respecté leurs obligations envers le peuple, cependant d'autres monarques, ont tout du respect de leurs sujets, ce sont ceux qui ont respecté la liberté du peuple.

Au Canada, continue M. Bourque, nous avons lutté pendant de longues années pour obtenir notre pleine liberté, pour nous assurer le droit de diriger nos propres destinées. Maintenant que nos ambitions se sont réalisées, nous sommes prêts à affirmer notre loyauté et notre attachement d'antan à la Couronne.

C'est pourquoi, a dit en terminant M. Bourque, le Canada, qui est membre du Commonwealth à titre de nation libre, n'hésite pas à établir des relations plus étroites avec la couronne britannique.

### Nouvelles ouvrières

Le département des Relations industrielles de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval vient de publier aux Presses universitaires de Laval, un volume groupant les principaux discours et débats auxquels a donné lieu l'an dernier le septième congrès des Relations industrielles.

Le volume, cette année, porte le titre "Salaires et prix". Dans la préface, M. Gérard Tremblay, le directeur du département de Relations industrielles, en indique en ces termes la portée:

"Salaires et prix. Voilà les deux pôles entre lesquels se nouent et se dénouent la plupart des problèmes des relations patronales-ouvrières. Il s'agit primordiallement d'un problème économique. Les relations de travail sont un art et une technique qui empruntent non seulement à la morale, à la philosophie, à la sociologie et au droit, mais qui sont fortement appelées à l'économie. C'est cette science qui peut nous apprendre comment retrouver l'équilibre entre salaires et prix."

Au sommaire, on relève les noms de MM. Roger Dehem, Emile Gosselin, Jean-Paul Ferland, Eugène Forsey, Taggart Smyth, Gérard Dion, Gérard Picard, René Tremblay, etc.

Le volume est en vente au prix de \$2.75.

Représentant des U.A.W.

Les Ouvriers unis de l'Automobile (C.O.I.-C.C.T.) annoncent qu'ils viennent de nommer un Canadien français vétérinaire, comme directeur de leur bureau à Montréal. Il s'agit de M. Alfred J. Parent (Fred), 40 ans de Windsor, qui viendra bientôt habiter la métropole.

M. Parent en plus de s'être fait connaître dans le domaine des relations ouvrières, est une compétence reconnue en généalogie. Il a publié pas moins de 21 volumes à ce sujet. Il est lui-même un descendant d'Alexandre Dumas.

N.-G. Valiquette

Le Syndicat national des employés de commerce (section N.-G. Valiquette) vient de porter plainte à la Commission des relations ouvrières contre ce qu'il prétend être des mesures d'intimidation adoptées par la compagnie contre ses employés. Voici le texte de la lettre qu'il faisait tenir au président de la compagnie à ce sujet:

1er avril 1953.  
M. Hector Langevin, président, N.-G. Valiquette Limitée, 915, rue Ste-Catherine est, Montréal.

M. le président,  
Vous êtes au courant que la majorité des employés du magasin et des ateliers N.-G. Valiquette ont déposé une requête à la Commission des relations ouvrières, le 23 février, pour obtenir une reconnaissance syndicale.

Au cours de leur enquête les inspecteurs de la Commission ont pu constater que la majorité des employés avaient donné leur adhésion au syndicat et que tous les employés de l'atelier ont quitté les rangs de l'Union internationale.

A la suite de plusieurs congédiements et de différents gestes d'intimidation posés par les représentants de la compagnie depuis cette date, l'assemblée des membres du syndicat a adopté une résolution pour avertir la Commission des relations ouvrières de ces pratiques antisyndicales interdites par les articles 20 et 24 de la loi.

L'assemblée a également adopté une résolution pour demander à la Commission des relations ouvrières la permission de poursuivre la compagnie en vertu des articles du Code criminel contre les manœuvres antisyndicales.

Nous avions chargé notre agent d'affaires, Michel Chartrand, de vous demander de recevoir les officiers du syndicat pour qu'ils puissent vous exposer certains faits avant d'avoir recours à la Commission des relations ouvrières et aux procédures judiciaires. Au cours d'une entrevue avec Michel Chartrand, mardi matin, le 31 mars, à votre bureau, vous avez refusé de recevoir les représentants élus des employés.

Vous comprendrez que dans ces circonstances nous devons donner suite aux résolutions adoptées par l'assemblée et dont nous vous avons fait part plus haut.

Agrez, M. le président, nos salutations.  
Le Syndicat national des employés du commerce de détail de Montréal, (section N.-G. Valiquette) signé: Thérèse Héroux, secrétaire.

### Les syndicats refusent de reconnaître la position difficile des compagnies

C'est ce que soutient le président de la Consolidated Paper Corp. commentant la menace de grève qui plane actuellement sur l'industrie de la pulpe et du papier dans le Québec.

Le président de la Consolidated Paper Corporation, M. G. M. Hobart, a déclaré hier, que le malaise qui se fait sentir actuellement dans les usines de pulpe et papier de la province de Québec, est dû au fait que les syndicats refusent de reconnaître des problèmes économiques difficiles auxquels les compagnies doivent faire face.

Texte de la lettre  
Voici le texte de la lettre qu'a adressée le président de la compagnie, M. George M. Hobart, à tous les gérants des usines:

"Il y a trop de gens qui croient qu'il est impossible que les employés, la gérance et les actionnaires, puissent concilier leurs buts et leurs points de vue, afin de travailler dans l'harmonie à l'obtention d'une fin commune."

"Pourtant, on aurait toutes les raisons du monde d'espérer une bonne volonté et une coopération grandissante dans le domaine des relations industrielles, car même s'il existe des divergences de vues, la fin ultime de ces trois groupes de personnes, c'est l'amélioration du niveau de vie qui ne peut résulter que d'une entreprise prospère."

"La menace de grève qui plane actuellement sur les usines où les travailleurs sont syndiqués ne provient pas d'un différend à propos d'une clause du contrat entre la compagnie et ses employés, mais plutôt du fait que le syndicat semble incapable de reconnaître les difficultés économiques auxquelles la compagnie doit faire face afin de continuer à fournir les emplois stables et bien rémunérés."

"Jusqu'ici l'état des relations entre les employés, leurs représentants syndicaux et la compagnie avaient ceci de remarquable qu'elles étaient complètement dépourvues d'antagonisme. Espérons que chacun fera son possible pour que la situation demeure telle."

Autre mise au point

D'autre part, le gérant de l'usine Belgo, à Shawinigan, M. W. D. Mosher, a formulé lui aussi une mise au point dont voici le texte: "Un vote de grève a été pris jeudi soir le 26 mars et vendredi après-midi le 27 mars par les employés de nos moulins, qui appartiennent au Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier de Shawinigan."

"Ce vote a suivi de longues négociations, au terme desquelles le Syndicat a rejeté les offres de la direction, relativement à une nouvelle convention collective de travail."

"La Belgo a offert une augmentation générale de 12 pour cent et une augmentation minimum de 16 cents l'heure, pour porter le taux horaire de base à \$1.41."

### Décès de M. Ernest Lecourt

Laprairie (Spécial). — M. Ernest Lecourt est décédé le 30 mars 1953 à l'hospice de Laprairie, à l'âge de 75 ans et 8 mois.

Anciennement de Dorval, près Montréal, M. Lecourt était l'époux de feu Brigitte Delahenty. Il laisse dans le deuil un frère, M. le chanoine H. Lecourt, prêtre retiré à l'hospice de Laprairie et ancien curé de Saint-Isidore.

La dépouille mortelle a été transportée à Dorval jeudi où un libéra fut chanté dans l'après-midi. Lundi matin, auront lieu les funérailles, en l'église de Dorval, à 9 h. Inhumation au cimetière de Dorval.

...depuis 1892

**TRANCHEMONTAGNE**  
1892  
"La vieille maison à l'ombre de l'église Notre-Dame"  
TEXTILES EN GROS  
459 St-Sulpice, Montréal  
BÉ. 4428

### Manière de préparer un budget familial

Nouveau service que le Bien-être social se propose d'établir à l'attention de ses assistés

Le service municipal du bien-être social se propose d'offrir à ses assistés, un service d'enseignement individuel à domicile; cet enseignement porterait sur l'importance et la manière de préparer un budget familial; chaque cas recevra une attention particulière en rapport avec ses besoins et ses revenus.

Des personnes expertes en nutrition précise M. Achille Rémillard, directeur adjoint du Bien-être social, ainsi que des personnes expérimentées dans la conduite normale de la vie, seront consultées, pour arriver à faire bénéficier chacun, par une orientation équilibrée de ses dépenses, du maximum d'avantages possibles avec le revenu dont il dispose.

Ce dernier service, dit M. Rémillard, constituera un des moyens de prévention des plus efficaces, pour amener les gens à vivre plus normalement et à éviter ainsi de nombreux recours à l'Etat.

Le service du Bien-être social nourrit le projet d'établir des statistiques basées sur des diagnostics minutieusement préparés, afin de classer les différentes sortes de malaises sociaux qui existent à Montréal et d'en connaître le nombre.

### On élargira un angle de la rue Atwater

Le Comité exécutif proposera au conseil municipal d'exproprier un immeuble en vue d'élargir l'angle sud-ouest de la rue Sainte-Catherine et de la rue Atwater, pour donner plus de facilité à la circulation des automobiles.

### CLUB DE BRIDGE ST-EDOUARD

Voici les résultats du tournoi du 26 mars: 1ers, Mme Paul Naud et M. Lucien Magnan; 2èmes, Mme C. Ste-Marie et M. Emile Quintal; 3èmes, MM. Léopold Marcotte et E. Thérien; 4èmes, Mlle Fernande Lavoie et M. A. Allaire. Félicitations aux vainqueurs.

Tous les bridgeurs, dames et messieurs, accompagnés d'un partenaire ou non, sont très cordialement invités aux séances hebdomadaires de Bridge Duplicate dirigées par M. Roger Thérien au Centre parossial St-Edouard, 6515, rue St-Denis.

Pour renseignements, on est prié de signaler VI. 7679.

**COURROIES TEXROPE en V**  
POULIXE en V  
MAGIC GRIP.  
DOMINION BELTING  
971 St-Jacques O. Montréal

**AUER LIGHT**  
Manufacturing Co. Limited  
Propriétaires:  
Lionel COTE — Roland PICARD  
ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS  
461 rue St-Sulpice — PL. 9815 — Montréal 1

### Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE, 5 AVRIL. PAQUES. Double 1 cl. avec octave privilégiée de 1er Ordre. (Ornements d'OR ou BLANCS). Pour l'aspersion, on se sert de l'eau bénite la veille: *Vidi aquam*, Messe: *Resurrexi*, avec *GL.*, prose *Victimae et Cr.*; préface, *Communiquantes et Hanc igitur* propres. — Aux II Vêpres pour l'ant. *Hacc dies*, le chœur se tiendra debout. Ant. finale à la Sainte Vierge *Regina coeli*. — Aux Saluts, 1er *Verset Gaude*, jusqu'à la Trinité.

### BUVEZ aux REPAS

L'eau préparée avec les

### Lithinés du Dr Gustin

• PETILANTE • ALCALINE • DIGESTIVE  
Indication pour flatulences, pour soulager l'indigestion et pour augmenter la durée. Produit de France.  
Un sachet par bouteille d'un litre d'eau froide — bien bouchée. Peut être bue dans le courant de la journée.

VOICI ENCORE DES PREUVES CONVAINCANTES DE L'EFFICACITE DU SYSTEME DE STENOGRAPHIE

# ULTRA-RAPIDE

LES ELEVES CI-DESSOUS ONT FAIT NOTRE COURS EN 3 MOIS

Cours de dactylographie et de sténographie ultra-rapide

LISTE INCOMPLETE

NOMS	ADRESSES
Mlle Anne Kukiz	Montréal
Mlle Lorraine Deschaines	Montréal
Mlle Lucie Chénette	Verdun
Mlle Rita Leblanc	Cartierville
M. Gui Légaré	Montréal
Mlle Huguette Bédard	Chambly
Mlle Monique Lanctôt	Beloil
Madame Gray	Montréal
M. Paul-Emile Plourde	Montréal

**BUREAU DE PLACEMENT EFFICACE**  
*Epargnez du temps et de l'argent*

## COURS 3 DE MOIS

DU 8 AVRIL AU 8 JUILLET  
DU 2 JUIN AU 2 SEPTEMBRE  
DU 25 JUIN AU 25 SEPTEMBRE  
DE SEPTEMBRE A NOEL

INSCRIVEZ-VOUS AUJOURD'HUI — COURS DU JOUR OU DU SOIR

La sténographie basée sur l'alphabet est enseignée à l'heure actuelle dans plus de 300 villes des Etats-Unis.

Le Collège Commercial Bilingue Larocque est le seul collège autorisé à enseigner ce système "Ultra-Rapide"

# COLLEGE COMMERCIAL BILINGUE LAROCQUE

"Au Collège Commercial Bilingue Larocque, le Sacré-Coeur est à l'honneur".  
Fondé en 1935 — Edifice Langelier, 5e étage, 506-508 est, Ste-Catherine  
106 1/2, rue Rideau, Ottawa, Ont. — 159, rue Principale, Hull, P.Q.

Inf. HA. 1048 VOTRE GARANTIE: Depuis 17 années, la direction du Collège Commercial Bilingue Larocque a placé des milliers de ses étudiants et étudiantes.

# PREMIERE COMMUNION

Pour tous les goûts et toutes les bourses notre vaste assortiment d'articles de piété et de souvenirs appropriés est à la disposition des parents et amis de tous les petits garçons et petites filles qui feront cette année leur première communion.

# DESMARAIS & ROBITAILLE, Limitée

ORNEMENTS D'EGLISE — ARTICLES DE PIETE — CHANDELLES

70 QUEST, RUE NOTRE-DAME

Téléphone: HARbour 3194

BIJOUX RELIGIEUX  
CHAPELETS  
CRUCIFIX  
MEDAILLES  
MISSELS  
BENITIERS  
IMAGES  
STATUETTES

# RADIO

SAMEDI, 4 AVRIL

## SOIREE

- 6.00 P.M. CBP-Radio-journal. CBM-Nouvelles. CKAC-Club de la police. CKVL-Chansonnettes. CJAD-Nouvelles. CHLP-Nouvelles. CHLP-Don Cameron.
- 6.15 P.M. CBP-Notre français sur... CBM-Ensemble. CKAC-Bon appétit. CJAD-Balroom. CHLP-Grands succès.
- 6.30 P.M. CBM-Orch. de la NRC. CKAC-Forum des sports. CKVL-Nouvelles. CFCF-Nouvelles.
- 6.45 P.M. CKAC-Nouvelles. CFCF-Three Suns. CFCF-Sports.
- 7.00 P.M. CBM-John Fisher. CKAC-Cr. du Rossini. CKVL-Chansonnettes. CHLP-Un peu de tout. CFCF-All Canadian.
- 7.15 P.M. CBM-Sports College. CKAC-Valse. CKVL-Suit Yourself. CHLP-Duques ministar.
- 7.30 P.M. CBP-Trois de Québec. CBM-Roy Rogers. CKVL-Radio-Gazette. CKAC-Nouvelles. CHLP-Bal musette. CFCF-Corilas Archer.
- 7.45 P.M. CKAC-Tu-Pis! Raconteur. CHLP-Causerie politique.

DIMANCHE, 5 AVRIL

- 6.00 A.M. CKVL-Musicals.
- 7.00 A.M. CKAC-Sunrise Service.
- 8.00 A.M. CBM-Nouvelles BBO. CKAC-Ouverture. CKVL-Voces of Prop. CJAD-Sunrise Service. CFCF-Jr. Playhouse.
- 8.15 A.M. CBM-Post Mark. CKVL-La province et... CJAD-Musique. CFCF-Junior Playhouse. CHLP-Ouverture.
- 8.30 A.M. CKVL-Serenade. CHLP-Non intensions. CFCF-Treasure of Mus.
- 8.45 A.M. CKVL-Lesson in Lit. CKVL-Christians. CKVL-Variétés musica.
- 9.00 A.M. CBP-Radio-journal. CBM-Radio-journal. CKAC-Oratoire. CKVL-Capal de la mus. CKVL-Confret musical. CFCF-National Vespers.
- 9.15 A.M. CBM-Musique légère. CKAC-Piano. CKVL-Vive la... CJAD-Sunday School.
- 9.30 A.M. CBP-Heure du concerto. CKVL-Musique. CKAC-Vive le dimanche. CKVL-British Israel. CKVL-La bible et la... CKVL-Teatry Choir. CKVL-Salvation Army.
- 9.45 A.M. CKVL-Here's... CKVL-Nouvelles. CKVL-Christians Service.
- 10.00 A.M. CBM-Nouvelles. CKAC-Déjeuner musical. CKVL-Voces you know. CKVL-Lutheran Hour. CKVL-Messe du Gesù.
- 10.15 A.M. CBM-Neighbourly News. CKVL-E Power Blips.
- 10.30 A.M. CKVL-Réclat. CKVL-Réclat. CKVL-Eternal Light. CKVL-Votre santé, vo... CKVL-Heure de St-Frs. CFCF-Musical Prog.
- 10.45 A.M. CKVL-Nouvelles mond... CFCF-Songs of Judea.

## SOIREE

- 6.00 P.M. CBP-Radio-journal. CBM-Nouvelles. CKAC-J-L. Gagnon. CKVL-Guy Lombardo. CFCF-Don Wright. CJAD-Nouvelles. CHLP-Nouvelles.
- 6.15 P.M. CFP-Pantale. CBM-E.N. On the Rec... CKAC-L'accord qui... CJAD-Guy Lombardo. CHLP-Boston Pop.
- 6.30 P.M. CBP-Les plus beaux... CBM-Chamber Music. CKAC-Le club sportif. CKVL-French School. CJAD-Quiz Kids. CFCF-Miss Brooks.
- 6.45 P.M. CKAC-Nouvelles. CFCF-Geo. Boulanger.
- 7.00 P.M. CBP-Match. CBM-Sunday Choral. CKAC-O-H. Grignon. CKVL-Hit Parade. CJAD-Nouvelles. CFCF-The Tyers. CHLP-A votre santé.
- 7.15 P.M. CKAC-Croisade du Ro... CJAD-Hit Parade. CKVL-Junior Singing.
- 7.30 P.M. CBP-Les Petites Symp... CBM-Les petites sym... CKAC-Duon nationale. CKVL-World News. CJAD-Suit Yourself. CKVL-Harmonie, déten... CFCF-Prélude au soir.
- 7.45 P.M. CKAC-Eta. Markowid. CKVL-Junior Singing...

# LE MONDE

THE BAD AND THE BEAUTIFUL

Malgré les "Oscars" qui lui sont tombés dessus comme la grêle, j'avoue que le dernier-né de M. Vincente Minelli me touche assez peu. Au fait, c'est peut-être ce que je lui reprocherai de plus grave: d'être un film à "Oscars". Kink Douglas a mérité sans doute un peu sa "performance" de producteur-maniaque (mais nous nous souvenons qu'il était un maniaque, aussi, de la justice, dans *Detective Story*; simple coïncidence?). Nous donnerons aussi un "Oscar" à Lana Turner, qui est belle et touchante, et pousse nous y sommes, pourquoi ne pas "Oscariser" d'emblée tout le reste de la distribution: Dick Powell, Walter Pidgeon, Barry Sullivan, Gloria Grahame? Pourquoi, dans ce film, tout est dirigé de main de maître par Vincente Minelli, qui a conçu plusieurs séquences de bonne coupe — et qui mérite lui aussi, bien sûr, la statuette réglementaire. Enfin, je cherche en vain le nom du scénariste, à qui doit aller un "Oscar" pour avoir déniché quelques variations nouvelles sur un thème éminemment "Oscarisable": les coulisses du cinéma.

Tout cela est excellent, tout cela est magnifique. J'admire. Mais je reste sous l'impression qu'on a somptueusement traité un drame conventionnel et d'une pauvreté psychologique insignifiante. Le personnage de ce jeune homme, fils d'un grand cinéaste, qui bâtit sa carrière avec audace, avec patience, en brisant tout sur son passage, me semble plutôt un produit de l'imagination de puissance d'Hollywood qu'un personnage humainement caractérisé. Non, décidément, on ne peut pas croire qu'il se trouve toujours sur son chemin quelque chose à briser, quand l'action va se mettre à languir... Et qu'il brise toujours avec la même inconscience et la même brutalité. A-t-il des remords? Souffre-t-il parfois? On veut nous le faire croire dans deux ou trois séquences; mais il s'agit là de crises quasi pathologiques, qui éclatent presque sans rapport avec l'ensemble du drame. Si le personnage reste à ce point imprécis, c'est probablement qu'il n'y a rien à préciser en lui, qu'il est vide: un personnage d'objet.

Du côté Lana Turner, nous sommes dans le pur mélodrame; fille d'un grand acteur décédé et vivant dans le culte de son père, ivrogne, coureur, elle est rachetée par le producteur qui refuse cependant son amour... Avec le scénariste (Dick Powell), mélodrame aussi: son épouse est livrée par le producteur avec un accident d'avion. Avec le réalisateur (Brian Sullivan), l'histoire est plus simple, mais aussi ressassée: conflit d'intérêts.

Comme dit Paul Eluard, "la jarre est plus belle que l'eau".

(Au Palacé)

## PETER PAN

Comme beaucoup d'enfants de langue française, sans doute, je n'ai pas lu Peter Pan. Mais j'imagine qu'il doit comporter une bonne dose de poésie, car autrement les enfants (anglophones) ne lui auraient pas fait le succès que l'on sait. Or M. Disney l'a si je puis dire, hollywoodisé — comme il l'avait déjà fait pour Alice in Wonderland; il en a fait une sorte de comédie musicale au rythme mécanisé, avec chorus, Chorégras et gags d'usage... Beaucoup d'ingéniosité sans doute, une animation extrêmement habile, mais trépidante aussi, et presque rien de ce calme abandon au rêve qui est le privilège de l'enfance.

Au même programme passe un documentaire du même M. Disney, *Bear Country*, dont les quinze dernières minutes — les seules que j'ai pu voir — sont enchantées. Il semble qu'au contact de la nature, le vieil homme de cinéma retrouve un peu de cette fraîcheur qui manque si cruellement à ses derniers dessins animés. (Outremont, Avenue, Kent, Snowdon).

G. M.

# ... DU CINEMA

## Les Amis de l'Art

En s'adressant au secrétariat de l'avenue Calixa-Lavallée, les membres de la Société Les Amis de l'Art pourront se procurer des billets réduits pour les événements suivants: Opérette *Le Pays du Sourire*, les 14-15-16 avril, au Monument National. — Concert du Chœur d'Infanterie de Paup, le 14 avril, au Plateau. — Concert donné conjointement par les Manécanteries de l'école Meilleur et de Granby, le 18 avril en matinée et le 23 en soirée, au Plateau. — Récital d'André Asselin, le 20 avril, au Plateau. — Récital de Colombe Pelletier, le 21 avril, au Ritz-Carlton.

Sur présentation de leur carte, privilège de réduction pour nos membres au guichet de Her Majesty's pour l'opéra filmé *Pagliacci* et *Mad about Opera*, du 4 au 11 avril. — Exposition de Françoise Pagnuelo, au Ritz-Carlton, du 7 au 13 avril.

Les bureaux des Amis de l'Art, 405 St-Jacques, seront fermés toute la journée lundi le 6, à l'occasion du congé de Pâques.

## Sur nos ondes

SAMEDI, 4 AVRIL, A CRF

2 h. p.m.: L'Opéra du Metropolitan  
3 h. p.m.: Concert Intime — Direction: Alexander Brot.  
4 h. p.m.: Radio-hockey.  
11 h. p.m.: Adagio.  
11 h. 30 p.m.: La Fin du jour.

## TELEVISION

SAMEDI, 4 AVRIL

3.00—(Musique).  
5.30—Tic-Tac-Toe.  
6.00—(Musique).  
7.30—Spac. Zimmerman.  
9.00—Science Review.  
9.30—Cruise to Europe.  
10.00—What's the News?  
10.30—Le Nez de Cléopâtre.  
11.00—Film.  
11.30—Film.  
12.00—Musique.  
12.30—Film.  
1.00—Film pour enfants.  
1.30—Pépiniot et Capucine.  
1.45—(Musique).  
2.00—Télé-Scope.  
2.30—Leslie Bell Singers.  
2.45—Goodbye, Playhouse.  
3.00—Caucasienne.  
3.15—Histoire de la civilisation.

## DIMANCHE, 5 AVRIL, A CRF

9 h. 30 a.m.: L'Heure du concerto.  
10 h. 30 a.m.: Récital.  
11 h. 30 a.m.: Moment musical.  
12 h. 30 a.m.: L'Heure dominicale Le Rév. Père Louis Lechance, O.P.: "Les confessions de notre conscience religieuse."  
1 h. 30 p.m.: "Pâques, fête de la glorification."  
2 h. 30 p.m.: L'Orchestre symphonique de New-York.  
3 h. p.m.: "Le Christ ressuscité ne meurt pas" — R.P. Frédéric-Marie.  
4 h. 30 p.m.: L'Heure dominicale — Exposé doctrinal par le R.P. Bonaventur. O.F.F.: Information catholique et chant religieux.  
7 h. 30 p.m.: Les petits symphonies de Roland Ledet.  
9 h. p.m.: Nos futures étoiles.  
10 h. 30 p.m.: Les artistes de renom.  
11 h. 30 p.m.: La Fin du jour.

7 h. a.m.: Emission spéciale — CKAC se joint au réseau Columbia pour faire entendre les émissions spéciales de Paques.  
12 h. 30 p.m.: Aux quatre points cardinaux — Causerie de M. Fabre Berthelot. Desroches, P.M.E.  
2 h. 30 p.m.: La Philharmonie de New-York — Emission de Stephen, soprano du Metropolitan chantant le cycle "Les nuits d'été" de Berlioz. La symphonie No 4 en fa mineur de Vaughan Williams et le choral-prélude "Domineurus, evulserunt de Bach sont aussi au programme. Dimitri Mitropoulos dirige.  
3 h. p.m.: Occasions-nous de nos affaires — Récital du "Chœur de France" à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de l'ensemble. José De Laquerrière dirige.  
7 h. p.m.: Le Journal de Claude-Henri Grignon. — Pianiste invité.  
9 h. 30 p.m.: Pianiste invité.

## LUNDI, 6 AVRIL, A CRF

3 h. p.m.: Chefs-d'oeuvre de la musique.  
4 h. 30 p.m.: Fête au village — Reportage de Roland Letour.  
6 h. p.m.: Théâtre lyrique Moisson — Chœurs et orch. dir. Jean Deslauriers.  
10 h. p.m.: Radio-journal.  
10 h. 15 p.m.: Symphonie de Radio-Canada — Dir. Geoffrey Waddington.  
Albert Pratz, violon, Bernard Greenhouse, violoncelle.  
11 h. 30 p.m.: La Fin du jour.

# La Vie musicale

par Jean Vallérand

Le recueil de cantiques du Père Latour, O.M.I.

Une tradition musicale nationale ne s'achète pas. Une nation aura beau dépenser des millions pour multiplier chez elle des conservatoires et des écoles supérieures de musique dont l'enseignement puisse rivaliser de qualité avec les meilleures écoles du monde, constituer, avec des musiciens très parmi les plus virtuoses de l'univers, des orchestres symphoniques d'élite, elle ne pourra jamais avec ces moyens que transplanter chez elle une culture musicale hybride dont le principal caractère sera d'être internationale. Une tradition musicale nationale est le résultat cumulatif et lent de facteurs très nombreux et dont les plus importants sont peut-être les plus humbles. L'histoire musicale n'a jamais procédé autrement. Certes l'encouragement officiel à la musique, sous forme de fondation de grandes écoles ou de grandes sociétés de concerts ne peut qu'aider à la formation d'une culture nationale, d'autant plus que grâce à la radio cette culture peut rayonner en dehors des villes et atteindre la province; mais la culture musicale est une chose, la tradition musicale nationale en est une autre.

A quels facteurs, par exemple, l'Allemagne a-t-elle dû cette tradition musicale qui a permis l'apparition de Bach, de Beethoven, de Brahms, de Wagner, de Hindemith? A de grandes écoles de musique où enseignaient les meilleurs musiciens d'Europe? A la splendeur des cathédrales, des églises et des châteaux? Non pas. La grande tradition musicale allemande a été le résultat d'un siècle et demi de pratique musicale à l'église, à l'école et au foyer. Et quelle pratique musicale? Celle du répertoire religieux luthérien. Luther et Melancthon ont en effet imposé à l'Allemagne protestante un idéal musico-social basé sur un répertoire pratique quotidiennement dans toutes les écoles et tous les foyers. Ce répertoire, qui était aux Allemands luthériens aussi familier que le sont pour nous les contes de Perrault ou de Grimm, a permis à la musique de se développer dans toutes les écoles et tous les foyers. Ce répertoire, qui était aux Allemands luthériens aussi familier que le sont pour nous les contes de Perrault ou de Grimm, a permis à la musique de se développer dans toutes les écoles et tous les foyers. Ce répertoire, qui était aux Allemands luthériens aussi familier que le sont pour nous les contes de Perrault ou de Grimm, a permis à la musique de se développer dans toutes les écoles et tous les foyers.

De tous les répertoires pratiqués par le peuple, le plus sujet à caution est sans doute celui des cantiques. Aussi convient-il de souligner la publication d'une cinquième édition de l'excellent *Recueil de cantiques* du Père Clément Latour, O.M.I. L'ouvrage vient de paraître aux Editions de l'Université d'Ottawa. La première édition du recueil était de 1930.

J'ai lu attentivement d'un concert à l'autre, le *Recueil du Père Latour*; sur 300 cantiques, je n'en trouve que deux ou trois que, personnellement, j'aurais éliminés. Je constate avec joie que l'auteur a refusé catégoriquement l'hospitalité à:

(suite à la page 8)

## JOS. PONTON Enrg.

LOUIS AUTHIER, prop.

COSTUMES DE THEATRE

Spécialistes pour collèges et couvents

35, rue Notre-Dame est - MONTREAL - HA. 8744

## LE CHOEUR D'INFANTERIE DE PAUR

Un ensemble de 35 chanteurs noirs aux voix superbes, à la technique exceptionnelle.

MARDI SOIR, 14 AVRIL — AU PLATEAU

Billets: \$1.50, \$2., \$2.50, \$3. taxe incl.

Maintenant en vente au bureau de Canadian Concerts & Artists, chambre 817, Edifice Castle, 1410 Stanley, de 10 h. a.m. à 6 h. p.m. MA. 2365.



LEONARD de PAUR

## Variétés Lyriques

9-10-11-12-14-15-16-18-19-21-22-23-25-26-28-29-30 avril — 2 mai

# MONUMENT NATIONAL

## LE PAYS DU SOURIRE

Opérette romantique en 3 actes

Musique de FRANZ LEHAR avec

# MICHEL DENS

de l'Opéra de Paris

# 3 CODONAS

La vie dramatique de trois artistes de cirque qui ont présenté dans le monde entier le fameux triple saut de la mort avec Mady Hahl et René Delgout.

En programme double

## Les femmes ne sont pas des ANGES

avec Marthe Harrell.

Ballet Morenoff

Tél.: Charles Goulet, chef d'orchestre de 10 h. à 6 h. Marcel Salette, décors

## Cours d'Art Dramatique

préparant

au théâtre au cinéma

à la télévision à la radio

3619 ST-DENIS HA. 2526

---

EN GRANDE TROISIEME SEMAINE

# La Vie de Jésus

Prix de l'Office Catholique International du Cinéma

## SALLE DU GESU

Représentation continue

1 h., 3 h., 5 h., 7 h., 9 h.

Distribution: Paris-Canada Films Ltd.

## SAINTE-DENIS

SIMONE, RENANT, RAYMOND ROULEAU

# ADAGE NOCTURNE

avec YVES VINCENT

EN PROGRAMME DOUBLE avec

## CINEMA PARIS

NEUVIEME SEMAINE

# DEMAIN il sera trop tard

CE FILM EST ASSURÉ D'UN SUCCÈS FOUROYANT

PARCE QUE CE FILM aborde avec courage le délicat problème de l'éducation sexuelle chez les adolescents.

PARCE QUE CE FILM est dédié aux parents qui ont oublié qu'ils ont été des enfants et que leurs propres enfants ont grandi.

PARCE QUE CE FILM — approuvé par les plus hautes autorités — condamne l'hypocrisie de certaines formules d'éducation.

PARCE QUE CE FILM, en illustrant les premiers amours, décrit en même temps l'absence de l'adolescent qui cherche un guide et n'en trouve pas.

PARCE QUE CE FILM dénonce la puérilité de certaines parents qui, pour avoir négligé un devoir strict, ont à leur tour plus pur sentiments de leurs enfants.

AN LA TRÈS ÉMOUVANTE

# PIER ANGLI

VIVRE DE BECA • GABRIEL DOREL

VEUSSEZ VOUS LE VOIR EN GRANDE NOUVEAU INTERNATIONAL

Stephen McNALLY-SMITH

Alexis HOWARD de SILVA

# DANGEREUSE MISSION

Technicolor

800 COSTELLO

# HOMMES DU MONDE

2 GRANDES FILMS

Technicolor

GAGNEZ de magnifiques Particules au PRIX! CONCOURS ANNUEL 5<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

CHARLES LAUGHTON, FRANKO THORNTON, BURGESS MERE DITH, ROBERT HUTTON

# 2 Homme de la Tour Eiffel

Technicolor

la Boîte à Musique

415 ST-CATHERINE E. - HA. 962

# RADIO EN GROS PAYE LE RADIO

LIMITÉE

La plus ancienne maison canadienne-française au pays

730 ST-JACQUES OUEST — MONTREAL

Pierre Dagenais publie des contes et a deux romans "en préparation"

Le Cercle du Livre de France publiera la semaine prochaine le premier livre de Pierre Dagenais, "Contes de la pluie et du beau temps"; neuf contes entièrement inédits, préfacés par Claude-Henri Grignon.

— Deux ou trois peut-être ont déjà été lus à la radio, me dit Pierre Dagenais, mais ce temps je les ai complètement refaits, il n'en reste pas dix lignes; je n'ai gardé que les idées.

On sait, en effet, que Pierre Dagenais donne depuis quelque temps à la radio des "Contes de la pluie et du beau temps". Ce sont du reste les commanditaires de cette émission, qui ont rendu possible l'édition du livre du même titre. Mais serait-ce la radio qui a conduit Dagenais à la littérature? — Non, j'écris par goût depuis toujours... Mais j'ai vu tant de jeunes commettre des "péchés mortels" en se décidant trop vite à publier, que j'ai voulu attendre. En espérant que mon péché, à moi, ne serait que "véniel"... Il y douze ans déjà, j'avais donné quelques poèmes à l'émission "Maufette". "Le Ciel par-dessus les toits", et je n'ai jamais cessé d'écrire. Actuellement j'ai deux romans en préparation, dont l'un est presque terminé depuis trois ans.

— Quelles sont les raisons particulières qui vous ont amené à livrer au public les "Contes de la pluie et du beau temps"?

— Je les aimais... C'est un peu idiot à dire comme ça, mais c'est la véritable raison. Et puis, j'ai consulté mon préférer, M. Grignon, et plusieurs autres. Je considère le conte comme un excellent exercice. Si ce premier livre est bien accueilli par la critique, alors je me déciderai peut-être à donner mes romans.

Ses principaux maîtres dans l'art du conte, Dagenais n'hésite pas à les nommer: ce sont Voltaire et Maupassant. Les sources d'inspiration, les idées fondamentales? — Honnêtement, ce ne sont pas des contes philosophiques, souligne Dagenais. Deux ou trois expriment mes idées sur la société... Mais dans l'ensemble, ce sont tout simplement des contes, des contes pour le simple plaisir de conter.



PIERRE DAGENAIS

VIE DES LETTRES

Bernard Grasset et la création littéraire

Je reconnais l'authenticité de Bernard Grasset écrivain, à ceci d'abord qu'une même ligne de préoccupations suscite tout son oeuvre. Cette ligne, on ne peut pas ne pas la reconnaître en parcourant les Textes choisis qui vient de réunir Henri Massis (1): c'est celle d'une méditation soutenue sur la création — le "faire", dit Grasset — dans ses rapports avec la vie. Qu'est-ce que la passion de créer? quels sont les points de rencontre et d'opposition de l'action et de la création artistique? et, plus intimement, entre la création littéraire et l'amour? Voilà les questions que ne cesse d'agiter Bernard Grasset, avec une sincérité, une attention, une rigueur de style aussi, qui font de ces Textes choisis un des beaux livres de moraliste que j'aie lus de quelque temps.

Tout homme occupé d'écrire, fut-il simple gratier-papier de journal, à condition d'être engagé par l'intérieur dans son écriture, a senti quelque jour la fragilité de son action. Fragilité qui se manifeste en particulier dans les résultats extérieurs, sociaux, qu'il peut en attendre. Car si celui qui écrit espère légitimement la gloire ou quelque influence, il est bien entendu que ces résultats, pour être parfaitement valables, ne peuvent être que posthumes, et demeurent sur le coup, inférieurs à ceux qu'obtient l'homme d'action. En fait, il semble bien que l'écrivain, le véritable écrivain, n'a pas le choix de sa vocation. Elle lui est imposée par sa nature, comme d'ailleurs, à l'homme d'action, la sienne (si pour celui-ci l'action n'est pas un simple moyen mais, dit Grasset, un "besoin de l'esprit" qui est de "modifier l'ordre des choses"). Action et création répondent, dans des champs différents, à la même nécessité qui est faite à certains hommes de se dépasser, de trouver leur plaisir dans le don. La véritable opposition, Grasset la trouve entre le "faire" et le "jouir" — entendant par "jouir" l'aptitude de l'homme à recevoir la vie, à se contenter avec elle de ce qu'on pourrait appeler un échange de bons procédés.

Cette opposition tire évidemment sa force, pour le moraliste,

Aménagement de la solitude

Souffrance et solitude: voilà un portrait bien austère du créateur, et qui ne convient ni à tous les créateurs, ni à l'expérience que nous pourrions avoir nous-même de la création, si humble fut-elle. L'écrivain, le poète, après tout de meurtres des hommes; et s'il est évident que l'on ne peut vivre sans un minimum de bonheur, il est encore plus évident qu'on ne peut agir sans bonheur. Grasset affirme justement que la très grande souffrance ne peut se permettre que le "cri" du journal intime: "Il faut un minimum de bonheur pour donner forme." Ainsi le "faire" se trouve, jusqu'à un certain point, investi par le

"jouir". La souffrance du créateur doit être une souffrance compensée, et sa solitude, pour reprendre l'heureuse expression du moraliste, une solitude aménagée. C'est ici que nous rencontrons l'amour.

Les questions que pose à son propos Bernard Grasset sont de celles qui importent infiniment, parce qu'elles demandent en somme si l'écrivain reste un homme, pleinement engagé dans l'aventure commune, ou s'il vit en marge, dans quelque tour d'ivoire. L'écriture ne dispenserait-elle pas de vivre? de vivre, du moins, comme l'ordinaire des hommes? n'est-elle pas en elle-même une vie supérieure, irréductible à l'autre? Il serait trop aisé d'opposer dès maintenant à cette prétention, le non catégorique qu'elle appelle dans sa forme absolue. Le créateur, le en effet, se trouve face à l'amour dans une position ambiguë: d'un côté sa solitude de créateur semble contredire jusqu'à un certain point l'amour, et de l'autre, la création elle-même, étant don, se rapporte à l'amour humain comme à sa forme, à son exemplaire, à son moteur. "L'amour, seule source de l'écriture", écrit Grasset; et il cite plus loin ce texte de Rilke: "Quelle soit le chair ou de l'esprit, la fécondité est une; car l'oeuvre de l'esprit procède de l'oeuvre de chair et partage sa nature. Elle n'est que la reproduction en quelque sorte plus mystérieuse, plus pleine d'extase, plus éternelle de l'oeuvre charnelle." Nous voudrions sans doute préciser un peu, élargir les perspectives... Mais ne retenons que l'idée d'une profonde analogie entre le don de l'amour et le don de l'écriture. Nous y retrouvons l'ambiguïté signalée plus haut, sous forme de cette alternative: ou l'activité créatrice englobe tout autre amour en le sublimant, ou elle s'unit à l'amour humain dans un encouragement mutuel, un enrichissement mutuel. La première partie de l'alternative définit une sorte d'écrivain mystique, à l'extrême de sa vocation; la deuxième un type plus commun et, pour ainsi dire plus normal, celui qui compose avec la vie courante. C'est ce type,

que notre faiblesse nous rend plus proche, dont s'occupe principalement Grasset, et dont il dit: "Quant à moi, je me refuse à concevoir un créateur authentique qui ne serait pas un homme passionné". Passionné dans ces deux créations simultanées, concurrentes, l'amour et l'écriture.

Concurrentes, elles le restent en effet, malgré cette union profonde, à cause de cette union; parce que précisément elles procèdent d'une "même ardeur qui hésite sur son objet". Le lieu précis de cette concurrence, Bernard Grasset le situe dans ce qu'il appelle "l'utile de l'oeuvre": cet accomplissement dernier, contraignant, de la création, à quoi régnent l'amour-passion, de nature total et gratuit. Mais ici nous devons nous séparer du moraliste, car nous ne pouvons considérer dans l'amour que la seule passion, cette flamme qui brûle tout son saoul d'épouse et meurt. L'amour humain, pour un chrétien, c'est le mariage; et le mariage, c'est l'enfant. C'est un "utile de l'amour", comparable à celui de l'oeuvre... L'enfant signifie plus que le simple fait de la reproduction; il signifie la fécondité de l'amour, il signifie un amour ouvert: à toutes les oeuvres, à tous les "utiles". Le couple y cherche sa plénitude, mais ne s'abîme pas dans cette plénitude. Dans une telle perspective, enfin, l'amour ne croit pas se trahir en acceptant un "utile" qui ne le concerne pas directement; il sait que sa plénitude n'exclut pas les renoncements, mais s'en nourrit. Encore une fois, nous nous trouvons, ici, assez éloignés de Bernard Grasset. Son expérience ne lui a pas fait rencontrer les vérités chrétiennes. Mais que ses écrits nous amènent à cette limite où nous sommes comme forcés de les expliciter à nouveau pour notre compte, voilà bien la preuve la plus sûre de leur sincérité, de leur très haute qualité humaine.

Gilles MARCOTTE

(1) "Textes choisis", de Bernard Grasset, classés et commentés par Henri Massis. La Table Ronde, Paris.

MORT DOUCE...

Une longue note blanche  
Echappée au coeur intime de la forêt  
Un faible rayon de lumière  
Dans les yeux profonds de la rivière  
Une naïve chanson d'enfant  
Aussi frêle que la joie du jour  
Plus près de moi  
La chaleur de sa main  
Et l'ombre de sa tête sur mon épaule  
Partout une seule pensée  
Un seul élan  
Un seul chant  
Un lent verset de psaume.

Jean-Guy PILON

LECTURE DES REVUES

CRISE DE LA MORALE

"Lumière et vie" est une revue de formation doctrinale qui paraît tous les deux mois au Collège théologique dominicain de Saint-Alban-Lessey (Savoie) sous la direction du Père A. Graill, o.p. Elle est un journal religieux et laïque dans l'étude des problèmes les plus aigus qui se posent à la conscience chrétienne d'aujourd'hui.

ACCUSES DE RECEPTION

Son dernier numéro (février 1953) est consacré à la "Crise de la morale". Il ne s'agit pas, souligne le liminaire, d'étudier la situation actuelle des moeurs, mais de bien explorer "la mentalité de notre époque, dans ses réactions au sujet du comportement humain." Les trois composantes majeures de la crise que manifeste cette mentalité, seraient "l'impression d'écrasement de l'homme, sa passion d'individualisme, et dépassant tout cela, son besoin de se sentir coude à coude avec toute une humanité besogneuse et souffrante, pour trouver, avec tous, des solutions communes".

Le Père Grangelet explore les perspectives morales non chrétiennes de notre temps, sous les deux chefs principaux de l'immoralisme et de la révolte; le chansonnier Leclercq signale l'évolution qu'a suivie

"L'Illustration". — L'un des plus anciens hebdomadaires illustrés de France. Notons qu'il publiait récemment un numéro spécial sur Staline, d'un intérêt extraordinaire.

Paul Claudel parle aux Hambourgeois

Un dimanche du mois dernier, au Grand Théâtre de Hambourg, le rideau tombe sur "Tobie et Sarah", de Claudel: l'acclamation vibrante n'en finit plus. Il est bien vrai que la représentation a été bonne, dans la traduction d'E.-M. Landau et l'effort d'une compagnie qui sait jouer Shakespeare, Montherlant et Sartre. La foule, rétive au départ, ac-

La mort de Léon Lafage

Léon Lafage, qui vient de mourir à Paris à plus de quatre-vingts ans, monna de son Quercy natal, vers 1900. Lafage, longtemps fonctionnaire, écrivit d'abord un roman politique, "Bottier-Lampagne", caricature cruelle d'un député. Mais il vint très vite au court récit et à la nouvelle. Un conteur de race, charnu et coloré: "La Chèvre de Chescaire", "Le Fils de buis". Mobilisé en 1915, dans la territoriale, dans sa bonne ville de Cahors, le soldat Lafage étonna les généraux: la croix de la Légion d'honneur était épinglée sur sa vareuse sans galons. Un brave à barbe grise? On fit comparaitre le deuxième classe qui s'expliqua: — C'est la croix des artistes, mon général!

Centre de Publications Internationales  
SERVICE GÉNÉRAL D'ABONNEMENTS  
PÉRIODICA  
4234 de la Roche, MONTREAL-14, Canada

Chantecler vient de publier  
un roman  
**SERGE FROMENTIN**  
de André Brugel \$1.75  
un livre d'histoire  
**LES SECRETAIRES DE RIEL**  
de Donatien Frémont, M.S.R.C. \$1.75  
En vente chez votre libraire ou chez l'Éditeur  
**LES ÉDITIONS CHANTECLER LEE**  
8125 St-Laurent, Montréal, DU. 5781\*

**Avez-vous acheté le dernier "prix littéraire Duvernay"?**  
**L'Histoire du Canada français**  
par le chanoine Lionel Groulx  
En quatre tomes  
ÉDITION COURANTE: Tome I, \$20.00; t. II, \$25.00; t. III, \$27.50; t. IV, \$27.50. Au total, \$100.00.  
ÉDITION DE LUXE, sur beau papier, numérotée et autographiée par l'auteur: \$3.50 le tome; au total, \$14.00.  
Chez tous les bons libraires, et à  
**L'ACTION NATIONALE**  
986 est, rue Rachel, Montréal CH. 5253

Yves Thériault vu par un critique belge

Un grand journal de Bruxelles, "Le Peuple", vient de consacrer sous la signature d'Albert Agyuess un important article à l'oeuvre du romancier canadien français. "Après Louis Hémon et Marie Le Franc qui, à des titres différents, restent les deux écrivains canadiens (N.D.R.) les mieux connus en France, écrit le critique, Yves Thériault apporte quelque chose de neuf: d'abord, une vision cruelle qui, plus qu'aux drames de la terre qu'il décrit, fait songer aux drames de la folie, une langue heurtée, parfois archaïque, mais admirable, gonflée de poésie, d'une poésie violente comme un alcool trop fort, des images qui n'appartiennent qu'à lui."

Parlant plus loin de "La Fille laire", M. Agyuess ajoute: "J'ignore quel accueil la revue de Québec et de Montréal a réservé à cet ouvrage inattendu qui rompt avec tout ce que la littérature, traditionnelle et bien pensante du Canada, a de conventionnel. Thériault y fait vivre des femmes et des hommes qui, aux prises avec les puissances élémentaires des passions, déchirent le manteau des préjugés sociaux et religieux. Pour le public canadien, une telle oeuvre a été une manière de révélation: elle lui a fait sentir la complexité et la profondeur des drames humains." On n'est pas sans noter que le critique a des idées assez déterminées... et passablement arriérées sur la littérature et le public canadiens. C'est justifiable, après tout; comme de situer la Gaspésie à "l'extrême droite du Labrador légendaire"... Le Canada, pour les Belges, doit sembler perdu dans quelque brume lointaine...

— Georges Duhamel est en Espagne pour une tournée de conférences. Il parlera sur deux thèmes: "Les petits secrets de la langue française et Problème de civilisation."  
— André Rousseaux vient d'entreprendre une tournée de conférences en Turquie et en Grèce.  
— Thierry Maulnier est allé à Bonn où l'on présente, au théâtre municipal, "Le Profonzeur" sous le titre de "Un Ennemi de Dieu". Il a parlé de sa pièce devant un nombreux public, au premier rang duquel on remarquait M. André François-Poncet.

**LIVRES RECUS**  
SAINTÉ BERNADETTE, PETITE FILLE DES PYRÉNÉES, par Luc Laurant, Collection "Nos Amis les saints", aux Éditions et Imprimeries du Sud-Est (Lyon).  
Tout le monde a lu ou entend parler d'elle, mais on ne connaît pas son premier titre, Sainte Bernadette, de Geneviève Duhamel, écrit: "... Signalons joyeusement cette nouvelle collection qui veut présenter les saints aux enfants, et aux adolescents non par de sim-

"LES PLOUFFE" A LA RADIO  
MES PERSONNAGES S'ANIMENT

par Roger LEMELIN

Les Plouffe à la radio! Quand j'ai accepté que Cécile, Ovide, Guillaume, Napoléon, Théophile et Joséphine Plouffe deviennent des personnages qu'on entendrait parler, rire et s'émouvoir sur les ondes de Radio-Canada, cinq soirs par semaine, j'ai tout de suite eu hâte de les connaître sous leur nouveau jour, une hâte qui se mêlait d'appréhension. Justifierais-ils l'espoir que l'auteur mettait en eux? Ces personnages littéraires, lancés dans des aventures créées de toutes pièces par l'imagination, réussiraient-ils à prendre vie dans l'univers réel, possèderaient-ils assez de personnalité pour que l'auditeur les reconnaisse et les aime comme des êtres véritables?

Et bien! depuis les quelques semaines que cette émission est commencée, depuis les premiers vagissements de ces êtres qui, dès les scènes de début, ont vaillamment conquis leur droit à l'existence radiophonique, j'ai connu une expérience étonnante. Projets hors du roman lui-même, les personnages que j'avais créés réussissent à vivre leur vie, grâce à leur âme propre. L'âme de ces personnages s'est logée chez les acteurs qui semblaient faits pour les incarner. Quand pour la première fois j'ai entendu Jean-Pierre Masson jouer Ovide, ce Don Quichotte qui existe dans le monde actuel par milliers d'exemplaires, j'ai eu un pincement au coeur; inconsciemment j'avais espéré que le romancier avait créé, mais que, par pudeur, il n'avait pas complètement mis à nu par une sorte de jalousie paternelle, j'avais espéré, dis-je, que le véritable Ovide échapperait par quelques côtés à l'excellent acteur qu'est Jean-Pierre Masson. Eh! bien, Jean-Pierre Masson est devenu Ovide, sans voile. Il vit tout entier, avec ses défauts, ses qualités, il ne se préoccupe pas de ce que, chez lui, j'avais voulu garder secret, et se livre tout entier, sans ma permission, tout autant de talent, me joue aussi si le même tour dans le rôle de Rita Toulouse.

Quant aux autres membres de la famille Plouffe: Théophile (Paul Guévremont), l'ancien champion cycliste. Quelle authenticité! Je le vois qui bourre sa pipe et me regarde d'un oeil moqueur: "Ca t'apprendra, mon Roger Lemelin, à me mettre dans tes livres et à ne pas me donner le temps de parler de tout ce que je connais." Je le vois, ce cher vieux champion, qui peut enfin dire tout ce qu'il a sur le coeur, et que bien des maris vieillissants écoutent en faisant des signes triomphants à leur femme. Et cette bonne Madame Joséphine Plouffe, cette brave mévoine que nous, dont l'univers est

plein d'images mais par des textes d'une vraie valeur historique et littéraire et sous une forme élégante. De vrais livres et de beaux livres... Si le Saint-Gilles, la Sainte Bernadette, le Saint Bernard, que la collection nous promet sont de cette qualité et aussi agréablement présentés, voilà une collection dont le large succès est facile à prévoir". (A. de Parvillez, S.J., Livres et Lectures, janvier 1953).

— Espérons que le voeu amical du Révérend Père et de la clientèle familiale, Saint-Gilles, de Marie-Thérèse Lazarus, va suivre de près Sainte Bernadette, puis, à l'occasion de deux grands centennaires, le 7ème et le 8ème, une Sainte Claire, de Jeanne Ancelet-Hustache, et un Saint Bernard, de Louise André-Delastre. Saint François de Sales, Sainte Chantal, Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Saint Martin, etc...



Le romancier canadien Roger Lemelin, à qui la fondation Rockefeller vient de décerner une bourse de voyage en Europe pour son roman, "Pierre le Magnifique".

**burton's**  
libraire  
MAILLOL, Sa Vie — Son Ouvre  
Judith Cladel ..... 4.00  
LA CHINE, Du Nationalisme au Communisme  
J.-J. Briux ..... 3.00  
L'INDE devant l'orage  
Tibor Mende ..... 2.40  
"COLL. LE LIVRE DE DEMAIN"  
.75 chacun  
BELLA — Giraudoux LA MÈRE — Buck  
GRANDEUR NATURE — L'ÉQUIPE — Carco  
Troyat  
REGAIN — Giono UN CRIME — Bernanos  
Nous prions tous les lecteurs d'accepter nos souhaits de  
**JOYEUSES PAQUES**  
1004 ouest, rue Ste-Catherine UN. 6-8771

**UNE COLLECTION NOUVELLE INCOMPARABLE**  
**"LE LIVRE DE POCHE"**  
Textes choisis parmi les oeuvres des plus célèbres auteurs contemporains.  
KOEINSMARK ..... PIERRE BENOIT  
LES CLES DU ROYAUME (2 vols) ..... A. J. CRONIN  
VOL DE NUIT ..... A. DE ST-EXUPÉRY  
Soigneusement imprimés sous couverture illustrée et laquée.  
MAINTENANT EN VENTE PARTOUT  
**SEULEMENT 50c LE VOLUME**  
PRIX: \$3.95 franco  
Commandez votre exemplaire immédiatement.  
**LIBRAIRIE DU QUARTIER LATIN**  
425, rue Guy Montréal FI. 3561

A L'ENQUETE SUR LA MORALITE

(suite de la première page)

Il semblerait que certains actes, même s'ils ont été prouvés juridiquement, ne forment pas une preuve suffisante pour dissocier certains individus — même quand ces actes auraient dû amener un tel résultat.

Pax, l'indulgence plénière

Je note aussi, dit Me Drapeau, l'attitude unanime des intimes qui invoquent aujourd'hui, au moment d'être jugés, leur part dans la nomination de Me Plante... comme si cette part devait être une indulgence plénière à l'articlé de la mort!

Tous les intimes, à l'exception de M. Guéremont... tous ceux qui étaient en autorité, que ce soit dans la police ou dans l'administration, ont invoqué cette indulgence pour faire preuve de leur bonne foi, de leur sincérité, de leur désir ardent, tout de combattre le vice commercialisé.

Je ne m'attendrais pas aux circonstances qui ont marqué le renvoi de Me Plante. Mais je ferai remarquer que, afin de permettre à cette indulgence de devenir applicable à l'heure de la mort, il aurait fallu la retrouver dans le trésor spirituel de ceux qui l'invoquent. Or, il n'a pas fallu huit mois à ceux qui ont nommé Me Plante pour qu'ils s'en débarrassent comme d'un remords de conscience!

Un barème

Il est intéressant de souligner, continue l'avocat, que les intimes utilisent Me Plante comme un barème d'après lequel ils demandent à la Cour d'être jugés. On demande à la Cour d'être jugé d'après les actes de Me Plante.

Mais ce qui frappera certainement le tribunal c'est de constater que les actes dont il s'agit sont précisément ceux qui ont amené le renvoi de Me Plante... un renvoi avec mentions déshonorantes, un renvoi que les intimes basaient alors sur la mauvaise conduite de Me Plante.

On a prétendu qu'il fallait renvoyer Pax Plante, parce qu'il fallait choisir entre lui et le chef Langlois — et que si l'on avait choisi l'avocat, on aurait approuvé sans hésitation, ainsi que les actes immoraux commis par ses subordonnés.

Le Comité exécutif a prétendu ne pas pouvoir réinstaller Me Plante, parce qu'on aurait été obligé d'approuver de tels actes... C'est pourquoi les mêmes actes que l'on demande à la Cour de juger ceux de Me Plante, on ne les juge pas ceux de Me Plante.

Animus

Si, dit Me Drapeau, le renvoi de Pax Plante a été, comme le prétend M. Asselin, une des décisions les plus pénibles de sa carrière, est-ce que le Comité n'aurait pas pu s'en tenir à une question de régie interne?

Si l'on était tellement satisfait de Me Plante, si (comme l'a dit M. Asselin) on n'a pas nommé Me Plante chef de police parce qu'on craignait qu'il ne pût avoir tout le temps voulu pour combattre le vice commercialisé, comment se fait-il que, lors de son renvoi, on n'a pas exprimé le fût-ce que la velléité d'un sentiment de regret?

Il est possible que le Comité exécutif n'ait pas connu tous les faits. Mais il en savait suffisamment, dans tous les cas, pour être justifié de ne pas renvoyer Pax avec ignominie : cela n'était pas nécessaire!

Tout cela est suffisant pour établir l'animus (l'état d'esprit) et la sincérité des intimes au moment où ils ont acquis l'indulgence plénière à laquelle j'ai fait tantôt allusion... Voulez-vous sincèrement renvoyer Pax pour qu'il restât?

Un membre du Comité exécutif a, d'ailleurs, attiré l'attention de ses collègues sur cet aspect de la question. Il est en preuve que M. Dozins leur a dit et écrit clairement que le renvoi de Me Plante serait de nature à décourager tous les officiers de police qui veulent faire leur devoir.

Le public

Les procureurs de la défense, poursuit Me Drapeau, ont prétendu que le public ne prenait pas au sérieux la question du vice commercialisé. L'aurait-il été plus juste de dire que c'est le travail de la police que le public ne prenait pas au sérieux.

Depuis 1941, la question du vice commercialisé n'a pas cessé d'intéresser le public. De nombreuses interpellations ont été faites sur le sujet au Conseil municipal, des censures ont été prononcées à l'administration, des centaines d'articles ont été publiés dans les journaux; nous en avons déposé au moins 500 devant le tribunal.

Dans ces moments-là, les journaux agissent un peu comme les tribunes de l'opinion publique. Encore ne s'agit-il pas seulement de reportages, mais aussi d'éditions. Me Cohen a expliqué lui-même l'importance qu'il fallait accorder aux éditions, qui représentent la pensée officielle, le jugement du journal sur une question donnée.

Donc, prétendre que le public ne prenait pas au sérieux les problèmes sur le vice commercialisé est un argument qui ne peut pas être justifié!

La couverture du chef Langlois

Poursuivant sa réplique, Me Drapeau répond à deux autres points soulevés par la défense: la présumée ignorance de M. Langlois des choses du vice commercialisé à Montréal et le renvoi adressé à Me Plante pour n'avoir pas communiqué à son directeur sa connaissance des choses du vice.

Sur le premier point, Me Drapeau commence par faire remarquer que M. Langlois, alors qu'il était capitaine au poste no 4, avait signé de sa propre main 392 plaintes se référant à la moralité. De plus, M. Langlois, ainsi qu'il l'a révélé dans son témoignage, avait

gardé des copies de ces plaintes pour son dossier personnel. C'est lui qui a fait de cette plainte le dossier de Me Drapeau. C'est ce que M. Langlois a jugé à propos de se couvrir. On ne pourra pas trouver une seule explication de ces copies personnelles de rapports faits à la moralité. M. Langlois savait que ce qui se passait alors était illégal, et il sentait le besoin de se couvrir. Il a déclaré lui-même qu'il savait qu'il y avait quelque chose d'irrégulier dans cette façon de procéder dans les choses de la moralité.

Me Drapeau cite comme autre preuve de cette connaissance (qu'avait M. Langlois) de la situation, la façon dont ce dernier faisait exécuter les brdonnances de cadenas dans son district.

Quand il reçoit l'ordre de faire poser des cadenas, raconte Me Drapeau, il est remarquable comme M. Langlois a tendance à faire exécuter l'ordonnance par un capitaine de poste voisin. Ce dernier n'avait pas à recevoir d'ordre de M. Langlois, et pourtant, il vient poser les cadenas dans le district du capitaine Langlois. Il est absolument évident que M. Langlois, à l'époque, agissait dans le but de se couvrir.

M. Langlois, continue Me Drapeau, n'a pas signalé au directeur de la police ce système des cadenas inopérants dans son district. Il se couvrait, et c'est là la confirmation de sa connaissance des faits.

D'ailleurs, si la signification des rapports sur le "posage" des cadenas continuait à opérer, puisque des rapports subséquents, signés de la même main, attestaient de raids et de posage d'autres cadenas aux mêmes endroits, encore sous les coups d'ordonnances?

Me Drapeau dit encore que M. Langlois était certainement le capitaine le plus responsable et le plus coupable, puisqu'il était celui qui avait le mieux réalisé l'irrégularité de la situation, et qu'il avait prouvé en prenant les moyens pour se couvrir.

Il semble, souligne Me Drapeau, que M. Langlois prévoyait un jour ou l'autre il y aurait une enquête. C'est dans ce but sans doute qu'il avait gardé ses copies des rapports à la moralité, copies qu'il a d'ailleurs produites au cours de la présente enquête.

La question Plante

Sur le deuxième point, Me Drapeau dit qu'il semble unanime, chez les intimes, de reprocher à Me Plante de n'avoir pas révélé à son chef les connaissances qu'il possédait sur la question du vice commercialisé.

Je répondrai, dit l'avocat, que le système de tolérance était tellement connu de tous, et même du public, qu'il n'était pas nécessaire de le signaler à un subalterne qui, au lendemain d'une terrible tempête de neige, appellerait le directeur des Services de la ville pour lui dire de faire sortir les charrettes et les camions, parce qu'il venait de neiger?

Au département de la police, c'était la même situation. Il était impossible d'ignorer le système. Tous les constables et les gradés qui sont venus témoigner ont dit que les supérieurs étaient au courant.

M. Dufresne ne pouvait pas ignorer l'existence du système de tolérance, lui qui signait les documents qui passaient en cour dans les causes, ainsi que les ordonnances de cadenas.

L'avocat, qui se nomme Me Plante ou M. X, devait-il se présenter devant M. Dufresne pour lui montrer des papiers que le directeur lui-même avait signés? Admettons qu'on partage les responsabilités, mais il est incroyable qu'on vienne dire: "J'ignorais — je ne savais pas".

D'ailleurs, poursuit Me Drapeau, quand tout un groupe d'officiers de police se rendait en procession poser des cadenas sur des salles de toilette ou des placards, laissant ouvertes les salles où se pratiquait le jeu, quand tout un groupe d'officiers osait poser un acte aussi grotesque que c'est qu'un était paralysé par la peur ou sûr de l'impunité?

Ne pas faire son devoir, en signalant le ridicule de telles situations, uniquement pour recevoir son salaire à la fin de la semaine, j'appelle cela de la malversation. Dans le plein sens du mot, comment peut-on reprocher à Me Plante de n'avoir pas tenu ses chefs au courant, dit encore Me Drapeau, quand on sait par ailleurs, qu'à sa nomination comme chef de la moralité, il ne s'est plus fait de raids sur des numéros d'appartements, mais sur des locaux entiers?

Comment ce reproche tient-il quand on sait que Me Plante, sous le régime Plante, qu'on a commencé à l'administration, a commencé à prendre les empreintes digitales, qu'un ténancier, pour la première fois, a été condamné à la prison? que les cautionnements ont été haussés et que dès ce moment, les causes étaient mieux préparées, les recouvrements ont imposé des sentences plus sévères?

Dufresne et Pax

Quelle est, se demanda Me Drapeau, l'importance de la nomination de Me Plante en regard de la responsabilité du chef Dufresne?

Il faut noter que Me Plante a été nommé peu après l'assassinat du roi de la pègre, le scandale de l'affaire Taché et au moment où, suivant la requête Penverne, une demande d'enquête royale était pendante à Québec.

D'ailleurs, quand Me Plante a été nommé, aucun changement administratif n'a été opéré à cette occasion. Il y avait deux avocats à la Cour du recorder; l'un, Me Godin, est parti; et seul Me Plante est demeuré pour continuer la tâche. Il s'est vu confier une plus grande responsabilité, mais non un titre nouveau.

La nomination de Me Plante à cette époque, ne présentait rien de spécial. Rien ne laisse croire qu'il ait reçu des instructions particulières de combattre le vice. Mais il fallait du sang nouveau, à cause des circonstances.

Il fallait aussi que M. Dufresne préparât sa sortie. Il y son-

geait certainement, puisque la nomination de Plante date du mois d'août et que le chef de police a démissionné en décembre.

On a mis en doute, continue Me Drapeau, la bonne foi l'éloge du chef Dufresne.

Lorsque M. Dufresne a démissionné, les journaux ont été heurteux de constater que le nettoyage était commencé. Ils n'ont pas attaqué la probité de Me Dufresne; mais on voit qu'ils plaçaient la responsabilité de la situation à un échelon plus élevé que celui du chef de police. Sur ce point, la lecture des journaux ne laisse aucun doute.

Quand Dufresne s'est retiré, la situation était en train de s'améliorer. Il est parti en beauté. Mais je doute fort que les articles de journaux eussent été aussi élogieux si le chef était parti quelques mois plus tôt, en juillet au lieu de décembre; c'est-à-dire, au moment du meurtre de Davis.

Jurisdiction

Les avocats de la défense ont allégué qu'une certaine jurisprudence avait été créée à la Cour pour recorder au sujet des numéros d'appartements dans les maisons de jeu.

À ce sujet, Me Drapeau exhibe quatre ordonnances de cadenas que Me Plante a obtenues le même jour contre la même maison (un édifice de trois étages); il y a une ordonnance pour la maison entière et les autres sont pour chaque étage de l'immeuble.

En supposant, même, dit Me Drapeau, qu'une jurisprudence de genre ait existé, rien n'aurait empêché les chefs de la moralité, ainsi que le directeur de la police d'agir comme Me Plante l'a fait et de requérir autant de mandats qu'il y aurait pu avoir d'appartements. Ainsi, on aurait été sûr de fermer la maison, si on le voulait véritablement.

Pour les 40 ou 50 appartements du 1455 Bleury, dit le juge en souriant, il aurait fallu un nombre appréciable de mandats.

Pas tant que cela, répond l'avocat. Car la police aurait alors officiellement découvert que trois ou quatre pièces seulement servaient à fabriquer les 40 ou 50 appartements!

Le "Sports Daily"

Me Drapeau aborde ensuite la question du "Sports Daily", un journal dont les intimes sont accusés d'avoir toléré la publication, parce qu'il ne servait qu'à aider les preneurs aux livres. Dans son argumentation, Me Martineau a rappelé un jugement du recorder Paquette, lors d'une cause que la police de M. Langlois avait tenté pour faire fermer le journal.

L'avocat avait noté que la cause avait été perdue, parce qu'on avait été incapable de prouver l'intention malhonnête de l'éditeur de ce journal.

Me Drapeau réplique à cette argumentation en relevant que dans le jugement du recorder Paquette, celui-ci n'avait pas trouvé que le journal était légal — mais uniquement déclaré que la police, n'ayant pas pu prouver l'existence de mandats de pari, il était obligé de renvoyer la cause.

Me Drapeau s'échauffe en déclarant: "L'échec de la Couronne, dans cette cause-là, est à rapprocher de l'échec dans les causes contre Bizanti, Lili St-Cyr et toutes les autres causes-types. Il manque toujours un élément essentiel à la preuve de la Couronne!"

Devant certaines objections de Me Martineau, le juge a commencé à regarder lui-même le dossier de la cause contre le "Sports Daily".

Axe Asselin-Dufresne

Me Drapeau rappelle ensuite une parole de Me Victor Payer qui a déclaré: "Même aujourd'hui, je ne suis pas prêt à dire que le Comité exécutif a eu tort d'avoir eu confiance en M. Dufresne".

Cela, dit Me Drapeau, met en relief l'axe Asselin-Dufresne. Cela illustre bien les arguments identiques de la défense des deux intimes: même ignorance véritable de la situation, même désir de mettre fin au vice commercialisé, même malchance d'avoir toujours employé des moyens inefficaces.

Il existe des traces de ce désir de bien faire exprimé par M. Asselin. Mais l'examen de ce désir doit porter sur l'ensemble des faits cités en cour au sujet de M. Asselin, que pour M. Dufresne.

La police a connu la malchance de toujours effectuer des descentes quand les maisons de désordre étaient à peu près vides. Les autorités ont connu la malchance de ne jamais trouver le bon moyen pour mettre fin à la situation.

Ce moyen, pourtant, leur avait été indiqué par les aviseurs légaux de la Cité: il aurait simplement fallu mener une enquête administrative.

Enquête administrative

Les membres du Comité n'avaient même pas besoin des conseils de leurs aviseurs légaux pour employer ce premier moyen.

Les journaux étaient pleins de dénonciations que les membres du Comité n'avaient qu'à vérifier. M. Asselin l'a bien fait, un jour où une question lui avait été posée dans la Gazette: il avait, cette fois-là, immédiatement trouvé la vérité. Il aurait donc pu vérifier de la même manière l'information d'un journal disant, par exemple, que tel jour, à telle heure, la police a effectué une descente à l'appartement no 26 de telle maison où il n'existe pas cinq appartements.

Puisque M. Asselin a toujours accordé la possibilité d'une enquête administrative, pourquoi de mandait-il à la population de lui fournir des détails? Et pourquoi, quand on lui en fournissait, ne les vérifiait-il pas?

Telle vérification était en son pouvoir. C'est, d'ailleurs, ce que nous avons tout simplement fait dans le cas de la vérification de dossiers. Et quand la première requête Penverne a été présentée, quand le juge Bond l'a ensuite rejetée parce qu'il ne la trouvait pas assez précise, est-ce que le Comité exécutif n'était pas dans une situation privilégiée pour compléter les vides de la requête? Il ne manquait à celle-ci que des noms. Au lieu de s'opposer à la requête, pourquoi le Comité n'a-t-il pas

fourni ces noms, après les avoir découverts dans les dossiers, comme nous l'avons fait nous-mêmes?

La guerre

Les intimes, par l'entremise de leurs avocats, continue Me Drapeau, ont prétendu que la guerre avait été l'une des causes de l'inaction de la police contre le vice commercialisé.

Ce trouve, au contraire, que l'état de guerre favorisait la lutte contre le vice. On en a une preuve avec la prostitution: Peut-être que sans la guerre, le "red light" existerait encore!

C'est à cause de la guerre que les autorités municipales ont reçu l'ultimatum de fermer le "red light". Et la disparition de ce quartier, au lieu de nuire à la police, a contribué à libérer un grand nombre d'agents des visites de routine et de la surveillance qu'ils étaient auparavant obligés d'exercer.

Mais, puisqu'on a réussi à fermer les maisons de prostitution, pourquoi n'a-t-on pas agi de la même manière en regard des maisons et d'agents de police, dont on se plaignait à l'époque?

Si l'effort de guerre général, on aurait pu épargner un grand nombre de travaux inutiles dont les agents de police étaient chargés: visites des constables spéciaux, pose de cadenas illégaux, chauffage des maisons mises sous scellés, temps des officiers qui venaient en cour dire que ne trouvaient rien, etc.

En supposant, même, que les propriétaires ne tenaient pas compte, etc.

La pègre vit encore

Cette enquête ne porte pas sur un corps mort, dit Me Drapeau en terminant. Ce n'est pas une autopsie. Tous les éléments de la situation que nous avons étudiés se retrouvent dans la situation actuelle. Tous les éléments des causes sont encore à Montréal. Plusieurs ont admis devant le tribunal qu'ils continueraient de verser le loyer de leurs établissements, avec l'espoir de pouvoir rouvrir un jour...

Me Martineau s'oppose à la suite de l'argumentation: "Elle ne regarde pas le passé, dit-il. Les paroles de mon collègue, M. Asselin, sont plus que des fins publicitaires pour obtenir encore un peu plus de fonds de la part des gens qui font partie des bonnes ligues..."

Me Martineau

Me Jean Martineau, C.R., le procureur de M. Langlois, affirme ensuite que quand on veut prouver l'existence de pots-de-vin, il faut l'alléguer dans la requête; parce que toutes les accusations doivent être alléguées avec précision.

Il n'y a pas eu de pots-de-vin prouvés dans aucun cas durant cette cause, dit le juge; sauf au sujet d'un intime, pour lequel on pourrait faire des déductions. M. Asselin a fait de preuve contre votre client.

Sauf sa preuve d'expertise, dit Me Drapeau, M. Langlois a déclaré qu'une telle situation ne pourrait pas exister sans le versement de pots-de-vin.

Vacances

Mes Cohen a aussi prononcé quelques remarques dont le sens ne diffère pas de son argumentation première.

Puis il a dit au juge: "J'espère que Votre Seigneurie traitera maintenant se reposer, avant de rédiger son jugement."

Le juge a répondu que non, il ne se reposera pas, et qu'il ne sera pas le seul!

Retraite du mois pour les prêtres, mardi, à Notre-Dame

Il n'y aura qu'une réunion pour la retraite du mois des prêtres de Montréal, ce mois-ci, elle aura lieu à Notre-Dame, mardi, à 2 h. 30 p.m. Le prédicateur du Carême à l'église Notre-Dame, le R.P. Bergounioux, O.F.M., a bien voulu accepter de donner l'instruction.

PRINCESS ANNE HOTEL

1) Situé à 250 pieds au-dessus de l'océan. Tarifs pour le printemps: \$2.50 ET PLUS VIRGINIA BEACH, VA., U.S.A.

Petites annonces

MEUBLES LES ENCHERES CHERRIER Maison essentiellement canadienne-française. Mobiliers neufs et usagés. Meubles de toutes sortes. UN 6-4797 967 St-Antoine

TYPOGRAPHE DEMANDE

Typographe d'expérience, connaissant français et fondus pour petit atelier d'imprimerie, propre et bien équipé. Bon salaire. W.E. 1030. 6-3-53

TARIF

Annonces classifiées "Le Devoir" — BÉlor 3361 434 Notre-Dame est (Commandes prises jusqu'à 10 h. a.m. pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 3 h. le vendredi).

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 36c pour 2 lignes (12 Re) — Computer 6 mots à la ligne. Une partie de ligne comprise pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot. Les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pris un mot. Ajouter mots et initiales. Indiquer l'indiquer le numéro de la case. Pour les réponses devant être expédiées par la poste ajouter 2c.

GRAS CARA-TERRIS — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres) ne dépasse pas 45 mots à 3 lignes.

Natalités, services, services anniversaires, grand-messes, enterrements pour conditions spéciales, 2 cents le mot, minimum \$1.00.

"Un" avec le Christ, les chrétiens doivent aussi être "un" entre eux

Causerie du R.P. Bergounioux devant le club Richelieu-Montréal — Respect à montrer en rompant le pain de chaque jour, par l'intermédiaire duquel Dieu se fait prisonnier de nos tabernacles

"Ce Christ dont vous vous faites les porteurs, à la sainte communion, vous devez le rayonner par une compréhension toujours plus exacte des besoins de vos frères, par une générosité toujours plus ouverte, par un don de vous-mêmes toujours plus total."

C'est là ce que le R. P. Frédéric Marie Bergounioux, O.F.M., prédicateur du carême à Notre-Dame, affirmait l'autre midi devant le club Richelieu-Montréal.

"Votre déjeuner hebdomadaire, a continué l'éminent conférencier, toulousain, prend, en cette solennité du jeudi saint, une importance tout particulière.

"Un repas pris en commun est un gage d'amitié. Les hommes se groupent par affinités électives, unis par leurs intérêts. Et pour manifester leur réciproque affection, ils partagent entre eux ces biens matériels que sont les nourritures terrestres, nécessaires à l'entretien des corps. Ce sont donc les mêmes substances qui vont être transformées par chacun de nous, pour porter à nos organes supplémentaires les éléments nécessaires pour être substitués aux éléments détruits par les oxydations vitales.

C'est ainsi que se perpétue la vie physique qui est essentiellement l'utilisation de molécules organiques détruites, puis reconstituées, de telle sorte, affirment les biologistes, que tous les sept ans, toutes les cellules du corps humain sont renouvelées, à l'exception du stock nerveux qui paraît se renouveler intact tout au long de la vie. Mangeant ainsi ensemble, nous opérons donc, ensemble aussi, ce rajournement continu de notre corps, qui constitue une partie essentielle de notre existence physique.

Mais, en ce jeudi saint, les mêmes événements quotidiens prennent une signification autrement haute et singulière. Ce jour-là, le Seigneur convoque ses disciples au banquet figuratif de la Pâque. Sur la table on avait déposé l'agneau pascal et les saucés aux herbes amères, rappelant le repas que prirent ensemble les Hébreux durant leur exode vers la Terre Promise.

"Nul d'entre eux ne savait que cette Pâque était la dernière de l'Ancienne Loi et qu'à l'agneau symbolique immolé pour les péchés du peuple, allait se substituer la victime innocente qui allait réellement assumer les fautes innombrables de la multitude des hommes. "J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous", avait dit le Maître; mais Lui seul avait compris l'exacte signification de ces paroles.

"Car il s'agissait de bien autre chose que de partager avec des amis un banquet symbolique! Nourrir le corps est une nécessité physique; nourrir l'âme est une nécessité spirituelle, non moins impérieuse. Alors regardez bien ce pain, contemplez cette coupe où coule un vin épais. Dans quelques instants, il n'y aura plus ni pain, ni vin, mais seulement leurs apparences. Derrière leur voile fragile, ce qui sera réellement, c'est Dieu même, avec sa chair, son sang, son âme et sa divinité. Et ce que les apôtres vont manger et boire, c'est Dieu!

"Nous nous regardons toujours avec un prodigieux étonnement quand nous nous rémémorens ces événements historiques. Et il faut toute notre foi pour nous assurer que nous ne nous trompons pas en acquiesçant aux affirmations de l'Eglise infaillible dans l'interprétation des paroles de Notre-Seigneur."

"C'est ainsi que ces réunions fraternelles prendront toute leur signification et que votre attention portera tous ses fruits... ses fruits qui lentement s'enracinent dans les demeures éternelles où le Christ glorieux vous attend à l'heure qui a été fixée pour les divines rencontres... quand, aux ombres de cette terre de larmes, se substitueraient glorieuses les Lumières de l'Amour triomphant!"

"Fraternels, vous l'êtes, et vos réunions hebdomadaires en font foi. Fraternels, bien plus encore l'êtes-vous quand, vous relevant côte à côte de la Sainte Table, vous emportez, dans vos poitrines, le Christ, vrai Richesse. Votre devoir alors se fait plus clairement impérieux. Ce Christ, dont vous êtes les porteurs, "tabernacles vivants de son Eucharistie", vous devez le porter partout autour de vous, dans vos foyers, dans vos bureaux, dans les rues et sur les places de votre cité. Vous devez le "rayonner" par une compréhension toujours plus exacte des besoins de vos frères, par un amour toujours plus éclairé, par une générosité toujours plus ouverte, par un don de vous-mêmes toujours plus total.

"C'est ainsi que ces réunions fraternelles prendront toute leur signification et que votre attention portera tous ses fruits... ses fruits qui lentement s'enracinent dans les demeures éternelles où le Christ glorieux vous attend à l'heure qui a été fixée pour les divines rencontres... quand, aux ombres de cette terre de larmes, se substitueraient glorieuses les Lumières de l'Amour triomphant!"

"C'est ainsi que ces réunions fraternelles prendront toute leur signification et que votre attention portera tous ses fruits... ses fruits qui lentement s'enracinent dans les demeures éternelles où le Christ glorieux vous attend à l'heure qui a été fixée pour les divines rencontres... quand, aux ombres de cette terre de larmes, se substitueraient glorieuses les Lumières de l'Amour triomphant!"

LE SURINTENDANT. RENE LAPORTE

Advertisement for BRADING'S OLD STOCK ALE featuring a man in a cap and the slogan "On va mouiller ça!" with "avec une BRADING'S OLD STOCK ALE".

La vie musicale

(suite de la page 6)

Il y a certains cantiques dits "populaires" et qui comptent parmi les plus authentiques horreurs qui soient jamais entrées à l'église. Il s'en explique d'ailleurs dans sa préface: "De divers milieux on nous a demandé, avec insistance même, d'insérer dans notre recueil quelques cantiques populaires traditionnels à l'usage de la messe et des fidèles. Après consultations et mûre réflexion, il nous a semblé plus sage de continuer à garder la droite ligne des directives des pères en matière de musique d'église".

Nous savons d'où viennent ces "insistances": dans la préface de la première édition de son recueil, le Père Latour cite cette phrase de Pie X, qui définit tout le problème: elles viennent "de la part de personnes graves et pieuses chez qui les préjugés s'insinuent et se maintiennent avec ténacité". Que le Père Latour soit félicité d'avoir gardé la "droite ligne"; ces mauvais cantiques ont la vie dure et la meilleure façon de les traiter, c'est encore par la conspiration du silence dans les recueils et les collections.

Le recueil du Père Latour groupe de cantiques sur les principaux sujets de la piété et les diverses rubriques de la liturgie: Avent, Noël, Epiphanie, Carême, Pâques, Pâques, Ascension, Pentecôte et Saint-Esprit, Très Sainte Trinité, Eucharistie, Christ-Roi, Sacré-Coeur (c'est ici que la suppression des mauvais cantiques est le plus sensible), Sainte Vierge, Saint Joseph, Saints Anges, Défunts, etc., etc. Quant au répertoire, il est très varié; il s'étend de vieilles mélodies du moyen âge à des oeuvres contemporaines en passant par le choral luthérien.

La présence de chorals luthériens dans un recueil de cantiques catholiques ne scandaliserait que les stériles et les ignorants. Le choral luthérien s'étend en effet lui-même inspiré du répertoire catholique dont il ne dériverait aucunement par le style; d'ailleurs, la foi s'y exprime avec une sincérité beaucoup plus convaincante que dans quantité d'oeuvres prétendument religieuses et qui ont en tort: Bach n'a pas méprisé le choral luthérien.

Tant pis. Que l'interprétation de François Faucher, Henri Norbert, Jean-Louis Roux et Jean-Louis Paris ait provoqué chez les spectateurs des pensées semblables, c'est assez dire qu'elle était fort bonne.

De même que la mise en scène de Georges Groulx, rigoureuse, sans complaisance, dépouillée, sobre et juste comme les décors pauvres et beaux qui entourent les interprètes.

Il ne nous reste que deux vœux à formuler. D'abord, que le recueil du Père Latour connaisse la plus vaste diffusion possible et que cette diffusion atteigne aussi l'école primaire. Et, ensuite, que dans la sixième édition, on trouve plus de cantiques par des compositeurs canadiens; le cantique est un genre que nos compositeurs semblent mépriser. Ils ont bien tort: Bach n'a pas méprisé le choral luthérien.

Il ne nous reste que deux vœux à formuler. D'abord, que le recueil du Père Latour connaisse la plus vaste diffusion possible et que cette diffusion atteigne aussi l'école primaire. Et, ensuite, que dans la sixième édition, on trouve plus de cantiques par des compositeurs canadiens; le cantique est un genre que nos compositeurs semblent mépriser. Ils ont bien tort: Bach n'a pas méprisé le choral luthérien.

Advertisement for "Le Mexique" travel agency, offering tours to Mexico and Central America, with contact information for Edifice Dominion Square.

AVIS

Le service des trains de passagers Nos 43 et 44 (en service tous les jours excepté le dimanche) ainsi que Nos 143 et 144 (en service le dimanche seulement) entre St-Albans, Yt, et Montréal, P.Q., via St-Jean sera supprimé à partir du dimanche 26 avril 1953, à cause de la carence de trafic.

Advertisement for CENTRAL VERMONT CANADIEN NATIONAL, listing various accountants and services like COMPTABLES AGRÉS, BÉLANGER & DAHME, RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE, etc.



LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société Canadienne d'Histoire naturelle RECONNUS D'UTILITE PUBLIQUE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Adresse: 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

Chronique No 1135

Samedi, 4 avril 1953

La Semaine nationale de la conservation de la faune

A tous les fidèles lecteurs de cette chronique hebdomadaire, la Société canadienne d'histoire naturelle offre ses meilleurs vœux à l'occasion de l'anniversaire du saint jour de la Résurrection de Jésus, modèle du naturaliste.

Nous tenons également à souligner que le Canada célèbre, du 5 au 12 avril, sa Semaine nationale de la conservation de notre faune.

Rappelons brièvement que depuis l'arrivée des Européens en terre d'Amérique, de nombreuses espèces animales sont ou disparaissent ou sérieusement compromises par le fait — non pas de leur sénilité naturelle — mais de l'hominiisation de vastes territoires terrestres et lacustres. La chasse et la pêche non réglementées, l'abattage des forêts sans plan défini, le drainage des marécages et l'établissement de barrages hydro-électriques sans consultation préalable avec les naturalistes spécialisés en conservation et en protection de la nature, pollution des eaux et des airs par l'industrialisation de plus en plus poussée, tous ces facteurs concourent depuis de nombreuses années à compromettre de plus en plus l'existence de nos animaux sauvages: mammifères, poissons et oiseaux, insectes, etc. Notre organe officiel, "Sciences et Aventures", avec le prochain numéro qui sortira des presses sous peu, vous apportera des exemples détaillés.

La Semaine nationale de la conservation de la faune a pour but de faire réaliser à tous les citoyens canadiens l'urgence d'appliquer sur une vaste échelle les principes d'une saine protection de la nature. Car c'est un problème de civilisation que celui de la conservation de nos ressources naturelles renouvelables et non renouvelables, et la disparition d'une ou de plusieurs espèces faunistiques a des répercussions désastreuses sur toute l'économie d'une nation.

La conservation ne consiste pas seulement à imposer des règlements sévères concernant la chasse et la pêche, la coupe des forêts, l'exploitation des eaux de nos rivières. Le pêcheur ne peut prendre de poissons dans des eaux polluées. Le chasseur ne trouve pas de gibier sur un terrain dénudé et rongé par l'érosion. Et l'on n'assure pas une pêche abondante simplement en jetant du poisson dans un lac ni une chasse fructueuse en relâchant simplement du gibier dans un territoire quelconque. Il faut de la recherche scientifique, laquelle indiquera comment s'y prendre pour aménager les terri-

toires immédiatement destinés à protéger et à conserver les représentants de notre faune.

Il faut que nos ressources: sols, forêts et flores, eaux soient protégées et aménagées convenablement le plus tôt possible. Sans la verte forêt et l'eau limpide et pure, l'on ne peut s'attendre à voir survivre la faune. Le succès en conservation exige un travail diligent et constant, appuyé par l'opinion publique sagement éclairée et sympathique à la Protection de la Nature.

Nous devons tous nous opposer fermement au gaspillage de nos ressources naturelles; nous devons être même intolérants envers les abus que l'on fait de nos sols, envers la pollution des eaux et de l'atmosphère, la destruction des forêts par des coupes inconsidérées, par les feux de forêts allumés par négligence, par les déprédations des vandales, envers les pillages des braconniers, envers les automobilistes insouciant qui n'hésitent jamais à écraser une bête qui se présente sur la route, et bien d'autres pratiques de même nature.

Que chaque citoyen accorde quelques minutes de méditation à ce grave problème, et cela, non seulement durant la Semaine nationale de la conservation de notre faune, mais aussi chaque semaine de l'année.

La Conservation de notre faune, la Protection de la Nature est d'abord l'affaire de chaque citoyen. Si nous comprenons chacun quelque chose, si nous prenons l'habitude d'évaluer la portée de certaines de nos habitudes, et si nous agissons tous vers une protection plus efficace de nos richesses naturelles, nous réussirons à sauvegarder ces ressources pour nous-mêmes, nos enfants et la nation future.

Connaitre et faire connaître la Nature, la mieux protéger: voilà le mot d'ordre que nous vous proposons pour cette prochaine Semaine nationale de la Conservation de notre Faune.

Auray BLAIN, secrétaire-adjoint, S.C.H.N.

Le dixième concours de la Société zoologique

par Louis-Philippe AUDET

Pour la dixième année consécutive, la Société Zoologique a patronné le concours annuel destiné à intéresser notre jeunesse et même les adultes à notre faune canadienne et aux problèmes de sa conservation. Elle a droit d'être fière de cette initiative qui a remporté en 1953 un très vif succès. En effet, les concurrents se sont fait remarquer par leur nombre et par la qualité des travaux présentés. Particulièrement intéressante, plusieurs écoles normales de filles ont participé au concours et les copies des concurrentes dénotaient le souci d'une préparation immédiate à l'enseignement. C'est dire, dans quelques mois, ces normaliennes auront charge d'une classe et qu'elles apporteront à la leçon de Sciences Naturelles un enthousiasme et un dynamisme communicatifs.

Rappelons brièvement les particularités relatives à ce concours et donnons quelques statistiques. Les concurrents furent invités à étudier durant ces dix semaines, du 11 janvier au 22 mars, cinq textes

publiés récemment par la Société Zoologique: Panorama du Monde Animal du Dr Georges Préfontaine, Sa Majesté l'Original, du Dr Georges Maheu, Le Castor au Travail et les Écureuils de M. l'abbé Robert Dolbec et enfin, Le Caribou, également du Dr Georges Maheu. Dix questions inspirées de ces causeries avaient pour but de piquer la curiosité des concurrents et de mettre leur science à l'épreuve. Une période de deux semaines était accordée pour l'exécution du travail.

Les réponses se firent nombreuses et souvent très soignées. Voici d'ailleurs quelques chiffres qui permettront d'apprécier la quantité des envois:

1ère série: Panorama du Monde Animal, 546 copies.

2e série: Sa Majesté l'Original, 602 copies, au total 774 concurrents.

3e série: Le Castor au Travail, 477 copies, au total 869 concurrents.

4e série: Le Caribou, 482 copies, au total 964 concurrents.

5e série: Les Écureuils, 559 copies, au total 1029 concurrents.

Notre concours a donc intéressé, à l'une ou l'autre de ses étapes, 1029 participants qui nous ont adressé, au total, le nombre impressionnant de 2666 copies. Nous estimons de notre devoir de féliciter ici tous ces jeunes — et aussi les moins jeunes — qui ont cru utile de se pencher durant quelques instants sur la faune de notre pays afin de la mieux connaître. Mais nos remerciements et nos félicitations vont aussi et surtout aux éducateurs et aux éducatrices qui ont invité leurs élèves à participer à ce concours. Cette invitation et les conseils discrets qu'elle comportait souvent constituent une forme très excellente d'éducation, de cette éducation qui vise à former bien plus qu'à informer. Il arrive parfois que certains parents ou même des instituteurs se plaignent avec amertume de la légèreté des enfants: le mal ne viendrait-il pas de ce fait que les uns et les autres ne savent pas offrir à la jeunesse un aliment sain et intéressant à leur curiosité. Or, l'expérience a été maintes fois faite, l'étude des sciences naturelles offre d'innombrables centres d'intérêt éminemment propres à éveiller, à piquer la curiosité, à développer l'esprit d'observation et à combattre nos deux travers nationaux, le besoin de dogmatisme et l'amour de l'a-peu-près.

Je voudrais pouvoir mentionner ici toutes les institutions qui se sont inscrites au concours; la liste en serait un peu longue. Je me contenterai de souligner les trois écoles dont les travaux particulièrement soignés, artistiques même et fort nombreux, méritent de figurer au tableau d'honneur: le Cercle Maurais, de St-Pascal de Kamouraska, l'École normale de Joliette et l'École de St-Félix de Valois (Berthier). Félicitations à ces institutions ainsi qu'à toutes les autres dont le travail et le mérite ne sont pas négligeables.

Ce concours fut rendu possible grâce à l'appui de la Société Zoologique qui poursuit, depuis près de vingt-cinq ans, son oeuvre discrète d'éducation. L'appui du secrétariat de la province mérite également d'être signalé: chaque année, en effet, des volumes fort appropriés permettent de récompenser les concurrents à chaque étape du concours. Enfin, un merci bien sincère doit être adressé aux journaux qui ont fait une large publicité à notre concours et qui n'ont pas marchandé l'espace pour en faire connaître périodiquement les gagnants. L'on nous saura gré de profiter de l'occasion pour rappeler que, depuis plus de vingt ans, l'Action catholique de Québec et le Devoir de Montréal publient chaque semaine une chronique de sciences naturelles; c'est là une oeuvre de continuité admirable.

Le concours est terminé! mais

Fin du concours de Zoologie

Série "Nos écureuils"

Le concours d'Histoire Naturelle, organisé par la Société Zoologique de Québec vient de se terminer par une série de questions sur nos écureuils. M. Louis-Philippe Audet, directeur de cette initiative nous apprend que 557 concurrents ont adressé leurs travaux, ce qui porte le nombre total des participants, depuis le début du concours, en janvier dernier, au nombre de 1,029.

Rappelons que depuis dix semaines, les naturalistes ont exprimé leur point de vue sur l'original, le castor, le caribou et l'écureuil. Une première série de questions portait sur un texte du Dr Georges Préfontaine intitulé: "Panorama du Monde Animal".

Les concurrents ont manifesté un bel enthousiasme durant ces trois mois; les travaux présentés attestent en effet de leur diligence et de mettre leur science à l'épreuve. Une période de deux semaines était accordée pour l'exécution du travail.

La clôture officielle du concours et le tirage des grands prix a eu lieu à l'Académie de Québec, entrée avenue Chauveau, vendredi le 27 mars, à 8h. 30 p.m. La Société Zoologique projeta deux films de haute qualité sur l'Histoire Naturelle.

Voici la liste des gagnants de la cinquième série de questions sur nos écureuils, un texte de l'abbé Robert Dolbec:

1 — Réjeanne Caumartin, Eco-

le normale de Joliette, Joliette; 2 — Claire Gauthier, Pensionnat Ste-Anne, St-Félix de Valois, Berthier; 3 — Monique Julien, Pensionnat St-Roch, 93, de l'Église, Québec; 4 — Agnès Poirier, 3186 boul. Lasalle, Verdun; 5 — Suzanne Couture, Cercle Lys des Champs, Couvent Jésus-Marie, Lauzon; 6 — Lisette Lévesque, Cercle des Razades, Trois-Pistoles; 7 — Lucie Drainville, St-Cuthbert, Berthier; 8 — Jacques Vallerand, École supérieure St-Michel, Silery; 9 — Louise Cimou, Couvent des Saints-Martyrs, 180 Père Marquette, Québec; 10 — Marjolaine Poulin, Cercle Léocadie-Gascoine, École St-Alexandre, Lachute, Argenteuil; 11 — Robert Picard, St-Paul l'Érmitte; 12 — Simone Leduc, Cercle N.-D. du Galet, École supérieure de filles, Beauharnois; 13 — Nicole David, Collège Marguerite d'Youville, boul. Taché, Hull; 14 — Madeleine Plante, Cercle Maurais, St-Pascal, Kamouraska; 15 — Claire Asselin, Collège Marie-Anne, Lachine.

Des prix offerts par le Secrétariat de la province et la Société Zoologique de Québec, seront adressés incessamment à ces candidats heureux.

Le bilinguisme...

(suite de la page 4)

Le printemps frappe déjà à notre porte et la Nature va nous inviter à regarder avec attention les prodigieuses richesses qu'elle va étaler sous nos yeux. Profitons-en pour continuer notre étude: parents et maîtres doivent faire leur part sur ce chapitre. Cet enseignement, en effet, qui remplace l'enfant devant la Nature, devrait pénétrer toute l'éducation, devrait imprégner toute l'atmosphère scolaire, mettre de la lumière et du soleil dans le fatras des programmes, car l'école, qui a la mission de préparer à la Vie, ne doit pas se désintéresser de la Vie et s'ingénier à créer une ambiance factice et artificielle. Ne devons-nous pas plutôt nous réconcilier définitivement avec cette admirable Nature qui nous environne, adopter à son égard une sorte de franciscanisme qui nous fera interroger désormais la création pour y découvrir le message de toutes ces choses belles que Dieu a faites pour nous et dont la leçon doit enrichir et spiritualiser notre vie terrestre?

Tirage des prix de la Société zoologique

Le vendredi, 27 mars 1953

Prix spécial \$25.00: Le Cercle Maurais, St-Pascal de Kamouraska, directrice: révérende Mère Marie-Piéta, C.N.D.

1er prix \$20: Reine Ouellet, 17 ans, École normale du St-Rosaire, Ste-Rose du Dégelis, Temiscouata

2e prix \$15: Claire Asselin, 17 ans, Collège Marie-Anne, Lachine.

3e prix \$10: Louise Malo, Pensionnat Ste-Anne, St-Félix de Valois, Berthier.

4e prix \$10: Marina Thibault, 17 ans, Cercle Maurais, St-Pascal de Kamouraska.

5e prix \$5: Marcelline Arseneau, Cercle des Flots Bleus, École normale Notre-Dame des Flots, Iles de la Madeleine.

6e prix \$5: Emilienne Lapointe, 16 ans, Cercle Maurais, St-Pascal de Kamouraska.

7e prix \$5: Marie-Cécile De Celles, 10 ans, Couvent des Sts-Martyrs, 180, Père-Marquette, Québec.

8e prix \$5: Aurore Beaulieu, 18 ans, Cercle Maurais, St-Pascal de Kamouraska.

9e prix \$5: Carmelle Coulombe, Cercle Mons Magnus, G.N.D., Montmagny.

10e prix \$5: Aline D'Amours, Cercle des Razades, Couvent Trois-Pistoles.

11e prix \$5: Aline Morency, Couvent Jésus-Marie, Les Trois-Pistoles.

12e prix \$5: Mariette Paquin, Cercle des Ailes, Présentation de Marie, Marieville.

13e prix \$5: Conrad Huard, Cercles des Gabrielistes, École du S.C., St-Romuald.

14e prix \$5: Denise Turgeon, Cercle des Razades, Couvent Trois-Pistoles.

15e prix: Le Chant de la Forêt: Thérèse Robert, École supérieure Prince, St-Hyacinthe.

16e prix: Le Chant de la Forêt: Monique Binette, cercle Savaria, Srs de Ste-Anne, Lachine.

17e prix: Le Chant de la Forêt: Michel Brassard, St-Paul l'Érmitte.

18e prix: La Chanson du Bonheur: Cécile Plamondon, 13 ans, Cercle Charest, Couvent St-Roch, Québec.

19e prix: La Chanson du Bonheur: Charlotte Lemieux, 4e L.S., C.N.D., Montmagny.

Le concours est terminé! mais

On aura noté, tout de suite, l'effet des contacts quotidiens entre gens d'origine différente dans l'usage d'une langue autre que la langue maternelle. Les deux provinces centrales, dont la population est sensiblement la même mais dont la composition ethnique diffère énormément, nous en donnent la preuve; alors que 225,000 non-Canadiens français parlent le français dans le Québec seulement 97,000 le parlent en Ontario.

Le facteur âge

Le facteur âge joue un rôle important dans l'unilinguisme au Canada. Parlons d'abord des minorités françaises en dehors du Québec; les unilingues français s'y recrutent presque exclusivement dans les groupes d'âge au-dessous de 15 ans. A Terre-Neuve, sur les 153 unilingues français, 117 ont moins de 15 ans; en I.-P.-E., sur 950 unilingues français, il y en a 802 de moins de 15 ans; en N.-E., 5,473 sur 7,462; au N.-B., 55,882 sur 100,172; dans Québec, 1,153,043 sur 2,534,242; en Ontario, 48,513 sur 78,974; au Manitoba, 5,433 sur 7,869; en Saskatchewan, 2,721 sur 4,656; en Alberta, 3,872 sur 5,922; en Colombie britannique, 201 sur 727.

On peut le constater, dans toutes les provinces, sauf le Québec, la très forte majorité des Canadiens français adultes sont des bilingues. La nécessité de vivre et de se faire comprendre dans des milieux exclusivement anglophones est le grand facteur de bilinguisme. Dans le Québec, pour ce qui est de la minorité anglaise, la situation n'est pas tout à fait la même. Sur les 462,000 Québécois ne parlant que l'anglais, 135,643 seulement ont moins de quinze ans. On apprend moins volontiers le français, chez les Anglophones du Québec, que l'anglais chez les francophones du reste du pays.

L'anglicisation

Bien qu'il soit difficile d'être précis sur le sujet, il est cependant possible de constater les méfaits de l'anglicisation parmi les nôtres des provinces anglophones. En 1951, un total de 4,319,167 Canadiens ont déclaré être d'origine française; or, seulement 4,068,000 ont donné le français comme langue maternelle. Faut-il conclure que près de 300,000 des nôtres n'ont pas appris la langue de leur père? Nous sommes portés à le croire. Et si nous faisons erreur, nous serions heureux que l'on nous corrigât.

Faisons une incursion dans les provinces, en nous basant sur le même raisonnement. Voici les chiffres: à Terre-Neuve, sur 9,841 d'origine française, seulement 2,321 ont donné le français comme langue maternelle; en Ile du Prince-Édouard, 8,477 sur 15,477; en Nouvelle-Écosse, 38,945 sur 73,760; au Nouveau-Brunswick, 185,110 sur 197,631; en Ontario, 341,502 sur 477,677; au Manitoba, 54,199 sur 66,020; en Saskatchewan, 36,815 sur 51,930; en Alberta 34,196 sur 56,185; en Colombie britannique, 19,366 sur 41,919. Dans le Québec, les chiffres diffèrent. Nous avons fait, nous, Canadiens français, un gain de quelque 20,000 sujets. En effet, le Québec compte 3,327,000 personnes d'origine française et 3,347,000 ayant le français comme langue maternelle.

L'école et l'église

On le voit, nos minorités extra-québécoises perdent de nombreux sujets. Il serait utile de référer au recensement de 1941 pour savoir s'il y a progrès ou recul dans le maintien de nos groupes français. Nous y reviendrons peut-être un jour. Mais il saute aux yeux que l'école française et la paroisse française sont les institutions capables de sauver nos compatriotes de l'anglicisation. L'école, l'église et le foyer. La lutte de nos minorités doit se livrer sur ces trois plans. L'union de toutes les forces devient urgente, car le danger est grave. (Le Droit)

pour l'indiquer ton devoir envers ton Dieu et ta patrie: ne regarde pas le ciel ailleurs. La jeunesse de l'antique Grèce eut un Périclès; celle de France, un Bayard, un Duguesclin; toi, jeunesse de mon pays, tu as Henri Bourassa, un grand homme.



Pour JEUNESSES en congé SPECIAUX DUPUIS lundi

Les élèves de collèges et couvents doivent profiter de ce dernier jour des VACANCES DE PAQUES pour s'habiller en vue des dernières semaines de l'année scolaire.

"BLAZERS" MOLLETON - Fillettes pour 7 à 14 ans

Profitez de ce prix avantageux... Toute petite fille, jeune étudiante doit avoir SON BLAZER. "Elle" sera orgueilleuse de ce beau modèle en molleton marine bordé de cordonnet blanc/marine. 3 poches. Prix ord. 4.50 — SPECIAL LUNDI CHEZ DUPUIS

3.75

"Hollywood" gabardine hydrofuge

pour fillettes de 8 à 14 ans.

Ord. 11.98 — EXTRA SPECIAL DUPUIS LUNDI 9.98

Le plus pratique... le plus aimé et le moins cher des manteaux-imperméables GABARDINE HYDROFUGE MARINE à l'épreuve des ondes. Patte aux épaules, au bas des manches. Empiècement "Tempête". Ceinture et poches. Doublure soyeuse.



DUPUIS — troisième, St-Christophe

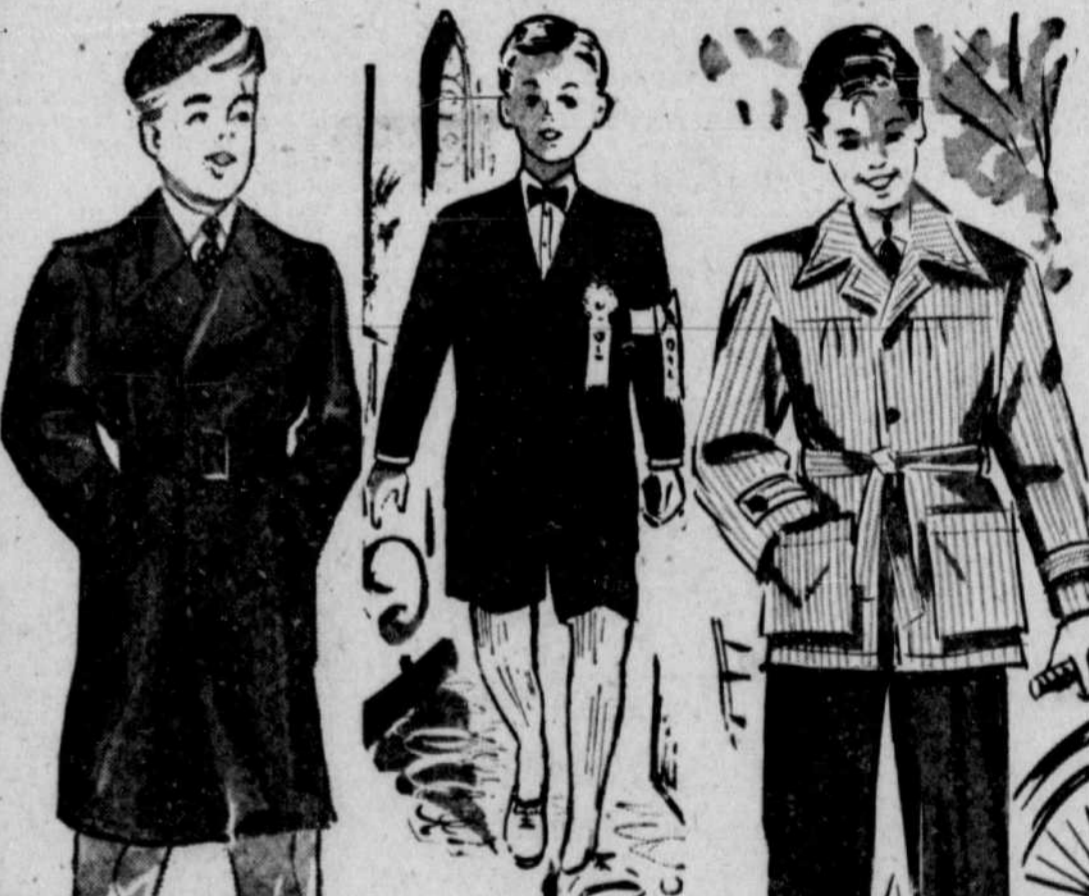


LE FAMEUX PANTALON

"HIP HUGGER" de SLAX

Pantalons "HIP HUGGER" en flanelle, drap brosse corduroy, cordé Bedford, ou en gabardine. Brun — vert — bleu — beige — gris. Pratique, tenant bien en place ce pantalon est à ceinture élastique et demi-ceinture de cuir cintrant bien la taille avec boutons-pression. Fermeture à glissière, le bas relevé. Coupe, confection soignées par un manufacturier connu.

3.95



Paletot léger

(6 à 12 ans).

"HOLLYWOOD"

BAS PRIX DUPUIS LUNDI 15.95 GABARDINE HYDROFUGE MARINE ou GRIS.

Voilà le paletot DESIRE "HOLLYWOOD" comme il est offert dans les teintes de marine, gris, il conviendra bien pour la Première Communion et les jours suivants. Devant croisé, patte aux épaules, au bas des manches, empiècement "Tempête". Doublure de rayonne soyeuse.

POUR "PREMIERS COMMUNIANTS"

RABAIS EXTRAORDINAIRES LUNDI CHEZ DUPUIS

COMPLETS 3-PIECES (6 à 10 ans). Ord. 17.95. LUNDI CHEZ DUPUIS, les 3 pièces 15.95

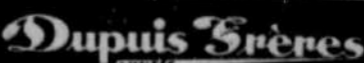
Éléphants petits complets à veston croisé en fine étoffe LAINE/RAYONNE bleu marine. Avec une culotte droite et une culotte Breeches — ou bien un pantalon, culotte droite et veston.

JAQUETTES SPORT

CORDUROY

rouille — vert — gris — marron. Collégiens de 8 à 18 ans. PRIX EXTRA SPECIAL LUNDI 9.95

C'est un bas prix vu la popularité et l'utilité de ce veston sport pour printemps-été. "Corduroy" double de rayonne. Devant droit fermant de boutons. Taille à ceinture. Deux poches appliquées. Coupe ample et confortable.



DUPUIS — rez-de-chaussée, De Montigny

Café The Confiture... ADOPTER LES PRODUITS DESY... RECONNUS LES MEILLEURS... J.A. DESY L' MONTRÉAL

Retraites fermées... Jeunes gens (Ecole Sup. du Plateau) Lun. 6 avril au jeu. 9 avril Amicale Meilleur — Cheminots Jeu. 9 avril au dim. 12 avril Jeunes gens (Collège Jean de Brébeuf) Dim. 12 avril au merc. 15 avril Jeu. 16 avril au dim. 19 avril... A LA NOUVELLE VILLA SAINT-MARTIN... sous la direction des Pères Jésuites... 7729 ouest, boul. Gouin, Saragay (près Cartierville) (près Cartierville) Pour retenir une chambre, tél.: RI. 4-2845

Auberge du Faubourg... 40 CHAMBRES avec bains m. doubles 15 CHALETS avec douches et eau chaude 15 MOTELS CHAUFFAGE CENTRAL AUTOMATIQUE PISCINE, TENNIS, ETC. CENTRE D'ARTISANAT... Les fameuses sculptures sur bois des "BOURGAULT", les bateaux miniatures de la famille "LECLERC", les nombreux ateliers de tissage, etc., font de ST-JEAN-PORT-JOLI "le centre d'artisanat du Canada". Des originaux de toutes ces oeuvres d'artisanat sont en vente à l'AUBERGE du FAUBOURG, hôtel des plus modernes, situé sur les bords du majestueux fleuve St-Laurent. Endroit idéal pour fin de semaine, séjour prolongé et repos. SAINT-JEAN-PORT-JOLI, P.Q., CANADA... Distance en milles de QUÉBEC 58 SHERRBROOKE 200 EDMUNDSTON, N.B., 142 OTTAWA 350 MONTREAL 268 TROIS-RIVIÈRES 146 LEONARD BOURGAULT